RAPPORT D'ACTIVITES

2019

ARRIMAGES prévention spécialisée

SOMMAIRE

I. CONTEXTE GENERAL D'INTERVENTION 8

II. CARTOGRAPHIE DES TERRITOIRES ET QUARTIERS D'INTERVENTION 9

III. NOTRE ACTIVITE EDUCATIVE 10

IV. RESSOURCES HUMAINES 19

V. PRESENTATION PAR TERRITOIRE D'INTERVENTION 22

EQUIPE DE CLICHY-SOUS-BOIS 23

1. Contexte général d'intervention 24

2. L'activité éducative 25

EQUIPE DE MONTFERMEIL 40

1. Contexte général d'intervention 41

2. L'activité éducative 42

EQUIPE DE SEVRAN 59

1. Contexte général d'intervention 60

2. L'activité éducative 60

EQUIPE DE TREMBLAY EN FRANCE 71

1. Contexte général d'intervention 72

2. L'activité éducative 73

VI. CONCLUSION / REFLEXION 85

VII. PERSPECTIVES 2020 88

ANNEXES 88

GLOSSAIRE 89

Edito

« Fragilités sociales » et « vulnérabilités » sont des termes issus des questions de santé publique.

Rapportés au travail social, nous pouvons parler d'inégalités et d'exclusions devant l'accès à la formation et l'emploi, suivant que l'on habite en Seine-Saint-Denis ou ailleurs en Ile-de-France.

Les habitants de la Seine Saint Denis figurent parmi les populations les plus impactées par les inégalités sociales

Dans les périodes de transition de la vie (vie scolaire, estudiantine, insertion professionnelle et familiale) les fragilités sociales constituent bien souvent un frein.

La pauvreté de la famille est un obstacle à la poursuite des études et/ou peut accroitre les difficultés à vivre dans un logement décent.

Le faible niveau de diplôme peut être associé à une maîtrise insuffisante des savoirs de base (lire, écrire, compter, s'exprimer) qui peut générer une situation de chômage ou d'inactivité.

La fragilité professionnelle des parents est souvent associée à une précarité sociale des enfants.
En Ile de France, 5.6 % des jeunes sortent du système scolaire sans entrer sur le marché du travail. Ils ne sont plus étudiants, ni au chômage, ni en recherche d'emploi. 4/10ème d'entre eux n'ont pas de diplômes. « Les invisibles ».

Les difficultés sociales sont associées à un environnement défavorisé

Les jeunes qui présentent le plus de fragilités sociales sont plus présents dans les départements à fort taux de pauvreté.
La part des jeunes dont les parents ne travaillent pas y est importante.
Les **Q P V** pour Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (anciennes ZUS en 1996, ZRU, ZFU et puis ZEP, ORU, GPV, CUCS, CGET) accueillent des populations à faibles revenus.
En Seine Saint Denis, le taux de pauvreté est de 39 %.
41 % des jeunes Séquano Dionysiens habitent dans les **Q P V.**

Les fragilités sociales des jeunes y sont très marquées.
Ils sont 2 fois plus souvent au chômage que les autres jeunes de la région Ile de France.

Après la crise économique de 2008, la situation des jeunes s'est dégradée

La part des jeunes en emploi a chuté de 3.5 points …

La démographie aidant, la part des jeunes inactifs non scolarisés a augmenté en Ile-de-France.

(INSEE Analyses octobre 2019, n° 105)

La Seine Saint Denis a beaucoup changé ces 15 dernières années ; En mieux nous le constatons

Des efforts considérables ont été réalisés pour développer l'offre de transports en commun.
Les réseaux routiers ont été entretenus, les centres de formation professionnelles, même s'ils peinent à accueillir les jeunes en apprentissage adaptent leur offre au marché du travail.
Les collèges ont bénéficié d'investissements importants en rénovation et en construction.
L'offre de logement a mutée.
De nouvelles constructions ont permis de reloger plus dignement les familles qui pouvaient partager leur habitat avec d'autres dans des conditions inadaptées.

La perspective des Jeux Olympiques de 2024 qui se dérouleront majoritairement en Seine Saint Denis peut offrir des pistes de développement.
Mais cet horizon sportif phénoménal est très éloigné des préoccupations sociales des habitants des quartiers populaires pour ce qui concerne « l'Ici et Maintenant », c'est-à-dire là tout de suite.
Notamment lorsque l'on appartient à la catégorie sociale des populations dites « défavorisées ».

Les Jeux Olympiques ne font pas rêver les habitants des quartiers populaires.
Ce qui les préoccupe, c'est de trouver leur place dans la société française, un travail qui leur permettrait de payer les charges du quotidien (habiter, manger, se déplacer, se cultiver, …), et élever les enfants quand il y a une famille. Et c'est le cas bien souvent.

Cela sans escompter leur établissement bancaire, leur famille et/ou glisser dans l'économie de la rue avec les risques réels de délinquance et/ou de criminalité.
Parce que l'économie de la rue est puissante dans les quartiers populaires. Elle peut offrir de l'argent très rapidement. Et les équipes de prévention essaient de lutter contre l'économie de la rue.

La Seine Saint Denis, ce n'est pas « la Californie » contrairement à ce que les médias ont pu en dire il y a quelques mois.
Les métiers du tertiaire à haute valeur ajoutée nécessitent des formations en relation. Les jeunes des quartiers populaires en sont souvent bien éloignés.

Des poches importantes de pauvreté subsistent, quels que soient les modes d'intervention. Ce sont les quartiers d'intervention des acteurs de la prévention spécialisée.
Pour rappel, les 8 établissements de prévention spécialisée interviennent sur 54 quartiers.
Autant de quartiers où les indicateurs sociaux révèlent les niveaux de pauvreté, d'exclusion, d'inactivité…

Des situations sociales sont connues des services sociaux depuis les années 80. Que ce soit des circonscriptions ASE ou des équipes de préventions spécialisées.
Cela en dit long sur la misère sociale dont nous parlait Pierre BOURDIEU, en 1993.

Nous aurions presque l'impression que pour certaines situations, qui restent exceptionnelles, le travail social n'agit plus.

La difficulté de trouver une place dans la société lorsque l'on est jeune, celle d'enrayer les facteurs cumulatifs qui peuvent mener à une forme de désespérance, pour faciliter l'accès au travail, à une forme de normalité sociale sont des questions qui animent les équipes d'ARRIMAGES.

Tout cela nécessite de l'argent pour faire fonctionner les établissements sociaux dont ARRIMAGES fait partie.

Aujourd'hui, il fait défaut, et les budgets sont baissiers depuis 10 ans. Les logiques de mise en concurrence des établissements sociaux par « Appel à Projets » peuvent détruire les coopérations et les solidarités entre assocaitions.

Cette espérance d'un avenir meilleur tarde à se concrétiser. Et c'est paradoxalement ce qui fait tenir les équipes de notre établissement.

David MEHARD,

Le directeur

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Monsieur Nabil NEFFATI

Vice-Présidente

Madame Marie-Dominique MONTAGNE

Trésorier

Monsieur Jean-Claude LOCATELLI

Trésorier Adjoint

Monsieur Jean-Paul LU

Administrateurs

Madame Monique LEGRAND

Madame Joëlle VUILLET

Membres du « Collège Ville »

Madame Marie-Florence DE PRINCE	Clichy-sous-Bois
Madame Samira GUERROUJ	Clichy-sous-Bois

Association ARRIMAGES

SIEGE SOCIAL

73 ter avenue Henri Barbusse
93 220 GAGNY
Tél : 01.71.84.15.90

https://www.arrimages.org

David MEHARD	Directeur
Özlem APAYDIN	Directrice Adjointe
Catherine MASNEUF	Assistante de Direction
Eva BOUGUEN	Secrétaire
Rocky SUEDOIS	Comptable
Agnès DIALLO	Agent de service
Abdel TOMBARI	Encadrant technique

Service de Clichy-sous-Bois	8 postes éducatifs financés
Service de Montfermeil	*5* postes éducatifs financés
Service de Sevran	7 postes éducatifs financés
Service de Tremblay-en-France	4 postes éducatifs financés

I. Contexte général d'intervention

L'intervention « hors les murs » en prévention spécialisée montre chaque jour, son utilité à travers les relations humaines qu'elle tisse tant avec le public qu'avec les partenaires qui contribuent avec elle à la création du lien social.

C'est une action sociale et éducative territorialisée confiée par le Conseil Départemental dans le cadre de la Protection de l'Enfance. La mise en œuvre d'accompagnements individuels et d'actions collectives au bénéfice des publics en situation d'inadaptation sociale, permet à nos équipes de raccrocher à la société des jeunes en voie de décrochage, en voie de marginalisation s'inscrivant souvent en rupture avec leur environnement. L'objectif de la démarche éducative consiste à donner du sens à leurs parcours marqués par des freins qui peuvent être d'ordre social, éducatif, scolaire, familial…

« *L'insertion est le processus qui à terme, doit permettre à chacun de trouver une place reconnue dans la société ».*

Le travail de rue mené quotidiennement permet de nouer des liens avec des jeunes éloignés des dispositifs de droit commun. Les accompagnements individuels proposés constituent alors des passerelles à co-construire avec eux, permettant de s'inscrire durablement dans un parcours d'insertion et d'autonomie.

Le Département de Seine Saint-Denis finance notre activité éducative sous la forme d'une dotation globale allouée au douzième. Aujourd'hui, notre activité doit également faire l'objet de participations financières des communes sur lesquelles nos services sont implantés, dans le cadre de contrats d'objectifs tripartites.

A ce titre, la signature avec la ville de Clichy-sous-Bois a déjà été formalisée en 2017. Celles avec les communes de Montfermeil et Tremblay-en-France devraient voir le jour, alors que la mairie de Sevran se révèle peu réceptive à nos sollicitations.

Le succès des missions confiées par les pouvoirs publics à ARRIMAGES est subordonné à l'adhésion de nos salariés aux méthodes et aux conceptions de travail définies par la l'Etablissement.

Celui-ci poursuit d'ailleurs son engagement à améliorer la qualité de l'accompagnement dont les jeunes doivent bénéficier quel que soit le territoire d'intervention, conformément à la mise en œuvre des démarches d'évaluation interne et externe.

II. Cartographie des territoires et quartiers d'intervention

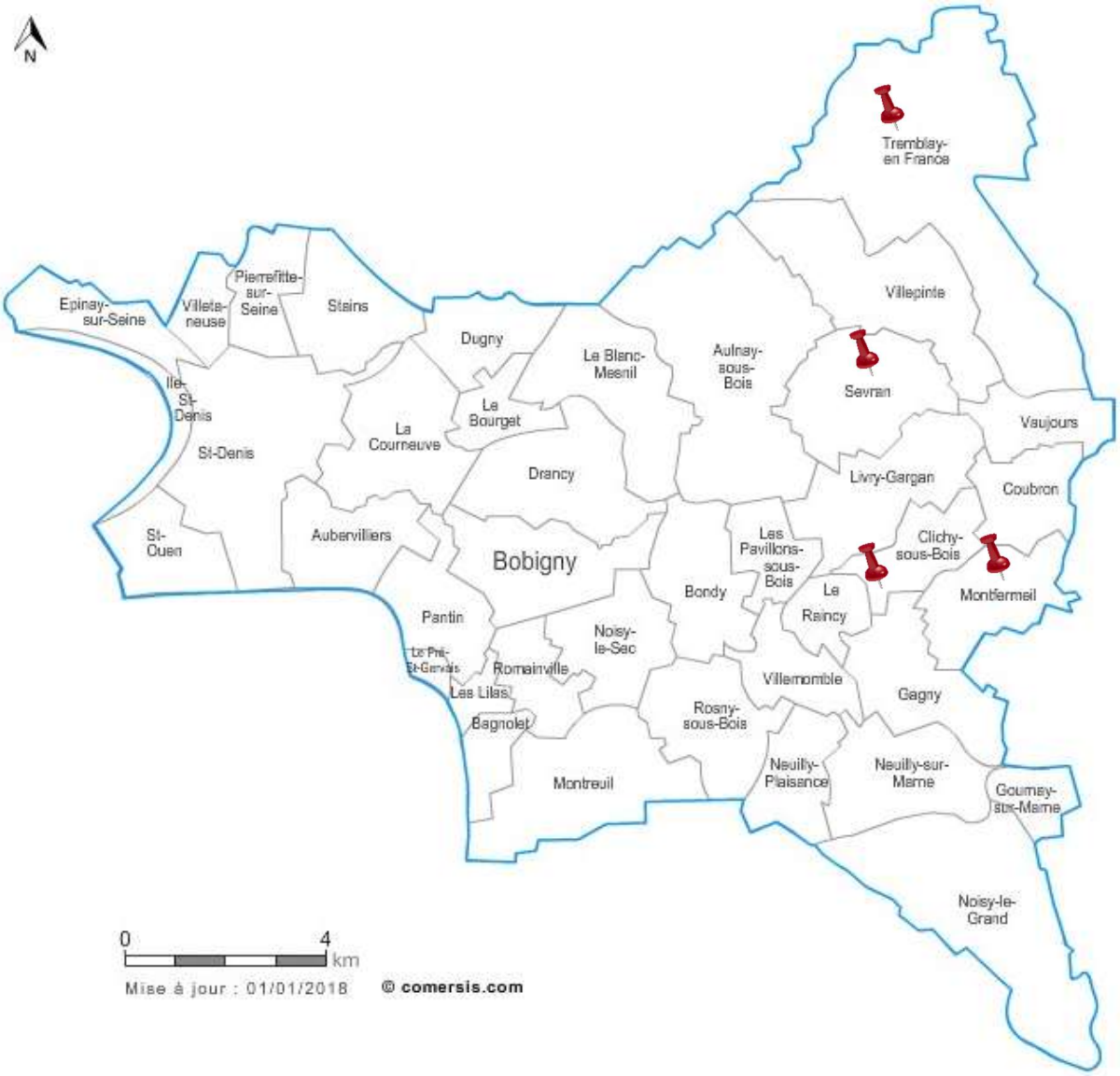

Nos équipes interviennent sur les communes de Tremblay en France, Sevran, Clichy-sous-Bois et Montfermeil.

III. Notre activité éducative

Le « travail de rue » forme l'essentiel du travail des éducateurs de notre établissement. C'est le cœur du métier.

Basés sur une méthodologie commune à l'ensemble des Clubs de Prévention Spécialisée du département de Seine Saint-Denis, les critères d'évaluation ont été redéfinis en 2017 pour uniformiser les données quantitatives.

En 2019, **1 486 jeunes** ont été physiquement rencontrés par nos équipes éducatives dans le cadre des missions confiées par l'Aide Sociale à l'Enfance.

Sans doute sous-estimés, ces éléments traduisent le nombre de jeunes approchés et côtoyés, **clairement identifiés** par nos services au moyen d'informations nominatives. Nous sommes en mesure de construire avec eux leur projet individuel ; et de les accompagner vers le droit commun.

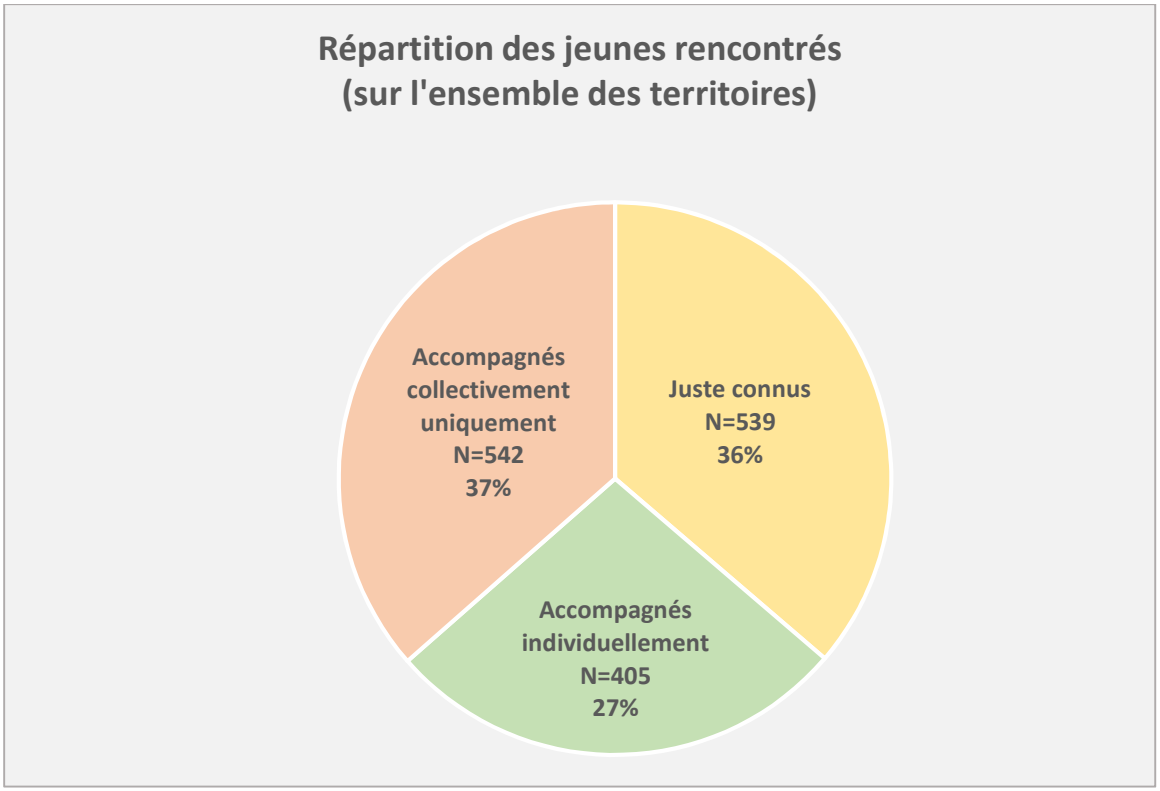

Le pourcentage des jeunes rencontrés par nos équipes éducatives se répartit de la manière suivante :

- 36% de jeunes « juste connus »
- 27% de jeunes accompagnés individuellement
- 37% de bénéficiaires d'actions collectives

Sur les 539 jeunes connus de nos services, non accompagnés :

- La part des filles représente plus de 36% (N=196)
- Plus de 63% constitue la part des garçons juste connus (N=343)
- Le pourcentage des mineurs parmi les jeunes connus s'élève à 58% (N=310),
- Les majeurs (N=229) atteignent quant à eux, une part de 42%

TOTAL GENERAL SERVICE	Jeunes justes connus			Jeunes concernés par un accompagnement éducatif individuel										
				Ponctuels		dont nouveaux		Réguliers		dont nouveaux		Total jeunes accompagnés		
	G	F	Total	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	Total
Jusqu'à 10 ans inclus	76	65	**141**	6	3	4	3	2	2	0	2	8	5	**13**
11 à 13 ans inclus				16	17	12	11	32	11	22	8	48	28	**76**
14 à 17 ans inclus	111	58	**169**	31	14	13	9	59	22	27	19	90	36	**126**
18 à 21 ans inclus	156	73	**229**	32	10	11	8	63	20	27	13	95	30	**125**
22 ans et plus				23	5	13	0	29	8	18	6	52	13	**65**
Sous-total par sexe	**343**	**196**		**108**	**49**	**53**	**31**	**185**	**63**	**94**	**48**	**293**	**112**	
TOTAL GENERAL	**539**			**157**		**84**		**248**		**142**		**405**		

Notre public cible âgé entre 11 et 21 ans est majoritairement représenté, les plus de 22 ans relevant d'un faible pourcentage susceptible de refuser toute forme d'aide.

TOTAL GENERAL SERVICE	Jeunes concernés par des actions éducatives collectives								
	Nombre de jeunes concernés			Dont nouveaux			Dont jeunes concernés uniquement par les actions collectives		
	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Jusqu'à 10 ans inclus	51	10	**61**	43	7	50	48	9	57
11 à 13 ans inclus	193	138	**331**	172	119	291	154	123	277
14 à 17 ans inclus	160	95	**255**	117	86	203	107	76	183
18 à 21 ans inclus	52	21	**73**	35	16	51	12	5	17
22 ans et plus	24	5	**29**	18	2	20	5	3	8
TOTAL par sexe	**480**	**269**		**385**	**230**		**326**	**216**	
TOTAL GENERAL	**749**			**615**			**542**		

Les bénéficiaires des actions collectives s'élèvent à 542 jeunes.

- La part des filles représente presque 40% (N=216)
- 60% de ces bénéficiaires sont des garçons (N=326)
- Le pourcentage des mineurs atteint aisément les 95% (N=517)

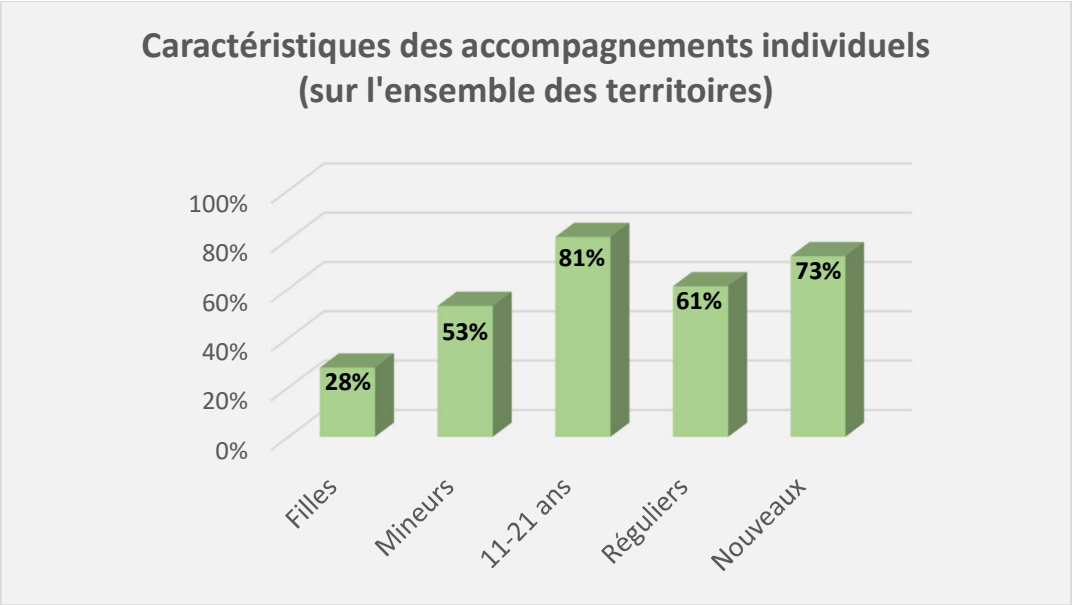

Tout territoire confondu, les caractéristiques des <u>accompagnements individuels</u> montrent :

- Que la part des filles s'élève à 28%
- Que celle des mineurs excède les 50%
- Que le public cible âgé de 11 à 21 ans est représenté à 81%
- Que la part des accompagnements réguliers est de 61%
- Que le pourcentage de situations nouvelles atteint les 73%.

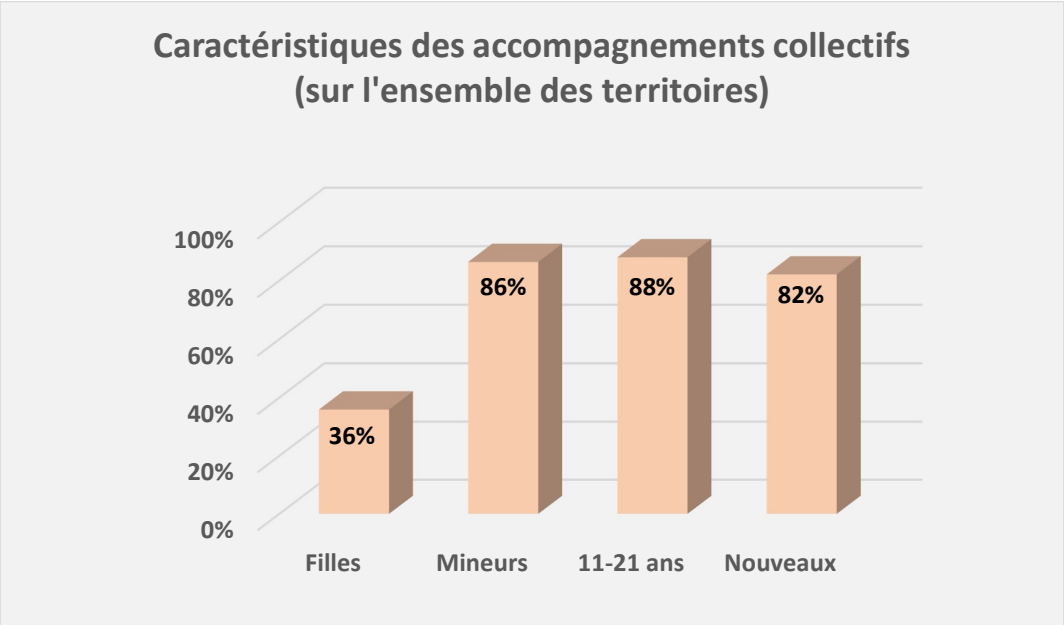

Tout territoire confondu, les caractéristiques des <u>accompagnements collectifs</u> montrent :

- Que la part des filles s'élève à 36%
- Que celle des mineurs excède les 85%
- Que le public cible âgé de 11 à 21 ans est représenté à 88%
- Que le pourcentage de situations nouvelles atteint les 82%.

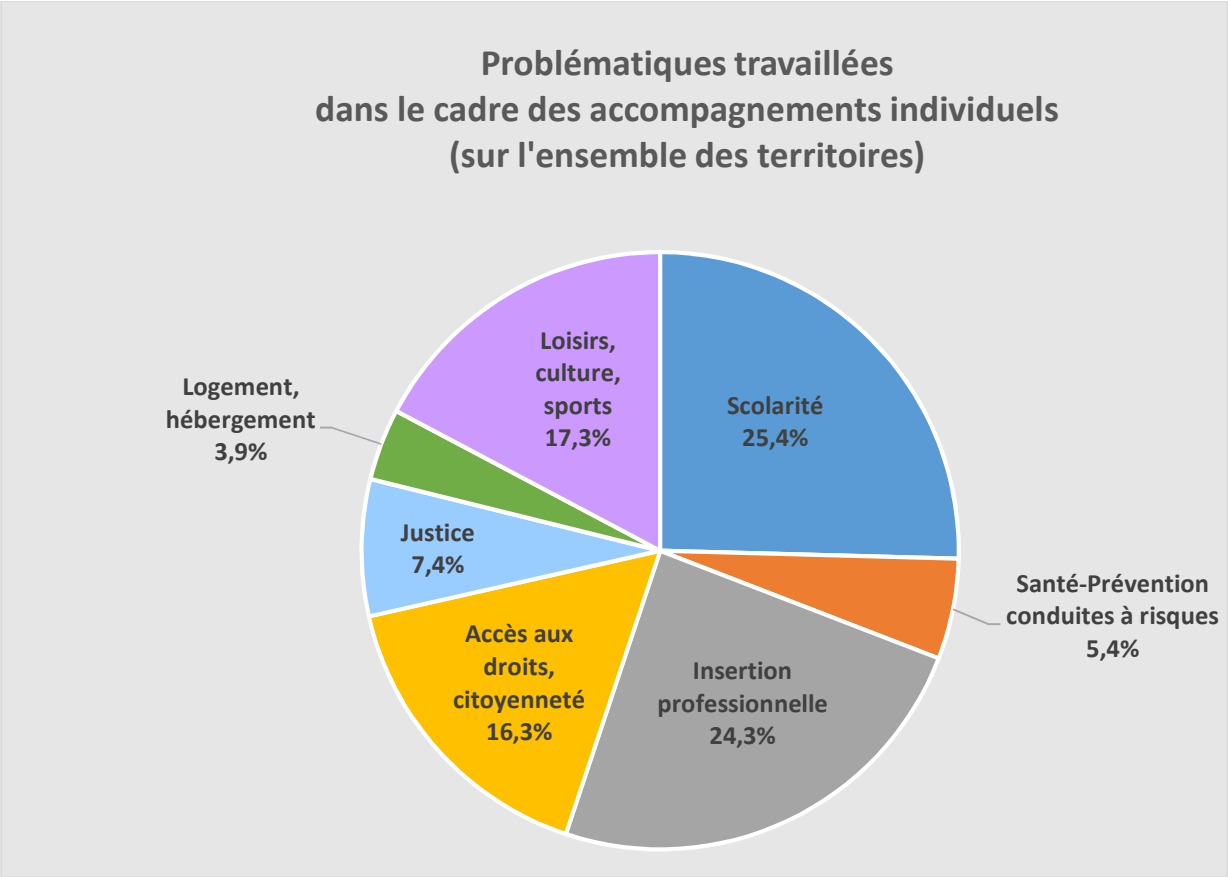

Nos équipes éducatives ont travaillé **771 problématiques** avec les 405 jeunes accompagnés. Ces chiffres traduisent une moyenne comprise entre 1 et 2 problématiques travaillées dans le cadre des accompagnements mis en œuvre.

Cela suppose également que certains jeunes accompagnés ont pu exprimer avec l'éducateur, une seule problématique (la scolarité), mais d'autres jeunes qui ont pu évoquer 3 problématiques.

La répartition des thématiques sur lesquelles les jeunes sont accompagnés individuellement montre que :

- La scolarité représente plus de 25% des accompagnements mis en œuvre
- Plus de 24% des problématiques travaillées relève de l'insertion professionnelle
- Les thématiques relatives aux loisirs et la culture s'élèvent à 17,3%
- Les questions d'accès aux droits et la citoyenneté atteignent plus de 16%
- Les problématiques liées à la justice sont supérieures à 7%
- Les questions de santé et de prévention sont faiblement représentées avec 5,4%
- Le logement et l'hébergement reflètent un pourcentage de moins de 4%.

La problématique dominante à plus de 25% sur l'ensemble de nos territoires, montre que le travail avec les établissements scolaires est indispensable et permet d'identifier les potentiels décrocheurs. Nous pouvons émettre l'hypothèse que plus l'intervention éducative se fait en amont, de manière préventive, plus elle permet une réactivité évitant aux jeunes des parcours marqués par de multiples ruptures ultérieures (liées à l'insertion professionnelle et à l'autonomie).

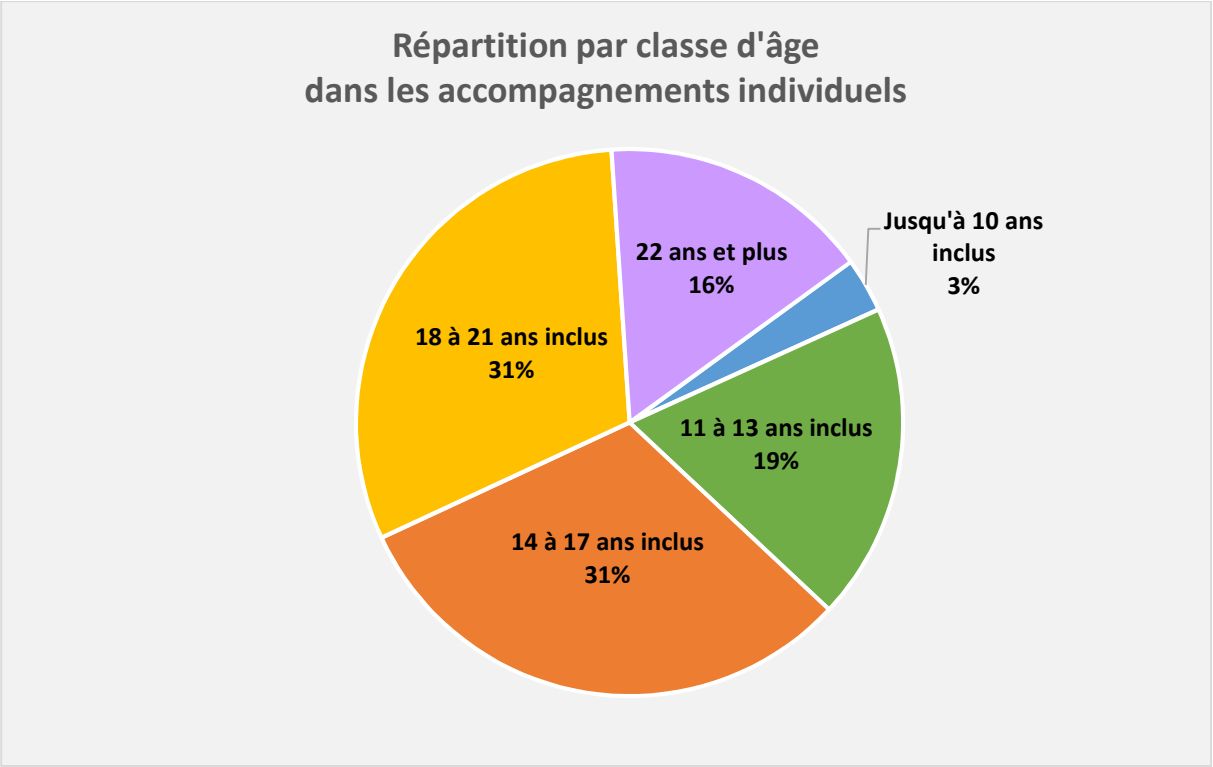

Sur les 405 jeunes accompagnés en 2019 :

- La part des mineurs représente à elle seule, 53% dont 31% de jeunes âgés de 14 à 17 ans auxquels s'ajoutent les 22% âgés de moins de 13 ans.
- Le pourcentage concernant les jeunes majeurs (31%) est aussi élevé que les jeunes de 14 à 17 ans.
- La proportion des plus de 22 ans est faiblement représentée avec 16%.

Actions collectives

Les actions collectives demeurent des outils essentiels, dont les vocations sont multiples et leurs bénéfices incontestables. Ils relèvent de supports à la prise de contacts avec les pré-adolescents, les adolescents et leurs familles. Les temps partagés entre les professionnels et les jeunes, allant de quelques heures à quelques jours, permettent l'observation des individus dans le collectif (aptitudes à la socialisation, au respect du cadre, problématiques individuelles…) et des phénomènes de groupe.
Ils sont également des moments privilégiés entre les participants et les éducateurs durant lesquels naissent les relations de confiance, prérequis indispensables à la relation éducative. Avec les jeunes connus, le partage d'expériences renforce les liens. Il s'agit d'un moment d'échange privilégié entre jeunes et adultes.

Le choix des activités et des sorties proposées, des destinations et des thèmes de séjour est capital. Attachées à accompagner nos publics vers la découverte d'horizons nouveaux, éloignés de son environnement et de ses préoccupations quotidiennes, nos équipes assignent aux activités des dimensions pédagogiques et culturelles. Toutes les opportunités sont bonnes pour proposer une autre lecture du monde, en favorisant la découverte d'une société plurielle. En effet, l'objectif consiste à sortir de l'entre soi et de s'ouvrir vers l'extérieur pour permettre la rencontre avec l'Autre.

La composition des groupes relève également d'un point qui mobilise toute notre attention. En effet, la mixité de sexe, d'origine ethnique et des lieux de vie est systématiquement recherchée : partager des moments à fortiori ludiques, apprendre à connaitre nos différences, à les comprendre constituent un rempart contre l'intolérance et le rejet de l'autre.
Les sorties et plus encore, les séjours sont autant d'occasions de rencontrer les familles des jeunes accompagnés afin de les éclairer sur la nature de notre travail et de les associer au projet éducatif élaboré avec et pour leur enfant.

Retenant les 4 principales catégories d'actions collectives référencées dans la méthodologie du département, nos équipes éducatives ont mis en œuvre cette année, **66 actions éducatives collectives** qui se répartissent comme suit :

Chantiers pédagogiques	7
Chantiers éducatifs	14
Séjours	11
Actions de vie de quartier et développement local	34

Le nombre de bénéficiaires uniquement concernés par des actions collectives s'élève à **542 jeunes** dont 205 qui ont participé à des chantiers et des séjours éducatifs, représentant 37,8% à eux seuls. **117 jeunes** ont été positionnés sur les **21 chantiers** mis en œuvre en 2019.
88 jeunes ont participé aux **11 séjours** organisés par nos équipes.

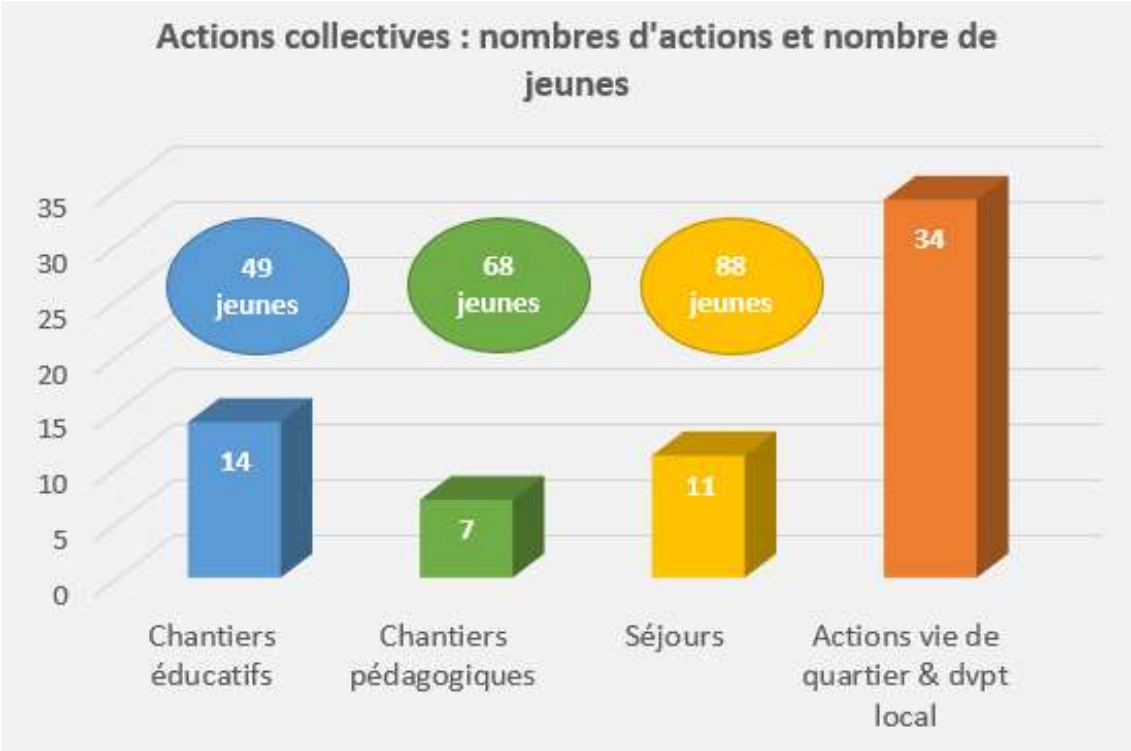

Ces données ne sauraient traduire la réalité des actions menées par les équipes d'ARRIMAGES. En effet, ces chiffres sont réducteurs car ils ne recensent pas l'ensemble des activités assurées. Les ateliers menés au sein des établissements scolaires de manière hebdomadaire n'y figurent pas et de fait, la méthodologie retenue ne comptabilise pas les jeunes qui y participent assidûment. De même, les activités et sorties organisées ne sont pas quantifiées. Elles apparaitront de manière détaillée, selon les territoires.

Les chantiers éducatifs rémunérés sont des outils d'insertion sociale et professionnelle qui s'adressent à des jeunes de 16 à 25 ans. Leur durée est variable, de quelques heures à quelques jours. Leur objectif consiste en la mise en place d'un processus positif de socialisation pour des jeunes rencontrant des difficultés d'insertion socioprofessionnelle. Ils peuvent avoir plusieurs finalités : aider les jeunes à prendre confiance en eux, leur donner une première expérience de travail aussi proche que possible des réalités du monde de l'entreprise (horaires, rigueur, respect des consignes…), leur permettre de disposer de petits revenus, leur apprendre à gérer leur temps et à s'organiser… Ils s'impliquent par ailleurs, dans des actions citoyennes et d'utilité communes. Salariés durant la mission qui leur ait confié, ils sont titulaires d'un contrat de travail et rémunérés individuellement tout en contribuant à un projet collectif. Des démarches administratives préalables sont réalisées en amont.

Pour les équipes éducatives, les chantiers sont d'abord des outils éducatifs. Ces temps de travail partagés favorisent l'émergence de la relation de confiance. C'est également l'occasion d'apprécier la motivation, les compétences, les capacités d'adaptation des jeunes afin de leur proposer ensuite un parcours d'insertion professionnelle adapté.

La relation aux familles

Les équipes d'Arrimages ont rencontré **250 familles** en 2019, dont **84 sont connues** et **166 sont accompagnées**.
56% des accompagnements mis en œuvre sont de fréquence régulière.
89% relèvent de situations nouvelles, sur l'ensemble de nos territoires.

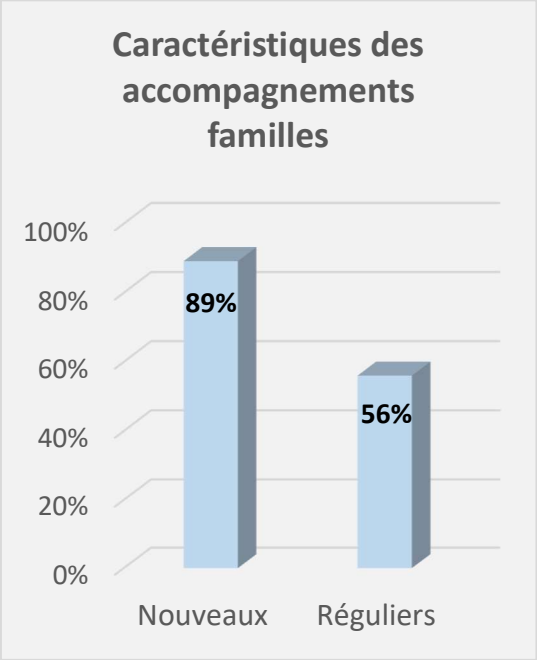

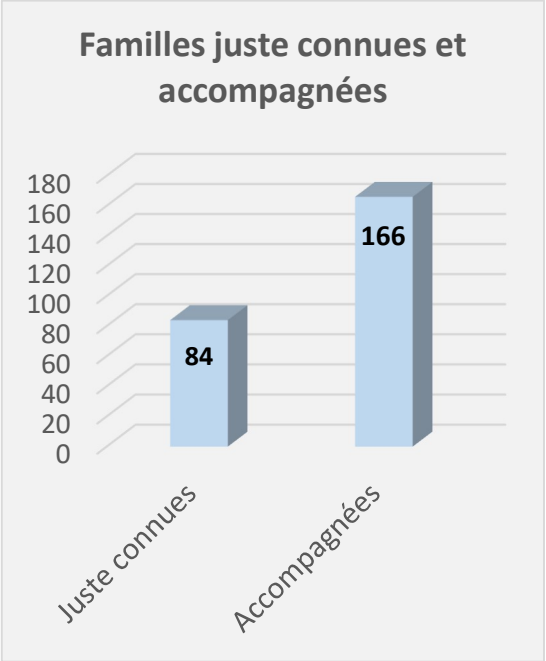

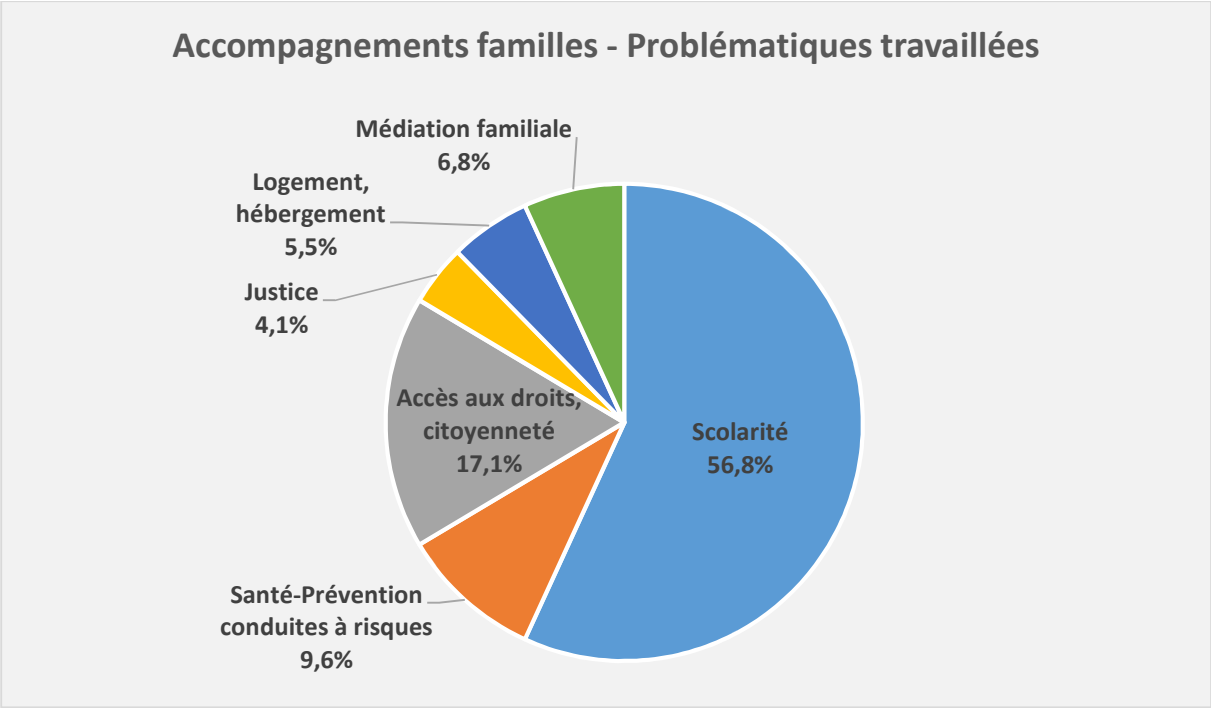

Dans le cadre des accompagnements mis en œuvre au bénéfice des **166 familles suivies**,

- La scolarité représente 57% des problématiques travaillées
- L'accès aux droit et la citoyenneté totalisent 17% des thématiques abordées
- Les questions de santé et de prévention relèvent quant à elles, de 10%.
- La médiation familiale atteint 7% des problématiques traitées dans les suivis
- Les difficultés d'ordre social liées au logement ainsi que les questions judiciaires sont faiblement représentés avec des taux avoisinant les 5%.

IV. Ressources Humaines

1. Les fonctions support

Garantes du fonctionnement institutionnel, ces postes soutiennent au quotidien nos équipes éducatives dans la mise en œuvre des missions qui leur sont confiées.

Les fonctions support sont représentées par une équipe administrative pluridisciplinaire :

- La direction se compose de 2 ETP, dont le poste de directeur et celui de la directrice adjointe.

- L'équipe administrative se compose essentiellement de postes à temps partiels :
  - L'assistante de direction représente un poste à 0,85 ETP
  - La secrétaire représente un poste à 0,60 ETP
  - Le comptable représente un poste à 0,90 ETP
  - L'agent technique représente un poste à 0,75 ETP

2. Les équipes éducatives

Elles se composent quant à elles, de postes à temps plein. Les mouvements du personnel font état de 8 entrées et 10 sorties en 2019. La totalité des postes éducatifs n'ont pu être pourvus.

L'accueil des stagiaires est une « tradition institutionnelle » offrant la possibilité de renforcer nos équipes éducatives sur des périodes d'activité intense, tout en engageant un tutorat pour accompagner les stagiaires durant leur formation et valoriser le travail de rue mis en œuvre en prévention spécialisée. Les stagiaires accueillis sont toujours pris en charge par un service qui les initie « au travail de rue » spécifique et aux fonctions d'éducateur auprès de notre public cible. ARRIMAGES a accueilli au sein de ses équipes, 7 stagiaires en 2019.

3. Politique RH

Nos effectifs au 31/12/2019 totalisent 27 salariés, soit un total ETP de 26,10.
Les difficultés de recrutement persistent en 2019 sur nos territoires, d'autant que le manque d'attractivité quant à la rémunération conventionnelle fait défaut. Enfin, par rapport aux département limitrophes, la compétitivité est rude.

Malgré nos procédures mises en place depuis 2017 visant à améliorer et uniformiser la démarche recrutement au sein d'ARRIMAGES, les candidatures reçues sont pauvres en expérience et / ou qualifications.
Eu égard aux tarifs pratiqués pour la diffusion d'offres d'emplois sur les ASH, ARRIMAGES fait le choix de ne plus passer par cette plateforme pour réduire les coûts au maximum. C'est donc principalement via les plateformes Indeed et StaffSocial, qu'ARRIMAGES diffuse ses offres d'emploi et réceptionne les candidatures.

Une présélection est effectuée au secrétariat : les candidatures sélectionnées sont classées par ordre d'arrivée, puis mises à disposition des chefs de service pour être étudiées. Chaque candidature fait l'objet d'un traitement rapide pour gagner en efficacité.

Un rappel est fait chaque semaine durant les réunions cadres pour entretenir cette réactivité. Un carnet de bord détaillé permet le suivi des candidatures et offre une finalité aux CV.

Le premier entretien est assuré par 2 chefs de service pour rendre compte de la qualité de la candidature à travers les expériences qui peuvent être mises à profit au sein des équipes. Nous avons des critères de sélection communs :

- Qualification (DEES, DEME, travailleur social, sans qualification…)
- Expériences professionnelles ou connaissances en Protection de l'Enfance
- Expériences professionnelles ou connaissance du public jeune

Quand leur retour est positif, un second entretien avec un membre de la Direction vient conforter le choix. Le processus de recrutement peut être finalisé rapidement, selon la mise à disposition des pièces communiquées par le candidat pour apprécier sa rémunération conventionnelle.

C'est dans une réelle volonté de fidélisation des postes que la direction souhaite optimiser son process de recrutement, malgré les freins rencontrés.

Conformément à la législation, la direction a adressé en juin 2019 son rapport d'évaluation interne aux institutions concernées dont la Haute Autorité de Santé.

3.1. Communication interne

Impulsée dans une dynamique de cohésion, une lettre de liaison trimestrielle voit le jour au dernier trimestre 2019. Cette démarche vise en premier lieu, à informer l'ensemble des salariés de la vie de l'établissement. Comme son nom l'indique, la lettre de liaison a pour objectif d'assurer la contiguïté du lien entre salariés malgré la distance géographique entre les services.

Cette lettre offre un espace aux salariés recrutés pour décrire leur parcours professionnel, une façon de leur souhaiter la bienvenue et de les accueillir en leur faisant une place. Chaque service a la possibilité de mettre en lumière une des actions réalisées durant le trimestre avec des photos à l'appui. « Nourrie » par les équipes elles-mêmes qui apportent leur contribution, en rédigeant un texte d'accompagnement, le travail des équipes s'en trouve ainsi valorisé… (voir en annexe, la lettre de liaison de décembre 2019).

3.2. Dialogue Social

Institué par l'ordonnance dite « Macron » et son décret d'application du 29 décembre 2017, le CSE (Comité Social et Economique) est désormais l'unique instance représentative, se substituant aux délégués du personnel. Sa mise en place a eu lieu suite aux élections organisées le 3 octobre 2019. Une première réunion du CSE a eu lieu le 6 novembre 2019.

Le CSE a pour mission d'assurer l'expression collective des salariés permettant la prise en compte permanente de leurs intérêts dans les décisions relatives à la gestion économique et financière, la formation professionnelle... Dans une volonté de maintenir le dialogue social, une programmation mensuelle permet d'entendre les revendications individuelles et collectives des salariés.

3.3. Visibilité de l'action éducative en prévention spécialisée

Dans une démarche de visibilité et de lisibilité du travail éducatif en prévention spécialisée, nous défendons l'idée de la transparence des modalités d'action mises en œuvre auprès des jeunes. Aujourd'hui, il devient urgent de démontrer l'utilité sociale et l'efficacité de notre travail de proximité en synergie avec les acteurs de terrain.

A l'issue d'une programmation prévisionnelle pour organiser les services et les activités, le temps de travail d'un éducateur en prévention spécialisée se répartit comme suit :

- Un tiers du temps est prévu pour assurer les présences sociales de proximité
- Un tiers est destiné à la mise en œuvre d'actions collectives, d'ateliers hebdomadaires
- Un tiers est consacré aux réunions d'équipe (3h30), aux réunions avec les partenaires, aux diverses tâches administratives (fiches de liaison, écrits, …)

Cette organisation laisse une marge de manœuvre suffisante aux aléas susceptibles de se produire sur nos territoires d'intervention.

V. Présentation par territoire d'intervention

Ces 1 486 jeunes rencontrés sur l'ensemble de nos territoires d'intervention, se répartissent de la manière suivante :

- L'équipe de Clichy-sous-Bois a été en contact avec **351 jeunes** dont :
  - 129 jeunes juste connus
  - 56 jeunes accompagnés individuellement
  - 166 jeunes uniquement concernés par des actions collectives

- L'équipe de Montfermeil a été en contact avec **500 jeunes** dont :
  - 153 jeunes juste connus
  - 154 jeunes accompagnés individuellement
  - 193 jeunes uniquement concernés par des actions collectives

- L'équipe de Sevran a été en contact avec **370 jeunes** dont :
  - 128 jeunes juste connus
  - 136 jeunes accompagnés individuellement
  - 106 jeunes uniquement concernés par des actions collectives

- L'équipe de Tremblay-en-France a été en contact avec **265 jeunes** dont :
  - 129 jeunes juste connus
  - 59 jeunes accompagnés individuellement
  - 77 jeunes uniquement concernés par des actions collectives

ARRIMAGES prévention spécialisée

EQUIPE DE CLICHY-SOUS-BOIS

6 Allée Victor Hugo
93 CLICHY-SOUS-BOIS
Tél : 01.
https://www.arrimages.org

Effectifs présents au 31/12/2019

Anne VIAL	Responsable d'Equipe
Mehdi AMIMER	Educateur Spécialisé
Jessica ARROUY	Educatrice Spécialisée
Richard BELLENOUE	Educateur Spécialisé
Isabelle COMMEAU	Educatrice Spécialisée
Nourelhouda KARROUT	Educatrice Spécialisée
Chloé LEMAIRE	Educatrice Spécialisée

1. Contexte général d'intervention

L'équipe éducative a été traversée par des mouvements du personnel impactant sa stabilité. Au premier trimestre, un professionnel intègre l'équipe. Un stagiaire est également présent. Le troisième trimestre est marqué par un départ en congé maternité et 2 sorties d'effectif dont un concernant une salariée en arrêt maladie long. Le recrutement de 2 éducateurs permet de poursuivre et de maintenir l'activité. Enfin, au quatrième trimestre, un autre poste est pourvu. Malgré ces mouvements, l'équipe clichoise a toujours un poste à pourvoir en fin d'année 2019.

Compte-tenu d'un effectif réduit en début d'année, la sectorisation habituelle n'a pas pu être honorée. Selon les effectifs présents, il a fallu adapter l'activité éducative en mixant les équipes du Haut et du Bas. Ceci a été un travail enrichissant pour tous, car l'entrée en relation avec les jeunes a été plus accessible sur le quartier du Bas que du Haut. Les professionnels arrivant début 2019 ont pu être identifiés rapidement par les groupes de jeunes, ainsi que les acteurs institutionnels et associatifs locaux.

Grâce au programme de rénovation urbaine sur le quartier du Haut Clichy, la dynamique de travail n'est plus la même qu'il y a quelques années. La présence des nombreuses institutions rend le quartier en journée plus sécurisé pour les habitants. Des points de deal et de squatt en pied d'immeuble existent toujours mais globalement, la présence sociale est moins intense qu'auparavant.

Avec ce changement de paysage, nous constatons en réalité un déplacement des jeunes. Ils ne se rencontrent plus vraiment au pied des habitations, ils sont davantage dans les étages ou dans les sous-sols, espaces qui impliquent nos limites d'intervention. Aussi, les jeunes changent de quartier. Nous pouvons tantôt rencontrer des jeunes du Haut dans le quartier du Chêne Pointu ou dans le secteur du Bois du Temple. Il apparait que les plus grands sont sur le secteur du Haut.

Il est intéressant de constater également que les jeunes de Montfermeil, ne connaissant pas nos délimitations territoriales, peuvent être amenés à rencontrer des éducateurs de Clichy Sous-Bois. Il en est de même pour les jeunes du Haut de Clichy Sous-Bois et les collègues de Montfermeil. Ceci n'empêche en rien l'accompagnement, la communication entre les services s'effectue de manière fluide pour la prise en charge.

Le travail reste malgré tout un peu plus restreint sur le Haut, tandis qu'il s'intensifie toujours sur le secteur de Bois du Temple, bastion encore peu touché par le programme de rénovation urbaine et celui du Chêne Pointu dont les mouvements s'effectuent de plus en plus en fonction des départs des habitants.

De la même manière que les temps dédiés à la présence sociale, nous avons adapté les temps d'accueil du public. La permanence au local est restée prédéfinie, mais un peu moins régulière et plus étalée sur une semaine de travail. Aucun retour négatif concernant ce changement n'a été soulevé de la part des personnes accueillies.

Enfin, une demande de changement de local avait été formulée auprès de la municipalité, le local occupé n'étant pas insonorisé et ne permettant pas aux professionnels de s'isoler dans des conditions adaptées pour recevoir du public. L'équipe éducative restera dans le quartier du Chêne Pointu, dans un espace plus grand et adapté à l'accueil du public. Fin 2019, l'équipe est toujours dans l'attente d'un local professionnel qui doit faire l'objet de travaux d'amélioration et d'embellissement pour s'y installer début 2020.

L'activité éducative est guidée par un document référence où la prise en charge des jeunes s'inscrit dans le cadre du contrat d'objectifs tripartite avec la ville et le Conseil Départemental. ***Le contrat d'objectifs demeure en ce sens, la colonne vertébrale des interventions éducatives dans l'intérêt du public cible.***

Un bilan est régulièrement fait avec la plupart des services municipaux pour échanger des avancées communes et pour maintenir les axes de progression. Le travail autour des 5 axes est mis en œuvre. Il donne la part belle à l'insertion professionnelle, avec 31 % de jeunes accompagnés, suivi de la scolarité à 20% pour les accompagnements individuels.

2. L'activité éducative

L'équipe de Clichy-sous-Bois a été en contact avec **351 jeunes** dont :

- 129 jeunes juste connus
- 56 jeunes accompagnés individuellement
- 166 jeunes uniquement concernés par des actions collectives

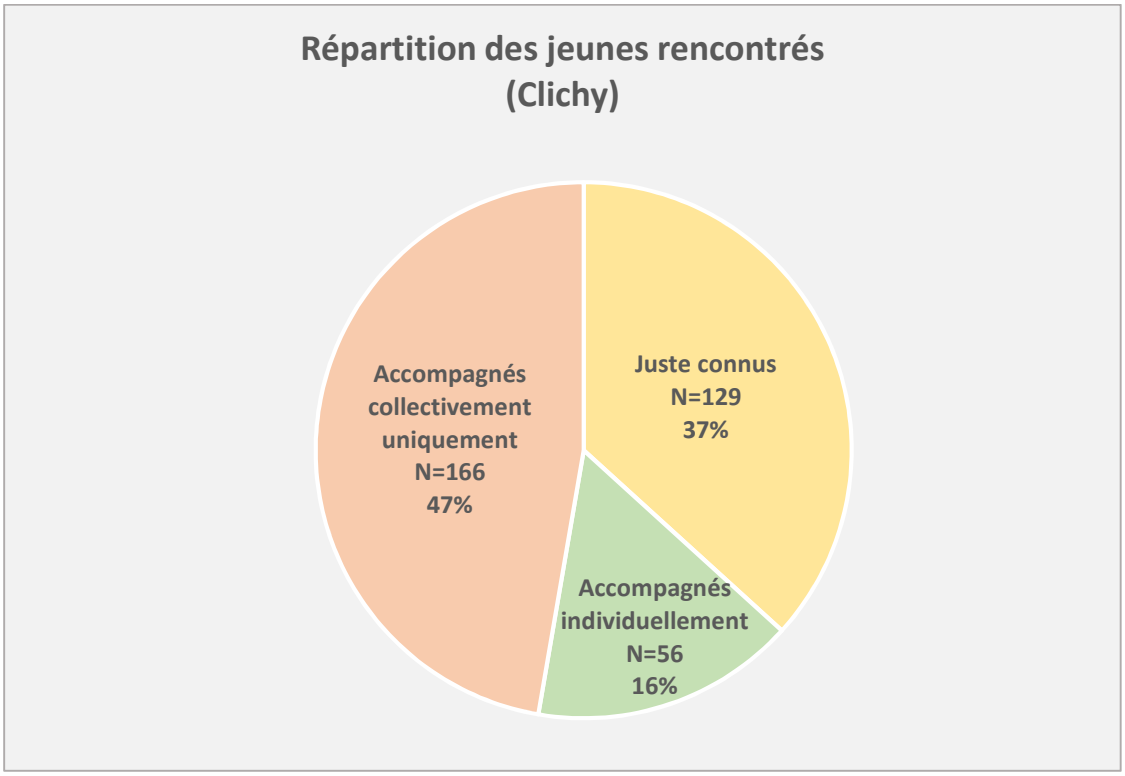

Le pourcentage des jeunes rencontrés par l'équipe de Clichy-sous-Bois se répartit de la manière suivante :

- 37% de jeunes « juste connus »
- 16% de jeunes accompagnés individuellement
- 47% de bénéficiaires d'actions collectives

Sur les 129 jeunes connus du service de Clichy-sous-Bois :

- La part des filles représente 30% (N=39)
- Plus de 69% constitue la part des garçons juste connus (N=90)
- Le pourcentage des mineurs parmi les jeunes connus s'élève à 49% (N=63),
- Les majeurs (N=66) atteignent quant à eux, une part de 51%

TOTAL CLICHY	Jeunes justes connus			Jeunes concernés par un accompagnement éducatif individuel										
				Ponctuels		dont nouveaux		Réguliers		dont nouveaux		Total jeunes accompagnés		
	G	F	Total	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	Total
Jusqu'à 10 ans inclus	20	4	**24**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
11 à 13 ans inclus				0	2	0	1	0	0	0	0	0	2	**2**
14 à 17 ans inclus	29	10	**39**	2	1	1	1	8	9	4	9	10	10	**20**
18 à 21 ans inclus	41	25	**66**	5	2	1	1	15	4	12	3	20	6	**26**
22 ans et plus				5	0	5	0	1	2	1	2	6	2	**8**
Sous-total par sexe	**90**	**39**		**12**	**5**	**7**	**3**	**24**	**15**	**17**	**14**	**36**	**20**	
TOTAL GENERAL	**129**			**17**		**10**		**39**		**31**		**56**		

48 jeunes ayant bénéficié de notre accompagnement en 2019 rentrent dans notre public cible, âgé de 11 et 21 ans (soit plus de 85%).

2.1. La présence sociale

L'idée première est de marquer le territoire par notre présence : être identifiables et identifiés. Mailler le travail éducatif autour du jeune via d'autres institutions tels les collèges, dans la rue (avec tous ses codes propres) donne l'occasion aux éducateurs de s'adapter aux divers contextes et d'entrer dans la relation socio-éducative plus rapidement. Le traitement des problématiques du jeune s'inscrit ainsi, dans une prise en charge globale.

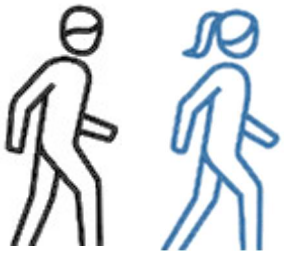

Un éducateur assure entre 5 à 15h hebdomadaires de présence sociale de proximité.

Comme l'année dernière, les temps de présence sociale ont été maintenus aux abords de chaque collège. Les jours et les heures sont réguliers. Ils donnent un repère aux jeunes qui nous sollicitent bien souvent de manière informelle, sur diverses problématiques qui sont traitées ultérieurement.

Les deux équipes effectuent entre **5 à 15 heures hebdomadaires de présence sociale**. Cette moyenne n'a pas évolué, depuis l'année dernière. Elle est fluctuante selon la météo, les aléas, les événements affectant la vie des quartiers.

2.2. La prise en charge du public

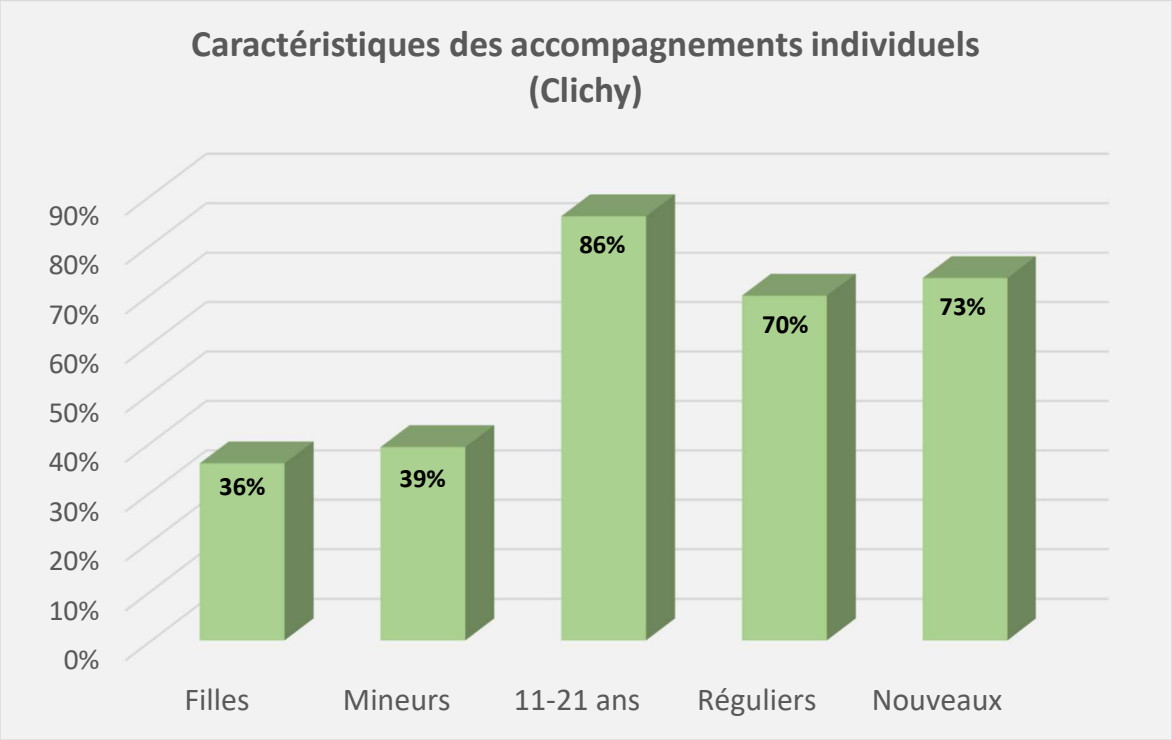

Les caractéristiques des accompagnements individuels sur le territoire clichois montrent :

- Que la part des filles s'élève à 36%
- Que celle des mineurs atteint les 39%
- Que le public cible âgé de 11 à 21 ans est représenté à 86%
- Que la part des accompagnements réguliers est de 70%
- Que les situations nouvelles représentent 73% des accompagnements.

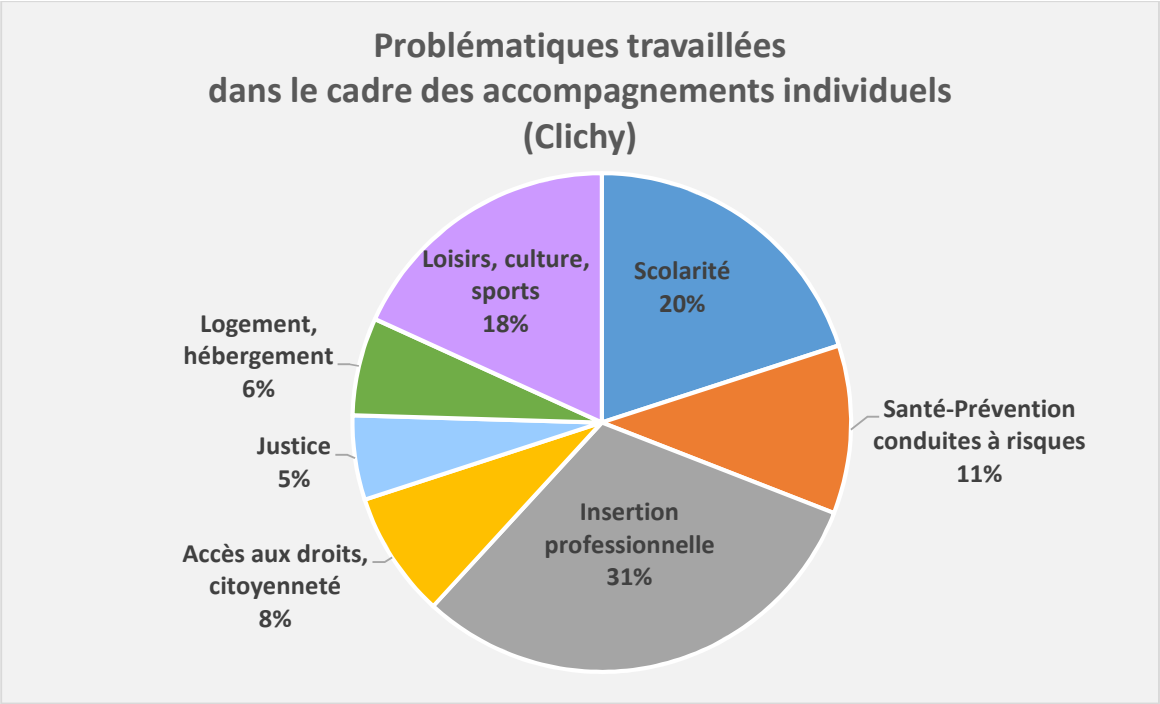

L'équipe éducative clichoise a travaillé **110 problématiques** avec les 56 jeunes accompagnés individuellement. Ces chiffres traduisent une moyenne comprise entre 1 et 2 problématiques travaillées dans le cadre des accompagnements mis en œuvre.

La répartition des thématiques sur lesquelles les jeunes ont été accompagnés montre que :

- 31% des problématiques travaillées relève de l'insertion professionnelle
- La scolarité représente 20% des accompagnements mis en œuvre
- Les thématiques relatives aux loisirs et la culture s'élèvent à 18%
- Les questions de santé et de prévention sont représentées avec 11%
- Les questions d'accès aux droits et la citoyenneté atteignent 8%
- Les problématiques liées à la justice au même titre que le logement et l'hébergement reflètent respectivement un faible pourcentage à hauteur de 5% et 6%.

2.3. La relation aux familles

Le soutien aux parents est transversal à l'action éducative et consiste avant tout, à reconnaitre ceux-ci dans leur place de responsables légaux, en qualité de premiers éducateurs qui décident et qui autorisent. Les éducateurs contactent autant que possible les parents et sollicitent leurs avis quand des démarches avec un jeune sont entreprises. L'équipe veille à ce que les parents soient reconnus dans leur rôle auprès des structures socio-éducatives, quand bien même ils sont défaillants. Pourtant dans la pratique, nous pouvons dans certaines situations, éprouver de grandes difficultés à obtenir l'adhésion des parents auprès desquels nous sommes intervenus ; ceci, pour des raisons que nous connaissons : histoire personnelle difficile, angoisse face à la précarité économique, relations conjugales conflictuelles…

De ce fait, le travail en partenariat s'intensifie autour de ces familles. Parfois, le maillage permet à certaines familles de reprendre pied et de ne plus se sentir démunies par rapport à ces problèmes éducatifs.

En 2019, **23 familles connues** sont recensées. **5 ont fait l'objet d'accompagnements**.

Aujourd'hui, la relation aux familles relève d'une insuffisance dans l'action éducative menée.

Conscients de cette difficulté, cet axe correspond à l'un des objectifs que la démarche d'évaluation interne a soulevés et sur lequel des points d'amélioration doivent être apportés dans les meilleurs délais.

2.4. Actions collectives

L'accès aux loisirs est une préoccupation notable auprès des jeunes. Nombreux sont ceux à s'intégrer dans le tissu associatif sportif et de loisirs de la ville. Il existe un service jeunesse au sein de la ville, trois centres sociaux. La ville est également dotée d'un centre sportif. Cependant, les jeunes que nous côtoyons souhaitent participer avec nous à des sorties variées, parfois même « consuméristes ».

Il s'agit en effet, de rentrer en contact avec ceux justement, invisibles, qui ne fréquentent pas ces services municipaux. Ces actions sont utilisées comme leviers pour entrer en contact avec ces derniers qui refusent bien souvent une activité dite traditionnelle et qui s'inscrit dans le temps. Dès que cela est possible, nous les encourageons à être acteurs de leurs loisirs, en les inscrivant dans une dynamique de projet lorsque cela s'y prête.

TOTAL CLICHY	Jeunes concernés par des actions éducatives collectives								
	Nombre de jeunes concernés			Dont nouveaux			Dont jeunes concernés uniquement par les actions collectives		
	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Jusqu'à 10 ans inclus	0	0	**0**	0	0	0	0	0	0
11 à 13 ans inclus	67	46	**113**	67	45	112	67	44	111
14 à 17 ans inclus	41	27	**68**	37	27	64	34	18	52
18 à 21 ans inclus	13	5	**18**	12	3	15	2	1	3
22 ans et plus	2	0	**2**	2	0	2	0	0	0
TOTAL par sexe	**123**	**78**		**118**	**75**		**103**	**63**	
TOTAL GENERAL	**201**			**193**			**166**		

201 jeunes sont concernés par des actions collectives mises en œuvre par l'équipe de Clichy-sous-Bois, dont **166 uniquement par des actions collectives**.

Les 166 bénéficiaires des actions collectives se caractérisent ainsi :
- La part des filles représente presque 38% (N=63)
- 62% de ces bénéficiaires sont des garçons (N=103)
- Le pourcentage des mineurs atteint aisément les 98% (N=163)

37 actions collectives ont été élaborées et mises en œuvre au profit des jeunes.

L'accent ayant été mis cette année, sur le développement social et local, **14 actions** ont été menées dans cette optique, visant à favoriser la participation des habitants à la vie sociale de leur quartier et à en améliorer le cadre de vie. La participation des éducateurs à la vie évènementielle du quartier leur permet de renforcer le travail en réseau et les relations avec les habitants. Ce type d'actions collectives a pour finalité, la production de lien social, et de fait, le lien intergénérationnel.

Ce travail de lien intergénérationnel a été rendu visible avec le projet Mémotopies. Faisant partie du projet de transition urbaine du quartier du Chêne Pointu, des seniors de la ville ont rencontré des jeunes mobilisés par l'équipe éducative. Ils ont échangé autour des souvenirs de ce quartier commun à tous, traversant les générations. Encadrés par les éducateurs et les concepteurs du projet, les riches échanges entre jeunes et moins jeunes autour du quartier et ce à quoi il renvoie, ont été filmés pour construire une mémoire commune. Le sentiment d'appartenance permettant en filigrane, une identité territoriale où partage et solidarité peuvent cohabiter malgré les différences d'âge. Ce projet devrait être reconduit en 2020.

L'équipe éducative clichoise a organisé deux séjours éducatifs :
- 1 séjour dans le Jura, avec un groupe exclusivement masculin composé de 7 mineurs
- 1 séjour à Cergy, avec un groupe exclusivement féminin composé de 6 mineures

Séjour dans le Jura

Les séjours ont été pensés de manière à séparer expressément les adolescents garçons et filles, tenant compte de la complexité que pourrait générer cette cohabitation.

La première raison relève d'un constat mis en lumière dans le cadre d'un de nos ateliers avec la PMI et les établissements scolaires. Nos interventions éducatives dans les classes de collège témoignent que les sujets autour des relations fille-garçon, de la sexualité sont délicats à aborder. Prendre la parole sur ces thématiques lorsque le sexe opposé est présent relève d'un frein. Il est d'ailleurs rare d'entendre une fille parler de son intimité devant un garçon.
S'exprimer à ce sujet devant un tiers s'avère souvent impossible, car le jeune s'expose au regard de l'autre avec la pression induite par le jugement.

Quand on sait aussi que pour la plupart, ces jeunes partagent une chambre ou le salon avec leur fratrie/parents, ils ont peu ou prou d'intimité dans leur environnement familial. Pourtant, parler d'intimité, de sexualité, de relations amoureuses se fait. Cet échange existe entre un(e) jeune et un éducateur(rice). Mais il ne peut exister qu'en dehors du territoire. Ce type d'échanges a lieu quand les jeunes sont du même sexe et qu'ils partagent leurs expériences à huis-clos.

Dans le cadre d'un séjour éducatif, l'occasion est donnée de faire circuler librement la parole, loin de l'environnement familier et de la pression sociale. Ces verbalisations sont essentielles dans la construction psychique d'un adolescent pour aborder des sujets qui sont sans doute, peu ou pas abordés au sein des familles. C'est une des raisons pour lesquelles nous offrons la possibilité aux jeunes de partir avec un groupe de pairs du même sexe.
Bien évidemment, d'autres objectifs éducatifs sont travaillés lors des séjours, tant sur le plan individuel que collectif. D'autant que l'équipe éducative s'attache à développer des activités mixtes sur le territoire.

Enfin, l'équipe s'inscrit dans une démarche d'accès aux vacances pour les familles. Nous travaillons en collaboration avec plusieurs partenaires intercommunaux : Service des assistantes sociales de secteur de Montfermeil, Centres Sociaux de l'orange bleu et de la Dhuys, CAF de Clichy Sous-Bois et Montfermeil.

Outre les diverses fêtes de quartier, l'inauguration du Tramway en décembre s'est révélée être un temps fort. A l'occasion de cet événement exceptionnel pour les habitants, les deux équipes éducatives, celle de Montfermeil et celle de Clichy Sous-Bois ont été réunies afin de proposer un stand restauration-boisson, à l'ensemble du public présent. Certaines jeunes filles du quartier du Bois du Temple de Clichy et des jeunes de Montfermeil ont participé à ces festivités de manière bénévole.

Inauguration du T4 (Equipes de Clichy et de Montfermeil)

4 chantiers éducatifs ont été organisés allant de la réhabilitation à de la construction, mobilisant 13 jeunes âgés de 18 ans à 25 ans. Le travail a lieu essentiellement sur le plateau de Clichy, avec les partenaires habituels de l'habitat. Ces contrats sont de courte durée.
Les chantiers éducatifs n'ont pas, à priori, d'objectif d'insertion économique. Cette mise au travail aide les jeunes à répondre à un besoin de reconnaissance, de valorisation, à mesurer leurs motivations à réaliser un travail. Souvent une première expérience professionnelle qui favorise l'adaptation de leur comportement en intégrant les règles liées à la vie de groupe, en se confrontant à la réalité du monde professionnel.

2 chantiers pédagogiques ont été réalisés mobilisant 7 jeunes. De manière générale, lorsque les jeunes participent à des travaux liés à un intérêt collectif, ils ne détériorent plus leur habitat.

Vignette « <u>Parcours classique en prévention spécialisée</u> »

« Sans expérience en prévention spécialisée et travaillant depuis un an au sein de l'équipe du Bas Clichy, j'ai été vite interpelée par la demande des jeunes et leur besoin d'être accompagnés pour faire face aux problématiques scolaires, judiciaires, sanitaires, addictives qu'ils rencontrent. Au quotidien, des présences sociales sont organisées et effectuées dans nos différents quartiers. Cela donne l'occasion aux éducateurs d'inscrire leurs actions au niveau local, en étant dans la proximité avec les jeunes et en rencontrant les habitants et les partenaires.

Les jeunes rencontrés dans le quartier ont souvent la même réaction en nous voyant pour la première fois. Ils expriment une certaine méfiance et s'interrogent : « Pourquoi ils me disent bonjour ? Ils sont de la police ? ».

Au fur et à mesure des rencontres quotidiennes, leurs carapaces s'ouvrent et une entrée en relation peut émerger. C'est à ce moment que nous expliquons notre travail et l'aide que nous pourrions leur apporter. Il faut énormément de temps pour qu'un lien de confiance se crée avec les jeunes, parfois même plusieurs mois, selon les groupes rencontrés.

En effet, dans la plupart des cas, c'est la nécessité d'être identifiés par les groupes qui nous permet par la suite, un accompagnement individuel auprès de ces derniers.

A titre d'exemple, nous avons entamé un travail il y a un an et demi avec un groupe de jeunes ciblé dans l'un des quartiers de Clichy-sous-Bois. Nous avons observé que ces jeunes étaient souvent dehors, livrés à eux-mêmes, consommant de la drogue et ne fréquentant pas l'école. Nous avons mis du temps à construire la relation éducative et la confiance avec ce groupe. Dans un premier temps, nous avons proposé des sorties ludiques (comme le lasergame) et des actions de participation à la vie citoyenne. Cela nous a permis d'attirer le groupe vers l'équipe et de consolider les liens apparents avec les éducateurs.

Bien plus tard, nous avons envisagé ensemble un séjour éducatif permettant de travailler la relation et le respect aux autres, le langage adapté ainsi que la découverte d'un nouvel environnement. Les jeunes ont pu participer à des actions collectives leur permettant de financer une partie du séjour.

Une fois la confiance établie entre les jeunes et les éducateurs à travers ces différentes actions, nous avons accentué notre travail sur les accompagnements individuels auprès de chacun des jeunes dont un nous sollicitant, car faisant face à des problèmes de justice.

Un des jeunes de ce groupe a fait l'objet d'un placement immédiat pour une durée de six mois après avoir été accusé d'un vol en réunion en bande organisée dans le quartier d'habitation. Le jeune en question a été interdit de se rendre sur le territoire clichois jusqu'au jugement. Le jeune a eu plusieurs injonctions du juge, dont celui de s'installer dans ce nouveau foyer. Nous avons jugé important de continuer le suivi et l'accompagnement individuel auprès de lui, en tenant compte de toutes ces injonctions de territoire. Nous nous sommes donc mis en relation avec les éducateurs de l'UEMO dont nous dépendons, pour établir un travail commun dans l'intérêt du jeune. Avec l'accord du juge, nous nous sommes mis en relation avec les éducateurs référents du foyer.

Après avoir mis à mal les 3 premiers entretiens avec l'UEMO, un travail triangulaire entre les éducateurs de la PJJ, ceux du foyer et de la prévention spécialisée a débuté pour accompagner le jeune. Nous avons abordé avec lui, les conséquences de ses actes. Nos échanges ont permis que les rendez-vous suivants soient honorés.

nous dépendons, pour établir un travail commun dans l'intérêt du jeune. Avec l'accord du juge, nous nous sommes mis en relation avec les éducateurs référents du foyer.

Après avoir mis à mal les 3 premiers entretiens avec l'UEMO, un travail triangulaire entre les éducateurs de la PJJ, ceux du foyer et de la prévention spécialisée a débuté pour accompagner le jeune. Nous avons abordé avec lui, les conséquences de ses actes. Nos échanges ont permis que les rendez-vous suivants soient honorés. Notre présence a d'ailleurs été déterminante pour la prise de conscience de sa situation.

De plus, en étant sur le quartier, nous pouvons faciliter les échanges avec la mère afin de la rassurer et de la soutenir dans les différentes démarches pour son fils. Enfin, travaillant dans le lycée du territoire de manière hebdomadaire, il ne nous n'a pas été difficile de nous mettre en lien avec les acteurs pédagogiques pour le mobiliser à nouveau, sur le plan scolaire.

L'accompagnement individuel auprès des jeunes dans les quartiers ne peut s'établir sans un minimum de lien et de confiance. Pour permettre une entrée en relation, les actions collectives en groupe constitue un levier, un support médiatisant le lien. Il s'agit d'un outil indispensable pour conduire des actions individualisées auprès des jeunes qui en formulent la demande. »

2.5. Nos partenaires pour agir

- **Insertion professionnelle**

Nous travaillons étroitement avec plusieurs associations d'insertion professionnelle à l'échelle locale et départementale dont :

- **Grand Paris / Grand Est**

La convention partenariale avec la communauté d'agglomération Grand Paris Grand Est, Pôle insertion professionnelle est mise en œuvre. Le travail d'insertion professionnelle s'effectue en grande partie avec la Mission Locale et Défi, l'association de l'EPT. La collaboration est fluide et les échanges facilitent la prise en charge effective et concrète du jeune.

- **C2Di 93**

Le travail avec C2Di s'effectue de manière plus mesurée. Nous nous attachons à positionner les jeunes si notre évaluation de leur demande est jugée suffisamment forte pour être en emploi rapidement, C2Di répondant à ce critère spécifique.

- **La ville CSB**

Le travail avec les services de la ville est tout aussi important. Arrimages a de nouveau participé cette année à la soirée Forum de l'Emploi mise en œuvre par le Grand Paris / Grand Est et le service des solidarités de la ville.

En fonction des profils des personnes, nous essayons de cibler les services de la ville - mais aussi ceux de l'appareil étatique - correspondant aux jeunes en recherche d'emploi et/ou de formation : point Information Jeunesse, Pôle Emploi, Astrolab, Positiv Planet, Cuisine mode d'emploi, Live de LVMH...

Aussi, une présence sociale a été mise en place avec le chargé d'insertion d'emploi du service des solidarités de la ville, fin du 3ème trimestre 2019. Nous l'accompagnons dans les zones où les personnes sont les plus éloignées du bassin de l'emploi. L'idée est de rencontrer les publics et de créer une accroche immédiate par une prise de rendez-vous.

- **Scolarité**

  - **Les établissements scolaires**

La collaboration avec le collège Louise Michel est maintenue et renouvelée. Un partenariat a également été initié avec le collège Romain Rolland. Le taux de présence est élevé : 70% des élèves en pause méridienne participent aux ateliers « Jeux » mis en place. Il peut arriver de retrouver ces élèves sur le dispositif ACTE de la Réussite Educative. L'accroche éducative y est alors facilitée ; la prise en charge plus rapide et parfois, plus efficace.

Des prémices de travail au sein du lycée Alfred Nobel auprès des élèves se sont engagées. Les éducateurs les rencontrent sur divers sujets.

  - **La Réussite Educative, dispositif ACTE**

Le travail partenarial a été renforcé cette année. Les échanges inter-partenaires sont efficients mais aussi, plus nombreux. Pour exemple, l'atelier « Savoirs-Être » a lieu dans les locaux du PRE. Nous animons deux heures d'atelier au lieu d'une, par rapport aux années précédentes. Ceci nous laisse plus de temps pour explorer des questions éducatives avec les jeunes. Nous assistons aussi au bilan des jeunes accompagnés, quelques jours après leur exclusion. Cela donne un sens au travail éducatif pour le jeune, mais aussi pour les intervenants.

- **Santé**

Dans l'esprit d'un jeune, la Santé relève souvent d'une représentation floue voire erronée. Qu'il s'agisse de l'estime de soi, de la relation au corps, des addictions, de la violence… c'est un sujet bien souvent dilué, oublié du jeune. Dans une perspective d'accompagnement vers une prise de conscience chez les jeunes, nous tentons de leur transmettre des outils adaptés pour être capables de s'impliquer, de se prendre en charge sur le plan individuel et collectif en leur donnant les moyens de décider pour eux-mêmes. En lien avec des partenaires spécifiques et selon les politiques publiques, le travail de prévention santé a été axé suivant 5 thèmes :

  - **Prévention Tabac / Chicha**

Par le biais du service des solidarités de la Mairie, nous avons emmené les acteurs du CRIPS dans les halls d'immeubles dans les secteurs Bois du Temple et autour du Mac-Donald, à la rencontre des jeunes afin d'engager une discussion sur les effets du tabac et l'utilisation de la chicha. Les jeunes ont répondu présents. Ce travail de prévention avec le CRIPS se poursuit.

- **Prévention MST-IST**

Comme l'année passée, une action coup de poing a été mise en place dans le secteur du Chêne Pointu, sur le dépistage des infections et maladies sexuellement transmissibles. Nous avons accompagné les acteurs du CRIPS, à la rencontre des groupes d'adolescents dans les halls d'immeuble pour échanger sur la sexualité et toute question s'y rapportant. Dans ce cadre, notre local a été utilisé pour y effectuer des TROD par des professionnels de santé du CeGIDD. Un large public a pu se renseigner sur sa santé de manière anonyme.

- **Violence**

Suite à une rixe très violente devant le lycée en novembre 19, créant une tension assez forte sur les quartiers pendant quelques semaines, nous avons décidé de mettre en place avec le lycée une action à destination de certains élèves du lycée, avec l'organisme Tête à Tête. Malheureusement cette action sera reportée à 2020 pour des raisons d'organisation des différents services. Néanmoins, les jeunes élèves visés par ce type d'actions sont connus de notre service et ont pu malgré tout, bénéficier d'un échange autour de ce thème avec l'association Tête à Tête.

- **Atelier santé - Relation filles-garçons et sexualité**

Comme l'année dernière, nous nous inscrivons en multi-partenariat au sein de deux collèges et du lycée. Cet atelier est co-animé par l'un des médecins d'une PMI de secteur en lien avec l'Hôpital Intercommunal et deux animatrices policières du Centre Loisirs de la Jeunesse de Montfermeil-Clichy Sous-Bois. Cet atelier a pour but d'échanger sur les relations filles – garçons, via les réseaux sociaux, les addictions, le harcèlement, la sexualité avec des groupes classes, mais aussi autour d'un forum.

- **Recherche-action "réseaux sociaux"**

En parallèle et pour mener à bien ces actions importantes, certains professionnels de l'équipe participent à une recherche action sur le thème des réseaux sociaux, des conduites à risques. Les jeunes étant très nombreux à vivre à travers le monde virtuel, il est important d'y participer pour être au plus près de cette réalité, lors de notre accompagnement.

- **Protection de l'Enfance / Prévention de la délinquance**

  - **ASE**

Cette année, la collaboration avec l'ASE n'a pas été inexistante. Les situations sont traitées au cas par cas ; un travail commun a été mené dans le cadre d'une réunion pluri-professionnelle (RPP) concernant un jeune accompagné par l'équipe éducative puis de manière plus informelle, pour le suivi d'autres jeunes en situation de danger.

  - **CLSPD-GPSD**

L'équipe éducative est invitée à la cellule de veille existant sur la commune. A ce titre, elle participe à cette instance, aux côtés du service de prévention sécurité et tranquillité publiques. Nous occupons aussi une place au sein du Groupe de Prévention et de Suivi de la Délinquance. Des échanges avec le service de tranquillité publique existent, même si le travail collaboratif s'avère difficile dans le cadre du contrat d'objectifs qui lie pourtant nos services respectifs.

En effet, les événements violents entre jeunes qui ont éclaté en novembre 2019 ont mis en lumière cette difficulté. Ayant pourtant proposé une présence sociale commune les soirs, dans une approche complémentaire et dans l'objectif d'apaiser les tensions en dialoguant avec les jeunes, nous nous sommes heurtés à un frein. Le travail avec les différents services de la ville n'a pu être honoré, au motif qu'un projet commun n'avait pas été élaboré.
Cette année, la Charte qui relie les acteurs de prévention et ceux de Protection de l'Enfance pour la mise en œuvre d'actions communes dans l'intérêt des jeunes n'a pas été signée. Un questionnement d'autant plus profond s'impose, car cette charte avait été signée en 2018.

Malgré la tentative de médiation initiée par le service des solidarités, le partenariat entre nos deux équipes s'en trouve impacté, parfois au détriment de notre public commun.
A défaut de coordination, certains jeunes sont pris en charge par des acteurs institutionnels dont l'accompagnement s'avère inopérant et susceptible d'engendrer une perte du lien de confiance avec notre équipe éducative.

- **Maison de la Justice et du Droit (MJD)**

N'intervenant plus dans le cadre du GPSD, la MJD relève d'un espace intermédiaire qui permet aux jeunes de comprendre leurs droits et leurs obligations, de mieux saisir le système judiciaire et son champ d'intervention quand ils y sont confrontés, pour un questionnement ou un rappel à la loi.

- **La P.J.J et le TGI**

Le travail avec l'UEMO du Raincy est exercé de manière étroite lorsqu'il y a des suivis communs. Le service peut, à son tour, nous contacter pour certaines situations. Des mineurs et majeurs, parfois leurs familles, nous sollicitent pour un accompagnement afin de se présenter à une audience. Il est alors important d'expliquer aux services judiciaires le contexte dans lequel le jeune évolue. Les magistrats rencontrés jusqu'alors approuvent et encouragent cette démarche.

Cette année, nous avons proposé d'emmener l'un des juges affectés à la ville à la rencontre des jeunes dans leur environnement familier, autrement qu'en audience. Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'approcher différemment le public, en offrant la possibilité d'un dialogue en dehors des murs, avec un représentant de l'autorité. Le juge présent a apprécié les échanges noués au cours d'un après-midi, tant avec les jeunes sur des sujets tels que la société, leurs agissements… Cette approche fut aussi l'occasion pour les éducateurs, de montrer le travail de dentelle qu'ils opèrent auprès de ce public. L'idée étant de renouveler cette expérience l'année prochaine, à des fins éducatives.

2.6. Perspectives de travail 2020

SCOLARITÉ

- Maintenir un partenariat engagé avec le lycée Alfred Nobel, en travaillant sur les problématiques de santé des adolescents en partenariat avec Tête-à-tête
- Développer un partenariat avec le collège Robert Doisneau, en proposant une action sportive ou culturelle à mettre en place au sein de l'établissement, selon la demande.

SANTÉ

- Participer à la recherche action prévention des conduites à risques avec la Mission Métropolitaine des Conduites à Risque.
- Maintenir le travail partenariat PMI/CES/Arrimages sur les ateliers et forum santé dans les établissements scolaires.
- Travailler avec le CRIPS basé à Pantin, en emmenant des groupes de jeunes en lien avec la Mission Locale dans leurs ateliers pour prévenir les risques liés à la toxicomanie ou la sexualité.

PROTECTION DE l'ENFANCE - PREVENTION DÉLINQUANCE

- Développer et renforcer le partenariat avec les acteurs du secteur : travail d'accompagnement cas par cas avec l'ASE, la PJJ, le SPIP et ESSOR pour les jeunes majeurs.
- Participation régulière au CLSPD.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Se réinscrire dans le partenariat clause d'insertion pour un meilleur suivi des jeunes accompagnés, car ce n'est plus le cas en 2019. Ce dispositif n'existe plus alors qu'il est essentiel car il rassemble la plupart des acteurs d'insertion professionnelle.
- Etudier des lieux de chantiers éducatifs avec la DIVAQ, susceptible de proposer des chantiers pédagogiques (appartements appartenant à la mairie...).
- Renforcer le lien avec la Mission Locale en continuant de participer hebdomadairement aux commissions « Garantie Jeune », rencontrer ces jeunes, participer avec ces groupes à des travaux au sein de ce dispositif puis travailler avec eux la dimension du bien-être et de la santé en les emmenant aux ateliers du CRIPS. Travail habituel pour le cas par cas avec les CIP.

CULTURE LOISIRS SPORTS SÉJOURS

- Faire accéder les jeunes à des spectacles proposés par le service de l'espace 93 et favoriser le lien avec les ateliers Médicis en fonction de la programmation, le tout dans un projet photo/image/réalité virtuelle/ suite à un travail sur la prévention de la dépendance mis en route en novembre 2019.

- Continuer de faire participer les jeunes aux actions citoyennes à visée développement local et social.
- Mettre en place un atelier sport dirigé soit vers le foot soit vers le rugby, avec l'un ou les deux collèges du Haut.
- Mettre en œuvre des séjours, dont un à visée pédagogique, avec des plus jeunes.
- Positionner davantage de familles en séjours espaces vacances.

ARRIMAGES prévention spécialisée

EQUIPE DE MONTFERMEIL

6, allée Paul Langevin
93170 MONTFERMEIL
Tél : 01.48.68.44.65
https://www.arrimages.org

Effectifs présents au 31/12/2019

Kamel ADJAL	Responsable d'Equipe
Pauline DE SIMONE	Educatrice Spécialisée
Landry LIMER	Educateur Spécialisé
Brunehilde RAYMOND	Educatrice Spécialisée

1. Contexte général d'intervention

Les missions de la prévention spécialisée restent en général, abstraites voire floues pour beaucoup de politiques, et certains acteurs institutionnels. Le service de Montfermeil œuvre depuis 5 ans à rendre visible les actions menées auprès du public, en intervenant sur des quartiers ciblés où les problématiques d'ordre social sont avérées.

Le service se rend disponible pour faire valoir sa connaissance du territoire, du public et des problématiques soulevées. Il prend de la place sur le terrain malgré ses 4 postes éducatifs et celui du chef de service, pour donner une meilleure visibilité des actions menées.
Le service se fait relais des dispositifs existants et inscrit ses actions dans la complémentarité de ceux-ci.

Sur le plan des ressources humaines, l'équipe est stable depuis plusieurs années. Cette stabilité est une force et renvoie aux jeunes ainsi qu'aux partenaires, une visibilité sur le territoire à travers les actions et les accompagnements mis en œuvre tout en inscrivant les actions dans un partenariat consolidé. L'équipe prend plaisir à être au travail et à accomplir les missions qui lui sont confiées. Se projetant vers d'autres horizons, le départ d'un éducateur au dernier trimestre 2019 vient pourtant changer la configuration de l'équipe.

Elle s'entend dire, au quotidien : « *Encore vous ? Vous êtes sur toutes les actions, comment faites-vous ?* ». C'est une lourde charge de travail nécessitant organisation et planification, mais ce mode d'action porte ses fruits car aujourd'hui, le service éducatif est connu et reconnu sur le territoire montfermeillois. En effet, l'équipe est valorisée sur plus d'une dizaine d'articles dans la revue mensuelle municipale (voir en annexes).
La reconnaissance par les tiers du travail mené produit un effet bénéfique, l'équipe soutenue dans ce qu'elle entreprend, est portée dans un élan constructif où chacun y trouve son compte.

Afin d'optimiser le fonctionnement de l'équipe, celle-ci se partage des références d'interventions. Chaque éducateur coordonne des réunions de travail liées aux questions de santé, d'insertion, de scolarité, de justice, d'accès au droit et d'amélioration de cadre de vie, seul ou accompagné du chef de service. Chaque éducateur est donc référent d'un axe.

Suite à une période de tensions, l'équipe a été sollicitée dans le cadre de temps de présence sociale nocturnes en novembre 2019 afin d'apaiser le climat sur les quartiers.

Ces temps ont fait l'objet de renforcement de liens avec les services municipaux présents pour gérer la situation de crise.

2. L'activité éducative

L'équipe de Montfermeil a été en contact avec **500 jeunes** dont :

- 153 jeunes juste connus
- 154 jeunes accompagnés individuellement
- 193 jeunes uniquement concernés par des actions collectives

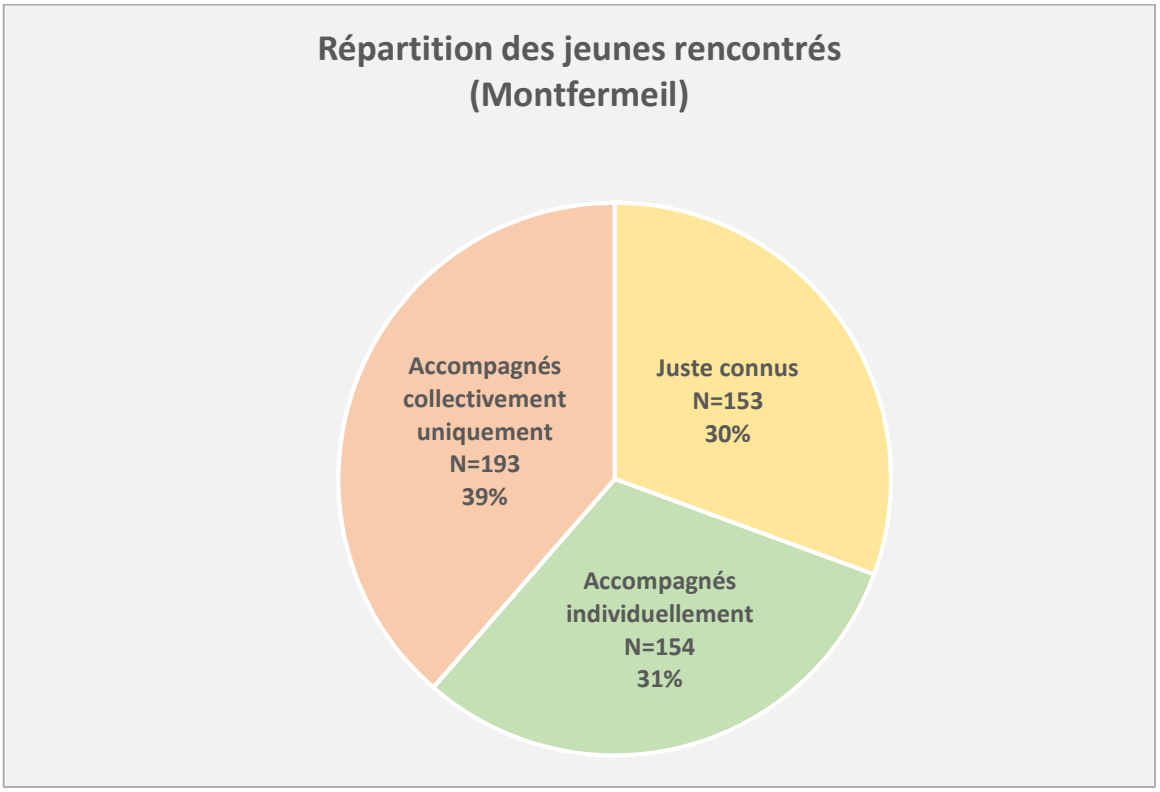

Le pourcentage des jeunes rencontrés par l'équipe de Montfermeil se répartit de la manière suivante :

- 30% de jeunes « juste connus »
- 31% de jeunes accompagnés individuellement
- 39% de bénéficiaires d'actions collectives

Sur les 153 jeunes connus du service de Montfermeil :

- La part des filles représente 49% (N=75)
- 51% constitue la part des garçons juste connus (N=78)
- Le pourcentage des mineurs parmi les jeunes connus s'élève à 37% (N=56)
- Les majeurs (N=97) atteignent quant à eux, une part de 63%

TOTAL MONTFERMEIL	Jeunes justes connus			Jeunes concernés par un accompagnement éducatif individuel										
				Ponctuels		dont nouveaux		Réguliers		dont nouveaux		Total jeunes accompagnés		
	G	F	Total	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	Total
Jusqu'à 10 ans inclus	17	35	**52**	4	3	4	3	0	1	0	1	4	4	**8**
11 à 13 ans inclus				6	10	4	8	4	2	4	0	10	12	**22**
14 à 17 ans inclus	3	1	**4**	6	4	3	3	31	1	8	0	37	5	**42**
18 à 21 ans inclus	58	39	**97**	3	4	2	4	31	12	12	7	34	16	**50**
22 ans et plus				5	0	5	0	22	5	13	3	27	5	**32**
Sous-total par sexe	**78**	**75**		**24**	**21**	**18**	**18**	**88**	**21**	**37**	**11**	**112**	**42**	
TOTAL GENERAL	**153**			**45**		**36**		**109**		**48**		**154**		

Agé de 11 à 21 ans, notre public cible est majoritairement représenté avec un pourcentage de 74% dans les accompagnements (N=114).

26 jeunes accompagnés par notre équipe sont concernés par des suivis de nature administrative ou judiciaire en concomitance, ce taux atteignant presque 17% des accompagnements.

2.1. La présence sociale

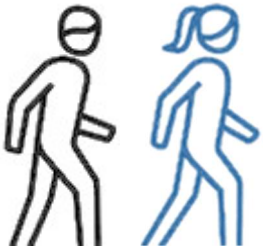

Un éducateur a assuré environ 7h hebdomadaires de présence sociale de proximité.

La présence sociale fait partie du cœur du travail en prévention spécialisée. Le choix de porter davantage d'actions collectives en 2019 impacte en conséquence, l'organisation du service qui se voit réduire le temps dédié au travail de rue. Cette proximité qui permet d'aller vers les publics éloignés a été concentrée au bénéfice d'activités réunissant des groupes de jeunes.

L'équipe de Montfermeil honore en 2019, une moyenne de **7 heures de présence sociale par semaine.** Celles-ci concernent le quartier des Bosquets, en privilégiant les résidences Paul Langevin, Berthe Morisot, Temps des Cerises et le marché.

Avec la Mission Locale, **35 présences sociales de proximité** ont été réalisées en commun, avec l'intervention du conseiller d'insertion itinérant de la Mission Locale. Ces temps s'organisent les jeudis après-midi de 15h à 17h. Cette coopération fructueuse a donné lieu à l'approche d'une centaine de jeunes et a permis une mise en lien avec 70 d'entre eux, comptant une dizaine de filles. Concrètement, cette modalité d'approche a favorisé l'inscription de 20 jeunes à la Mission Locale.

Début octobre, deux stagiaires en deuxième année de formation d'éducateur spécialisé de l'IRTS de Neuilly-sur-Marne sont accueillies dans l'objectif de faire connaitre la prévention spécialisée et de renforcer le travail réalisé. Bien que l'accueil de stagiaires soit le bienvenu pour soutenir les actions collectives, le dernier trimestre 2019 a également été un moment intense en activités et fatiguant.

D'autant qu'une veille éducative a été assurée auprès de groupes de jeunes suite à des règlements de compte. Un jeune scolarisé au lycée Alfred Nobel habitant Clichy-sous-Bois en a poignardé un autre à la cuisse qui lui, demeurait sur le territoire de Montfermeil, amenant chacun de ces groupes à surenchérir avec violence.

En collaboration avec les services de la ville (Espace Jeunesse, Centre de Loisirs, Sports, Politique de la Ville), une veille sociale a été mise en place durant une semaine, de 18h à minuit, pour tenter d'apaiser les tensions entre les groupes de jeunes. Cette opération a été menée conjointement sur le territoire de Clichy-sous-Bois.

En 2019, le travail de rue est parfois mené dans le cadre d'événements ponctuels de crise. Ainsi, **plus d'une dizaine d'interventions éducatives** ont été nécessaires pour désamorcer ces situations aux abords des collèges, du stade de football. Sur le quartier de la Dhuys notamment, qui sépare physiquement la commune de Clichy-sous-Bois et Montfermeil, où les règlements de compte sont fréquents.

Ces tensions entre les jeunes qui perdurent malgré les années, amènent l'équipe éducative à alerter les services de la Politique de la Ville et à agir parfois avec les forces de l'ordre et l'Espace Jeunesse pour tenter de dialoguer. Le rappel à la loi est systématique et inscrit notre action éducative dans un cadre qui ne laisse pas de place à l'ambiguïté.

Les liens sociaux avec notre public cible relève de notre priorité durant le travail de rue. Nous mettons un point d'honneur à inscrire nos missions dans un axe préventif auprès des mineurs entre 10 et 13 ans, en donnant la place aux parents dans leurs fonctions éducatives pour qu'ils sollicitent les structures de droit commun (Centre de Loisirs Jeunesse de la Police Nationale, Espace Jeunesse et Centre Social).

Suivant les tranches d'âge, les demandes exprimées sont différentes : en effet, dans le cadre des présences sociales assurées sur le territoire, il ressort des éléments principaux. Le travail de rue débouche ainsi souvent sur des échanges tournés vers la recherche d'emploi, vers des activités de loisirs et des demandes d'accès au droit.

2.2. La prise en charge du public

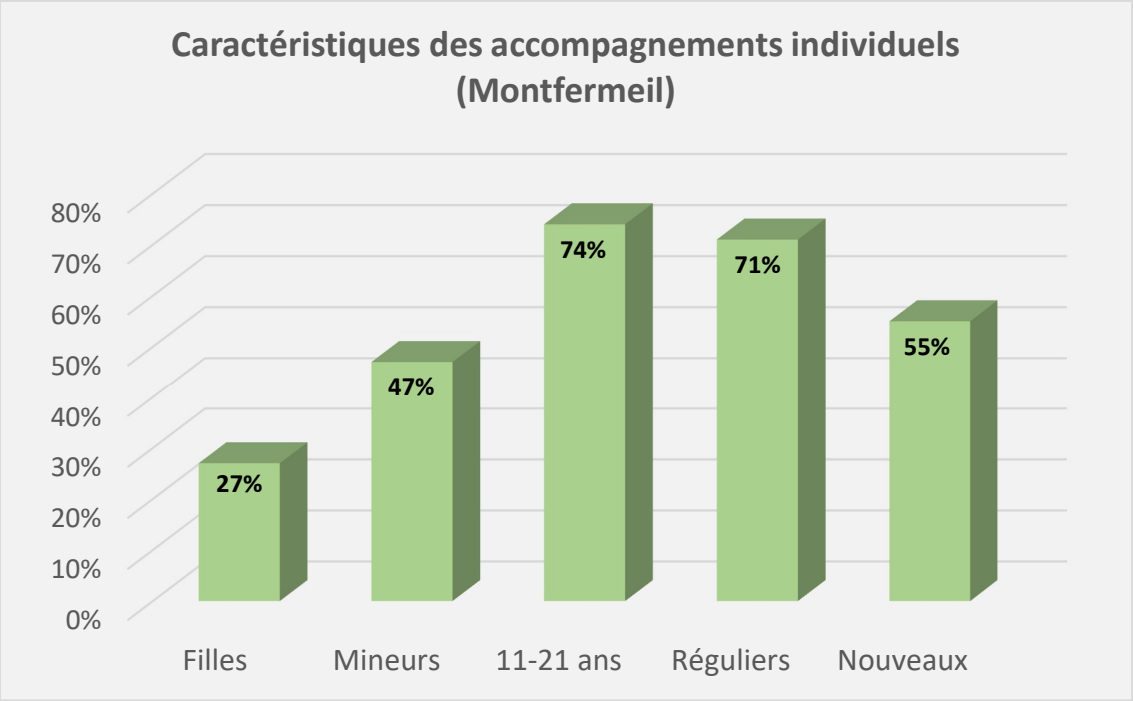

Les caractéristiques des accompagnements individuels par l'équipe éducative de Montfermeil montrent :

- Que la part des filles s'élève à 27%
- Que celle des mineurs atteint 47%
- Que le public cible âgé de 11 à 21 ans est représenté à 74%
- Que la part des accompagnements réguliers est de 71%
- Que les situations nouvelles représentent 55% des accompagnements.

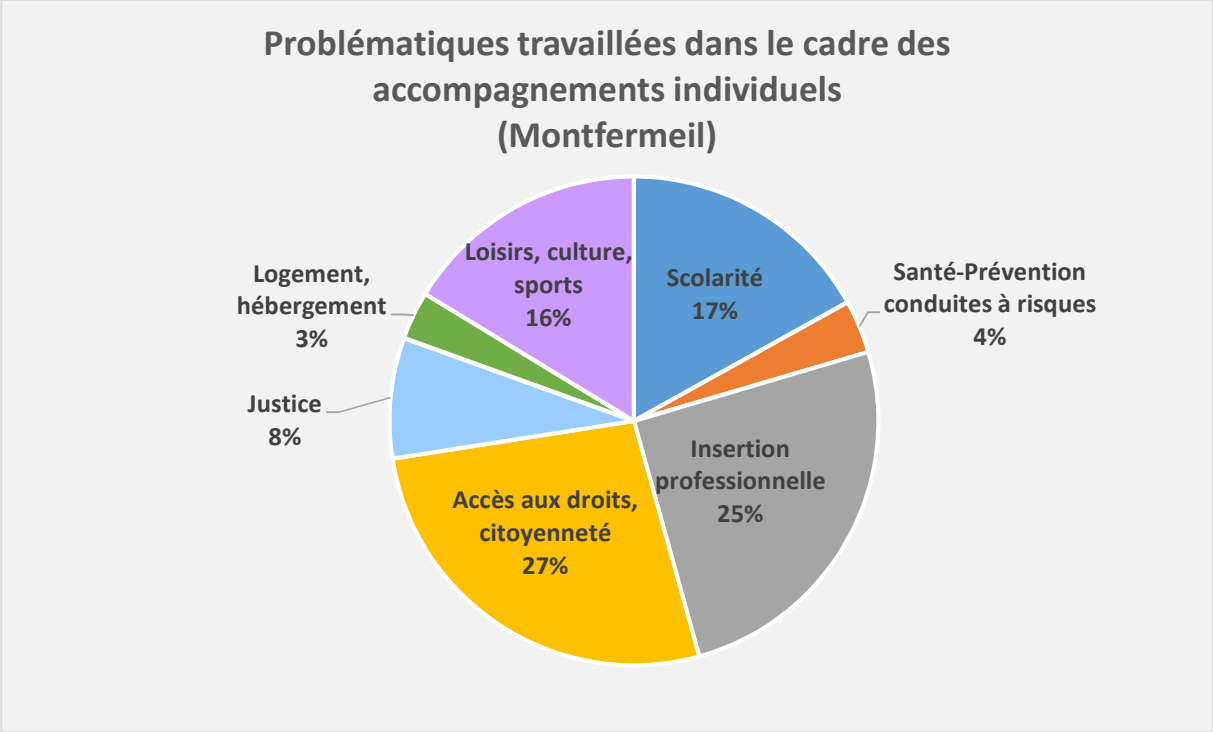

L'équipe de Montfermeil a travaillé **313 problématiques** avec les 154 jeunes accompagnés individuellement. Ces chiffres traduisent une moyenne d'au moins 2 thématiques qui ont pu faire l'objet d'accompagnements.
La répartition des thématiques sur lesquelles les jeunes ont été accompagnés montre que :

- 27% des problématiques travaillées relève de l'accès aux droits et la citoyenneté
- L'insertion professionnelle représente 25% des thématiques abordées
- La scolarité quant à elle, s'élève à 17%
- Les activités culturelles et sportives sont représentées à hauteur de 16%
- Les questions relevant de la justice atteignent 8%
- Les problématiques liées à la santé au même titre que le logement et l'hébergement reflètent respectivement de faibles pourcentages compris entre 3 et 4%.

Il semble pertinent de réaffirmer que les données quantitatives établies sont sous-estimées, loin d'être fidèles à la réalité. L'équipe éducative est au contact d'un public important lors des déambulations de l'espace public. Seules sont retenues, les personnes dont nous connaissons l'identité. Une partie des jeunes connus est issue des ateliers menés au sein des collèges, mais aussi des actions d'amélioration du cadre de vie qui s'organisent conjointement avec les différents partenaires. Enfin, quelques un d'entre eux, viennent des actions intergénérationnelles.

Les principales catégories d'âge bénéficiaires de l'accompagnement éducatif :

- **Les mineurs de 10 à 15 ans** font l'objet d'accompagnements individuels en associant les parents et en leur rappelant que ceux-ci demeurent les premiers éducateurs. Il s'agit de démarches courantes d'accès aux droits, des activités de loisirs en proposant en première intention, d'inscrire leurs enfants dans les structures d'accueil classiques. L'intervention éducative permet souvent de maintenir l'équilibre qui a pu être fragilisé au sein des familles dans lesquelles « le vivre ensemble » devient complexe. Le « tiers éducateur » garantissant aux parents, la légitimité de leurs fonctions éducatives auprès de leurs enfants. Ce type d'intervention consiste à médiatiser le lien filial pour que chacun (re)prenne sa place. Il permet aussi d'éviter des situations de tensions familiales pouvant aller jusqu'à la rupture des liens.

- **Les jeunes âgés de 15 à 17 ans** souvent en situation d'échec scolaire ou d'absentéisme, quittant le système scolaire. L'approche éducative consiste à leur redonner confiance en valorisant leur estime de soi, tout en les mettant en lien avec les établissements scolaires et le Parcours de Réussite Educative.

- **Enfin, les 16/25 ans**, catégorie d'âge la plus visible sur le territoire, formulant souvent une demande d'emploi sans réussir à en identifier les freins. L'accompagnement de ce public consiste à expliquer les missions des structures à orienter vers la Mission Locale et le service emploi du Grand Paris / Grand Est.

Les éléments reflètent une proportion de 27% de filles dans les accompagnements individuels. Non pas grâce aux présences sociales, mais plutôt grâce au travail mené toute l'année en lien avec le collège Picasso et le collège Jean Jaurès, dans le cadre des ateliers jeux visant à sensibiliser les jeunes aux conduites à risque.

53 jeunes ont été accompagnés individuellement sur des **difficultés d'ordre scolaire**. Associés à cette démarche, les parents ont également soutenu en tant que premiers éducateurs, l'accompagnement mis en place conjointement avec le PRE et avec l'assistante sociale du collège Picasso.

79 jeunes ont été accompagnés sur des **problématiques d'insertion professionnelle**. Cela a débouché pour 6 d'entre eux, à la signature de CDI dans le secteur marchand après une période d'essai concluante. 15 d'entre eux ont été positionnés sur des missions temporaires dans le cadre de clauses d'insertions permettant de travailler entre 1 semaine à plus de 6 mois dans le domaine du bâtiment et ainsi de se remobiliser.

Parmi eux, quelques salariés de la Régie de Quartier confrontée au dépôt de bilan, ont été orientés pour retrouver un emploi. Grâce à notre intermédiaire et notre réseau partenarial, 6 parents ont intégré des postes d'insertion dans l'entretien d'espaces verts chez « Etude et Chantier », d'autres avec les services du Grand Paris ont été recrutés en qualité d'agents d'entretien et certains ont intégré les services municipaux des deux villes dans le domaine de la voirie.

L'équipe éducative a également mené un travail de fond auprès des jeunes en errance pour les engager vers le dispositif « Garantie Jeunes » de la Mission Locale. Une dizaine de jeunes a concrètement intégré ce dispositif.

Concernant les activités des loisirs, les bénéficiaires ont été « triés » parmi les familles les plus en difficulté financièrement et ceux qui se retrouvaient en difficulté de communication avec leurs parents. Se confrontant de plus en plus à la paupérisation des familles, l'équipe peut suggérer une activité de loisirs comme porte d'entrée à la relation éducative. L'accompagnement du jeune consiste alors, au moyen d'une action collective, à l'extraire des difficultés socio-économiques rencontrées par la famille, tout en conjuguant les efforts avec le SSD afin de trouver des alternatives comme l'intervention à domicile d'une professionnelle en gestion du budget familial.

2.3. La relation aux familles

La relation « aux familles » reste une donnée difficile à apprécier en terme qualitatif, souvent révélatrice des fonctionnements familiaux suivant les cultures présentes sur les quartiers d'intervention.

La famille ne s'entend pas forcément au sens « famille nucléaire » composée d'un couple parental chargé communément de l'éducation des enfants. La réalité est parfois différente et demande à l'équipe, une adaptation permanente selon l'interlocuteur parental. En effet, la fonction éducative relevant essentiellement des rôles assignés aux mères, parmi les cultures en présence, les professionnels demeurent surtout en lien avec elles, les époux se rendant indisponibles et peu visibles.

La relation avec le(s) « parent(s) » va donc dépendre de l'objet de la rencontre (décrochage scolaire, passages à l'acte, positionnement du jeune sur une action collective, inquiétudes concernant l'environnement familial…). Dans la majorité des situations, ces entretiens ont lieu au domicile des parents dans leur environnement personnel favorisant les échanges constructifs en induisant que nous sommes en mesure de les accompagner dans leurs fonctions éducatives, sans porter de jugement.

La relation aux familles peut prendre la forme d'une place de tiers que nous sommes amenés à occuper, afin d'éviter la rupture de communication entre le parent et le jeune, mais aussi parfois entre le parent et le partenaire (médiation entre le parent et l'école, avec le SSD…).

L'accompagnement socio-éducatif mis en œuvre auprès du jeune peut parfois s'étendre aux parents. Selon leurs problématiques sociales, ils sont orientés vers les structures adaptées. Dans ces situations, il s'agit d'un accompagnement global qui touche le système familial et qui s'articule telle une passerelle pour construire un lien contigu entre les familles et le droit commun.

2.4. Les actions collectives

En début d'année, le service éducatif a pour habitude de prendre un temps de réflexion afin de prévoir un agenda destiné aux actions collectives. Cette réunion permet d'anticiper l'activité en l'organisant en fonction des observations du terrain, des échanges avec les partenaires mais aussi avec le public prioritaire.

TOTAL MONTFERMEIL	Jeunes concernés par des actions éducatives collectives								
	Nombre de jeunes concernés			Dont nouveaux			Dont jeunes concernés uniquement par les actions collectives		
	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Jusqu'à 10 ans inclus	46	4	**50**	41	2	43	46	4	50
11 à 13 ans inclus	44	40	**84**	36	35	71	38	36	74
14 à 17 ans inclus	50	32	**82**	25	26	51	27	32	59
18 à 21 ans inclus	22	12	**34**	14	10	24	4	4	8
22 ans et plus	12	3	**15**	9	0	9	1	1	2
TOTAL par sexe	**174**	**91**		**125**	**73**		**116**	**77**	
TOTAL GENERAL	**265**			**198**			**193**		

265 jeunes sont concernés par les actions collectives mises en œuvre par l'équipe de Montfermeil, dont **193 uniquement par des actions collectives**.

Les 193 bénéficiaires des actions collectives se caractérisent ainsi :
- La part des filles représente presque 40% (N=77)
- 60% de ces bénéficiaires sont des garçons (N=116)
- Le pourcentage des mineurs atteint aisément les 99% (N=191)

Les actions collectives relèvent d'outils moteurs pour les interventions socio-éducatives, elles offrent l'opportunité de côtoyer les publics sur des temps distincts. Que ce soit sur des temps de loisirs, de culture, de santé, d'insertion professionnelle, elles permettent de créer du lien social et d'entrevoir les difficultés rencontrées. Supports à la relation éducative, les actions collectives donnent un accès privilégié pour relayer la demande d'aide ou de soutien auprès des services compétents.

Au total, une cinquantaine d'actions collectives a été réalisée en 2019 par l'équipe éducative. Toutes ces actions ont été des opportunités pour consolider ou construire le partenariat.

- Fête des voisins
- Ateliers diététiques avec la CPAM
- Sorties journalières
- Des actions collectives menées selon l'actualité locale (fêtes de quartier, semaine de la parentalité…)

19 actions de vie de quartier et développement local ont été portées avec les partenaires du territoire.

A/ *Action « Jardin Zen »*

En janvier 2019, le constat est le suivant pour un groupe identifié de jeunes : des mineurs âgés de 10 à 13 ans dégradent et causent des nuisances dans leur résidence d'habitation. Plusieurs échanges éducatifs avec ces jeunes ont d'abord été nécessaires pour leur faire prendre conscience des faits.

Nous avons ensuite suggéré au bailleur I3F, de les mobiliser avec leurs parents afin de réaliser des espaces de jardin zen, améliorant le cadre de vie au sein de leur environnement résidentiel. L'objectif consiste à impliquer tous les acteurs dans l'action et de valoriser l'investissement des jeunes par un séjour pédagogique.

Les étapes de mise en œuvre de l'action collective :

- Rencontre de l'équipe de direction et du bailleur
- Rencontre du chargé de projet I3F et du gardien de la résidence
- Sélection de 6 jeunes auteurs des nuisances et des dégradations
- Présentation collective du projet aux jeunes et à leurs parents
- Rencontres individuelles des jeunes et de leurs parents, afin de réfléchir sur les nuisances causées et l'éventuelle indemnisation incombant aux responsables légaux
- Définition du travail à réaliser et détermination de de la période
- Programmation du séjour (lieu, tâches collectives, planning repas et activités)

L'action a été réalisée avec succès. Les jeunes ont été assidus, sauf l'un d'entre eux qui ne s'est jamais présenté. Nous avons néanmoins relevé quelques difficultés de comportement liées à un manque de concentration, du fait de leur jeune âge. D'autant que les tâches à réaliser pour la construction de ce jardin zen n'étaient pas attrayantes. La terre à retourner, les mauvaises herbes à arracher, la mise à niveau du sol, le géotextile à poser et agrafer, les plantes à poser... Tout au long de l'action, il a fallu discuter, stimuler, motiver et valoriser leurs interventions. Dans l'ensemble, les jeunes ont bien cheminé.

La finalité de cette action collective a été atteinte : fiers du travail qu'ils ont réalisé, les jeunes ont pris conscience de leurs actes. Satisfait du résultat obtenu, le bailleur se réjouit du jardin zen respecté par l'ensemble des résidents qui ont d'ailleurs, tout au long de ce projet, soutenu la démarche des jeunes.

Deux actions « Jardin Zen » ont eu lieu, en février puis en mai 2019.

B/ *Action « Rencontres intergénérationnelles* »

Imaginée à la suite d'un constat formulé en avril 2017, en concertation avec la directrice du Service Social Départemental, le Centre Communal d'Action Sociale et le service éducatif, la réflexion menée aboutit à un constat simple. Nos publics respectifs n'entretiennent pas ou peu de relations sociales les uns avec les autres. Il s'agit de difficultés relevant de l'isolement des personnes âgées, mais surtout des postures inadaptées des publics jeunes entre eux et avec leurs parents.

Le Contrat Local de Santé et le projet social de territoire ont permis de lancer une dynamique de coopération partenariale pour tenter de lutter contre l'isolement des habitants.

Devenue prégnante dans une société vieillissante au sein de laquelle les jeunes sont perçus négativement et creusant davantage le fossé avec les aînés, la question intergénérationnelle relève d'un défi où les publics fragilisés doivent être accompagnés à travers des rencontres conviviales favorisant la création de liens et la solidarité entre les générations.

Entre avril 2017 et avril 2019, l'équipe éducative a porté ce projet avec une détermination constante et s'est efforcée d'associer d'autres acteurs étant dans la même réflexion. Aujourd'hui, ce sont la Mission Locale, le Parcours de Réussite Educative, les Petits Frères des Pauvres, le Centre de Loisirs Jeunesse de la Police Nationale et le Centre Social de la Dhuys qui ont rejoint l'action.

12 rencontres intergénérationnelles ont marqué l'année 2019, dont 7 en lien direct avec le CCAS et 5 réunissant l'ensemble des partenaires. Le principal frein auquel le service a été confronté concerne le portage de l'action. En effet, la mobilisation du CCAS s'est vue décroitre suite à l'annonce du départ de sa directrice.

Une trentaine de jeunes a été positionnée sur ces rencontres dans une démarche d'insertion, sous la forme de stage pour ceux qui se destinent aux métiers des services à la personne, la restauration ou encore l'animation. Pour eux, ces rencontres relèvent d'opportunités afin de confirmer ou d'infirmer leur projet professionnel.

Repas intergénérationnel - décembre 2019

Fortes de leur succès, ces actions seront reconduites en 2020 avec une équipe de direction du CCAS reconstituée qui, nous l'espérons, fera preuve d'implication dans leurs mises en œuvre.

Atelier diététique - semaine de la parentalité

C/ *Action « Sport Santé Insertion »*

Ce projet qui s'est déroulé du 14 octobre au 8 novembre 2019 a été mis en œuvre à la suite de nombreux constats partagés lors du bilan réalisé dans le cadre du Contrat Local de Santé.

L'équipe éducative propose de prendre en charge de manière renforcée durant 6 semaines consécutives, des jeunes âgés de 16 à 25 ans dans une démarche d'insertion. Le service ne peut envisager cette action sans s'entourer des structures de droit commun qui ont la mission d'accompagner vers l'emploi, la formation professionnelle, la santé et le sport.

En collaboration avec des interlocuteurs privilégiés sur les communes de Clichy-sous-Bois et Montfermeil, nous réunissons la Mission Locale, Cap Santé Prévention, Tête-à-Tête, l'Espace Jeunesse, une sophrologue ainsi qu'un professeur de yoga.

En dehors du fait que le service des sports ne peut honorer sa participation à 48 heures du démarrage de l'action et au-delà des autres freins auxquels l'équipe a été confrontée, les résultats obtenus sont à la hauteur de l'engagement que le service éducatif s'est fixé, avec l'intervention d'un éducateur référent du projet et le chef de service.

A eux seuls, ils ont dû parfois se substituer à certaines structures chargées d'assurer la continuité des activités, d'en assumer l'entière responsabilité pour faire face à des dysfonctionnements internes et à des difficultés d'organisation... Ils ont dû contacter les jeunes en dehors de leur temps de travail, pour s'assurer du degré d'implication et de la motivation des jeunes.

Même si le prix à payer pour l'équipe a été lourd en terme d'énergie, le bilan est très positif au profit des jeunes. Il ressort que, sur 14 jeunes positionnés sur ce dispositif inédit, 10 l'ont suivi avec assiduité. La situation des 2/3 des jeunes relève d'issues positives.
5 d'entre eux sont employés en CDI,
2 ont intégré le dispositif « Garantie Jeunes » de la Mission Locale,

3 bénéficient de l'accompagnement conjoint des services.
Eu égard au bilan positif, la reconduite de l'action est envisagée en 2020 avec des modalités à revoir et une organisation sans faille à prévoir. La réflexion nous amène aujourd'hui, à songer à un seul et unique porteur de l'action, dans l'intérêt de tous.

Les séjours

Les objectifs d'un séjour peuvent être multiples. Principalement, il s'agit d'apprendre la vie en collectivité, de créer des liens de confiance au sein du groupe. L'intervention éducative permet d'ouvrir les échanges sur les difficultés familiales et extrascolaires des jeunes.

4 séjours ont été mis en œuvre en 2019 :

- Séjour dans le Jura, du 20 au 27 avril
- Séjour à Saint Gilles Croix de Vie, du 13 au 20 juillet

Séjour Saint Gilles Croix de Vie

Dont 2 qui ont été élaborés conjointement :

- avec le Centre de Loisirs Jeunesse de la Police Nationale, à la ferme de Mercy
- avec le club subaquatique de la Préfecture de Police, à Porquerolles

Séjour plongée à Porquerolles

Cofinancé par la ville, la Préfecture et la région Ile-de-France, le séjour Plongée a permis à 19 montfermeillois mêlant filles et garçons, de découvrir une nouvelle région, de côtoyer des policiers volontaires venus d'ailleurs. L'objectif du projet a consisté à accepter des règles de vie en groupe et à acquérir le sens de l'effort et la persévérance.
Au retour de ce séjour, la ville de Montfermeil a organisé la remise des diplômes pour l'ensemble des jeunes en présence de la Déléguée du Préfet, du Commissaire de Police et d'autres personnalités politiques.
Ce type de séjour a pour vocation d'accompagner les jeunes dans un parcours civique en les aidant à devenir des citoyens responsables et éclairés, et de partager les valeurs de la République.

Les chantiers

Les chantiers éducatifs et pédagogiques demeurent des outils inscrits dans un cadre juridique.

- Les chantiers pédagogiques destinés aux jeunes de moins de 16 ans qui, en contrepartie d'un travail mené, peuvent se voir gratifier d'une activité de loisirs ou un séjour financés par le bailleur. Les jeunes sont positionnés par les membres de l'équipe éducative, sur la base de critères définis (postures inadaptées, nuisances, oisiveté…). Ces chantiers concourent souvent à l'amélioration du cadre de vie.

- Les chantiers éducatifs sont en revanche destinés aux jeunes à partir de 16 ans, scolarisés ou dans une démarche d'insertion. Ils permettent à des jeunes scolaires de venir financer des projets individuels comme l'achat d'un ordinateur, d'une paire de chaussures de sport ou tout simplement aider des parents à payer des factures. Ils permettent aussi à des jeunes éloignés de l'emploi d'acquérir une première expérience.

Les finalités poursuivies sont les suivantes :

- Renforcer le lien avec le jeune dans un contexte de mise au travail
- Explorer les besoins derrière la demande de mise au travail
- Evaluer les compétences psychosociales du jeune (savoir-être et savoir-faire)
- Confronter le jeune au « principe de réalité » en l'inscrivant dans une première expérience de travail

Les chantiers éducatifs se situent en amont de l'accompagnement social qui peut être mis en œuvre par l'équipe éducative avant de passer le relais à la Mission Locale ou aux services spécialisés en insertion sociale et professionnelle. Obligeant le jeune à s'assurer de certaines dispositions administratives, il relève d'un outil favorisant la relation éducative, la constitution du dossier pouvant prendre plusieurs jours en fonction de la réactivité du jeune.

En 2019, l'équipe a mis en œuvre **7 chantiers éducatifs et 2 chantiers pédagogiques.**

Au total, 10 jeunes ont été mobilisés sur des travaux de peinture de salles de classe dans deux collèges à Rosny-sous-Bois et à Pantin (soit 2 jeunes par semaine). Ce chantier s'est étalé sur 5 semaines, les jeunes ont honoré « leurs contrats de travail » avec l'association intermédiaire Energie et le service du Conseil Départemental chargé de la rénovation des établissements scolaires.

En intercommunalité avec nos collègues de Clichy-sous-Bois, le parquet du site de la Fontaine aux Images a été refait par des jeunes positionnés par nos services éducatifs respectifs afin d'accueillir le public pour les spectacles. Les jeunes ont eu l'occasion de découvrir un lieu culturel.

Les 2 chantiers pédagogiques ont été réalisés en février et mai 2019 par 8 jeunes qui ont créé les jardins zen pour le compte du bailleur I3F et la joie des résidents.

2.5. Nos partenaires pour agir

En 2019, le service s'est attaché à maintenir le niveau de partenariat et le travail en réseau déjà existant afin de mutualiser la moitié de ses actions en partageant les coûts de fonctionnement. Le deuxième axe de travail a été de consolider le projet intergénérationnel. Notre priorité consiste à accompagner les publics dans une forme de parcours citoyen quel que soit l'âge. Ce parcours permet aux publics de se construire, mais aussi d'acquérir un esprit critique et une culture de l'engagement.

Aujourd'hui, une coopération solide avec l'ensemble des acteurs est actée quotidiennement. Cette coopération demande du temps et une énergie pour les mobiliser. Cette année encore, les conventions de partenariat avec les établissements scolaires ont été reconduites. Une récente collaboration avec le PRE au bénéfice des jeunes en difficultés scolaires a vu le jour.

Les interventions avec la Mission Locale et le service insertion du Grand Paris sont consolidées.

Occupant une place dans différentes instances dont les CLSPD et GPSD avec les principaux acteurs tels que la Politique de la Ville, les bailleurs, la Police Nationale et Municipale, nous y sommes présents pour partager notre diagnostic du territoire et notre connaissance des problématiques des jeunes, croiser les regards et établir un état des lieux.

Enfin, après plusieurs années à tenter d'instaurer un partenariat au bénéfice des jeunes, la volonté de l'équipe éducative a enfin payé : les deux collèges de Montfermeil acceptent de coopérer avec la prévention spécialisée. Les interventions éducatives ont lieu au sein des collèges à travers des ateliers « Jeux ».

2.6. Perspectives de travail 2020 :

Dès juillet 2019, l'équipe s'efforce d'anticiper la planification des coopérations avec les partenaires. Inscrivant ses missions dans une démarche d'amélioration, l'équipe se donne les moyens d'atteindre les objectifs suivants en 2020 :

La présence sociale :

- Reprendre un rythme plus soutenu concernant les présences sociales hebdomadaires sur une base de 7 à 10h par éducateur.
- Poursuivre les présences sociales communes avec le conseiller d'insertion itinérant de la Mission Locale, les jeudis de 14h à 17h. En 2020, cela représentera 35 demi-journées pour approcher les jeunes « invisibles ».
- Opérer une présence sociale commune avec les médiateurs de la ligne T4 du Tramway à une fréquence hebdomadaire, avec l'objectif de faire valoir une approche éducative auprès des jeunes qui feront preuve d'incivilités.
- Organiser une présence sociale commune avec l'Espace Jeunesse entre 18 et 22h, à une fréquence mensuelle. 7 dates sont déjà programmées pour 2020. Un bilan intermédiaire permettra de valider ou d'invalider ce créneau, au regard des observations faites.
- Organiser une présence sociale commune avec l'EPIDE de Montry (77) entre 18 et 22h, à une fréquence à déterminer. L'objectif consiste à sensibiliser les jeunes en errance pour les accompagner vers un dispositif d'une durée minimum de 8 mois de prise en charge scolaire, sociale et formative.
-

Les interventions au sein des collèges :

- Reconduire les ateliers « le JE dans le JEU » à une fréquence hebdomadaire, dont l'objectif consiste à travailler les coopérations et l'estime de soi chez les jeunes :
  - au collège Jean Jaurès, les mercredis de 14h à 17h
  - au collège Picasso, les vendredis de 12h45 à 14h30

  43 demi-journées d'encadrements éducatifs sont prévues sur les 2 collèges.
  Une sortie à visée éducative avec 15 élèves sur Paris sera organisée avec le CDI du collège Jean Jaurès qui porte l'action avec le service.

- Participer au Forum des Métiers organisé par le collège Picasso, en intervenant auprès des classes de 3ème autour de la thématique sur le sexisme et les « relations filles/garçons », en lien avec la PMI et l'hôpital de Montfermeil.
  8 dates sont retenues en 2020.

- Prendre en charge des jeunes positionnés par le PRE dans le cadre de l'atelier « Jardin » que nous animons les mardis de 14 à 17h. La ville de Montfermeil s'engage à mettre à notre disposition un technicien via l'association « Etude et Chantier » afin de soutenir l'action.

Avec le service du CCAS :

- Poursuivre les actions dites « intergénérationnelles » avec l'ensemble des partenaires. 15 dates prévisionnelles ont été actées en 2020, pour organiser des activités culturelles (découverte du patrimoine), des ateliers santé animés par une sophrologue et des re

- Rencontres festives autour du vivre ensemble.

Avec l'association « la Fontaine aux Images » :

- Un chantier de rénovation aura lieu les 6 et 16 mars, puis trois jours supplémentaires avec le service éducatif de Clichy sous-Bois.
- Un projet théâtre devrait voir le jour en fonction de financement accordé par la DRAC qui se mènerait entre le 1er juillet et le 31 aout. Accueil de publics aveyronnais sur site et départ d'un groupe Montfermeil/Clichy sous-bois sur une semaine. Le public visé des jeunes dans une démarche d'insertion dont le théâtre viendraient les aidez à savoir s'exprimé et adopter une posture professionnelle. En parallèle de ce projet 3 sortie théâtres prévu les 24 mars, 3 avril et 12 juin 2020.

En interne :

- Reconduire le projet « Sport Santé Insertion » en lien avec la Mission Locale, l'ARS, le service santé de la ville de Montfermeil sur 8 semaines, à compter d'octobre 2020.
- Organiser 3 séjours éducatifs et 1 week-end parent/enfants.
- Reconduire le projet « Plongée à Porquerolles ».

A la rédaction du rapport d'activité, il reste à organiser nos présences et actions à :

- La fête de quartier de juin
- La fête des voisins de mai
- 1 chantier politique ville en juillet
- La semaine de la parentalité
- Les sorties durant les périodes de vacances scolaires

ARRIMAGES prévention spécialisée

EQUIPE DE SEVRAN

10, rue du Docteur Schaefner
93270 SEVRAN
Tél : 01.43.85.90.67
https://www.arrimages.org

Effectifs présents au 31/12/2019

Ahmed HADEF	Responsable d'Equipe
Ibrahima DIAOUNE	Educateur Spécialisé
Kounadi DIARRA	Educatrice Spécialisée
Sambou KOITE	Educateur Spécialisé
Slimane MEDIENE	Educateur Spécialisé
Constance YOHOU	Educatrice Spécialisée

1. Contexte général d'intervention

D'une manière générale, l'année 2019, au cours de laquelle les 2 équipes ont pris plaisir à travailler, a été assez intense en charge de travail. La stabilité des équipes permet aujourd'hui la fluidité du travail car, se connaissant mieux, les professionnels se complètent. On constate d'ailleurs cette complémentarité dans les rapports que les jeunes entretiennent avec eux. Même si globalement, les éducateurs ont tous une accroche auprès des jeunes, ce sont ces derniers qui choisissent d'interpeller l'un ou l'autre des membres de l'équipe, selon leur besoin et en fonction des compétences et savoir-faire de chacun.

En 2019, les 2 équipes ont consolidé les partenariats avec les établissements scolaires, les collèges Paul Painlevé et Gallois, mais aussi avec Compétence Emploi et Rougemont Solidarité. De nouveaux partenariats ont été engagés avec l'hôpital René MURET, précisément avec l'équipe d'animation. Axant le travail avec ces structures, les autres partenariats ont été moins sollicités par rapport aux années antérieures. C'est le cas de la Mission Locale, les 2 Maisons de Quartier et le Pimm's.

2. L'activité éducative

L'équipe de Sevran a été en contact avec **370 jeunes** dont :

- 128 jeunes juste connus
- 136 jeunes accompagnés individuellement
- 106 jeunes uniquement concernés par des actions collectives

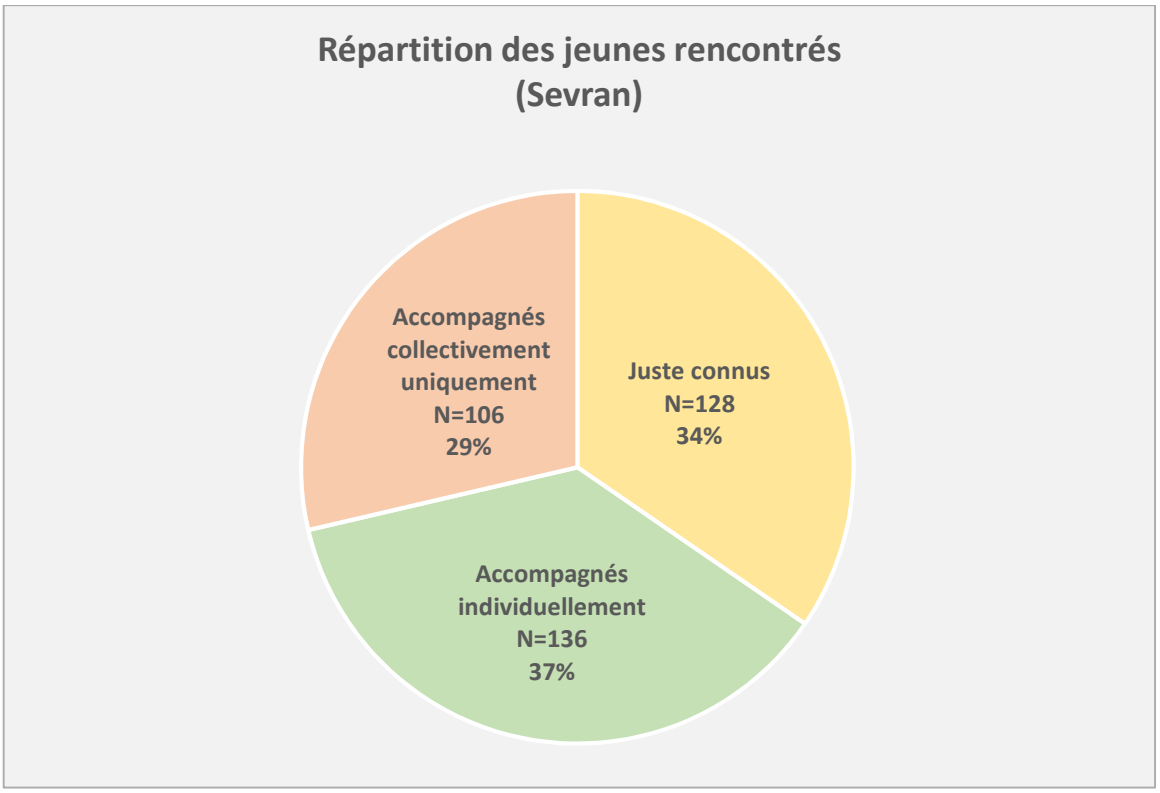

Le pourcentage des jeunes rencontrés par l'équipe de Sevran se répartit de la manière suivante :

- 34% de jeunes « juste connus »
- 37% de jeunes accompagnés individuellement
- 29% de bénéficiaires d'actions collectives

Sur les 128 jeunes connus du service de Sevran :
- La part des filles représente 29% (N=37)
- 71% constitue la part des garçons juste connus (N=91)
- Le pourcentage des mineurs parmi les jeunes connus s'élève à 76% (N=97)
- Les majeurs (N=31) atteignent quant à eux, une part de 24%

TOTAL SEVRAN	Jeunes justes connus			Jeunes concernés par un accompagnement éducatif individuel										
				Ponctuels		dont nouveaux		Réguliers		dont nouveaux		Total jeunes accompagnés		
	G	F	Total	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	Total
Jusqu'à 10 ans inclus	36	21	**57**	2	0	0	0	2	1	0	1	4	1	**5**
11 à 13 ans inclus				9	5	8	2	28	9	18	8	37	14	**51**
14 à 17 ans inclus	27	13	**40**	10	6	6	3	19	11	15	10	29	17	**46**
18 à 21 ans inclus	28	3	**31**	8	3	6	2	17	2	3	1	25	5	**30**
22 ans et plus				1	0	0	0	3	0	1	0	4	0	**4**
Sous-total par sexe	**91**	**37**		**30**	**14**	**20**	**7**	**69**	**23**	**37**	**20**	**99**	**37**	
TOTAL GENERAL	**128**			**44**		**27**		**92**		**57**		**136**		

Sur les 136 accompagnement individuels mis en œuvre en 2019, 11 situations de jeunes relèvent de prises en charge effectuées en lien avec les services dédiés pour assurer leur suivi administratif ou judiciaire.

2.1. La présence sociale

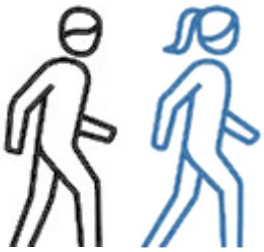

Une moyenne comprise entre 8 à 12 heures hebdomadaires de présence de proximité.

Les présences sociales ont évolué tout au long de l'année. Jusqu'au 1er semestre 2019, les équipes ont honoré beaucoup de travail de rue, notamment dans la cité Charcot/Radar Savigny, Challans, Bougainville et le centre commercial.

L'objectif consistait à accueillir les jeunes dans les locaux du service pour apprendre à mieux les connaître, en dépassant le seul contact cordial que les éducateurs ont avec les rares jeunes qu'ils croisent durant leur présence de proximité. Rencontrant peu de jeunes à Charcot, les équipes ont renforcé leur présence sociale dans des espaces où les jeunes sont plus nombreux. A savoir, sur la cité Rougemont, principalement l'artère principale qui passe entre l'association Rougemont Solidarité, la Médiathèque et la Maison de Quartier. Les temps de présence sociale ont également été accentués près du gymnase, aux abords du collège Painlevé puis dans le collège sur des temps de récréation. Un rythme de 2 fois par semaine minimum est assuré par l'équipe.

Notre présence de proximité dans ces lieux a permis de créer des liens solides avec des jeunes qui passent aujourd'hui régulièrement dans nos locaux. En effet, l'impact de la présence sociale est telle que les jeunes les ont totalement investis. Une fréquentation journalière moyenne d'une dizaine de jeunes passant au local de Rougemont est observée, que ce soit pour saluer les éducateurs, discuter d'une contrariété ou d'un différend qu'ils ont eu dans la journée avec un enseignant, un membre du personnel du collège, un camarade, un de leur parent ou simplement pour échanger.

S'ajoutent tous les jeunes qui passent montrer leur carnet de correspondance aux éducateurs par la fenêtre. Lorsque certains finissent les cours plus tôt, que ce soit le matin ou l'après-midi, ou lorsque le collège est fermé à cause d'un mouvement de grève, les jeunes viennent directement au local avant même de rentrer chez eux. Certains se posent quinze minutes, d'autres restent plus longtemps. Cette grande fréquentation des jeunes dans nos locaux, nous a emmené à réorganiser notre manière de travailler. Par exemple, il est quasiment impossible de faire du travail administratif au local les après-midi, de planifier plus d'un rendez-vous à la fois et d'honorer pleinement les temps de présence sociale. Alors, au fur et à mesure, les équipes ont dû réduire les présences sociales, en s'imposant toutefois un rythme constant d'au minimum deux par semaine.
Lorsque cela est nécessaire, la présence de proximité est renforcée afin de se rendre visible sur les quartiers. Il s'agit alors d'accompagner la diminution des situations de violences du quotidien.

2.1. La prise en charge du public

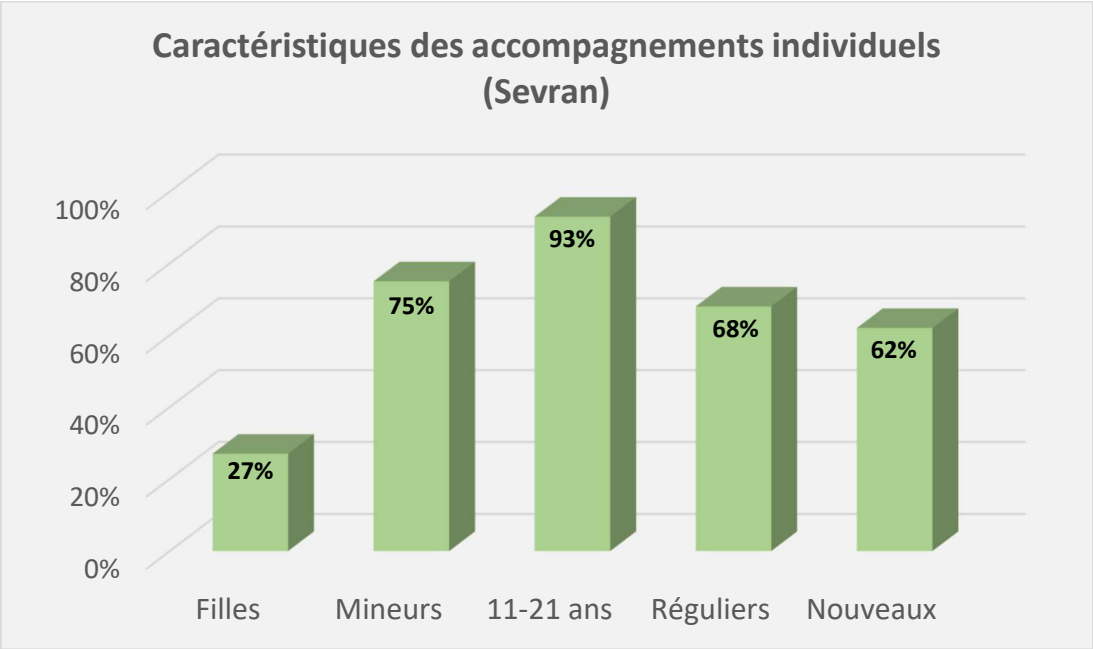

Les caractéristiques des accompagnements individuels de l'équipe de Sevran montrent :

- Que la part des filles s'élève à 27%
- Que celle des mineurs atteint 75%
- Que le public cible âgé de 11 à 21 ans est majoritairement représenté à 93%
- Que la part des accompagnements réguliers est de l'ordre de 68%
- Que les situations nouvelles représentent 62% des accompagnements

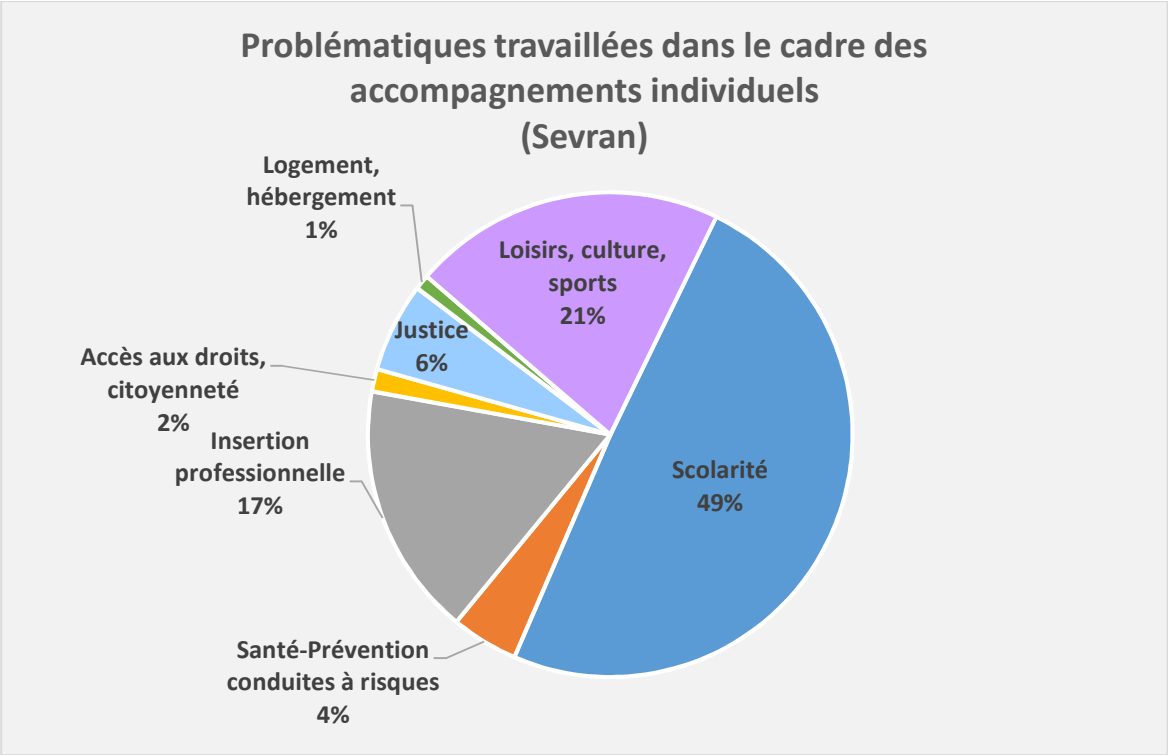

L'équipe de Sevran a travaillé **201 problématiques** avec les 136 jeunes accompagnés. Ces chiffres traduisent une moyenne comprise entre 1 et 2 thématiques qui ont pu être traitées dans le cadre des accompagnements mis en œuvre.

La répartition des thématiques sur lesquelles les jeunes ont été accompagnés montre que :

- 49% des problématiques travaillées relève de la scolarité
- Les activité culturelles et sportives représentent quant à elles, 21% des thématiques
- L'insertion professionnelle est une problématique présente à 17%, dans les suivis
- Les questions de santé et de prévention sont représentées avec 4%
- Les problématiques liées à la justice reflètent un faible pourcentage à hauteur de 6%.
- Les questions d'accès aux droits, de citoyenneté ainsi que le logement, l'hébergement atteignent respectivement 2 et 1%.

2.3. La relation aux familles

En 2019, l'équipe éducative a accompagné **37 familles** tout secteur confondu, dans le cadre d'un travail constant et régulier. Considérée comme du soutien à la fonction parentale concernant un ou plusieurs enfants, l'approche se définit par une guidance du parent dans son action éducative auprès de l'enfant, en l'encourageant à établir, renouer ou maintenir le lien avec l'établissement scolaire.

En encourageant à demander de l'aide lorsque cela s'avère être nécessaire auprès du PRE, du CMPP, des structures habilitées pour de l'aide aux devoirs, etc... La relation aux familles consiste parfois à accompagner dans des démarches d'accès au droit :

en mettant en lien avec le service social de la ville, les impôts, la CAF, la Sécurité Sociale… Quelques rares fois, l'orientation vers les structures dédiées à l'emploi a été nécessaire.

2.4. Les actions collectives

L'impact des actions collectives se traduit par le lien privilégié que nous avons avec les jeunes approchés et côtoyés au quotidien. Ce lien est tel que nous sommes écoutés par ces derniers, mais également par nos partenaires, notamment les établissements scolaires. Par exemple, lorsqu'il arrive que les éducateurs surprennent certains jeunes en train de faire une action dangereuse comme des courses de chariot de supermarché sur la route, de la moto roue en l'air sans casque ou ont une conduite à risque comme fumer de la chicha, dès qu'ils voient les éducateurs, ils mettent fin à cette action, du moins momentanément tant que ces derniers sont là.
Ils les laissent même confisquer leur matériel de chicha ou prendre leur chariot. Par la suite ils viennent chercher leur matériel au local et cela est une occasion supplémentaire pour échanger avec eux.

TOTAL SEVRAN	Jeunes concernés par des actions éducatives collectives								
	Nombre de jeunes concernés			Dont nouveaux			Dont jeunes concernés uniquement par les actions collectives		
	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Jusqu'à 10 ans inclus	5	6	**11**	2	5	7	2	5	7
11 à 13 ans inclus	71	38	**109**	58	26	84	38	29	67
14 à 17 ans inclus	31	18	**49**	26	17	43	16	10	26
18 à 21 ans inclus	12	2	**14**	7	1	8	5	0	5
22 ans et plus	2	0	**2**	0	0	0	1	0	1
TOTAL par sexe	**121**	**64**		**93**	**49**		**62**	**44**	
TOTAL GENERAL	**185**			**142**			**106**		

185 jeunes sont concernés par les actions collectives mises en œuvre par l'équipe de Sevran en 2019, dont **106 uniquement par des actions collectives**.

Les 106 bénéficiaires des actions collectives se caractérisent ainsi :
- La part des filles représente presque 42% (N=44)
- 58% de ces bénéficiaires sont des garçons (N=62)
- Le pourcentage des mineurs atteint aisément les 94% (N=100)
-

Tout au long de l'année, 3 activités ont été menées de manière régulière et continue :

A/ *L'atelier jeux* : il se déroule tous les mercredis après-midi de 14h30 à 18h30. Pour cet atelier, nous avons choisi d'avoir un fonctionnement souple. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de préinscription, aucune obligation à venir à toutes les séances et surtout il n'y a pas de jeux imposés. Les jeunes sont libres de choisir les jeux auxquels ils veulent participer. Tout comme ils sont libres de jouer entre eux ou de choisir de jouer avec les éducateurs. Seules obligations : le respect mutuel entre toutes les personnes présentes, le respect du matériel mis à disposition et le rangement à la fin de l'atelier. Le public cible est essentiellement composé de collégiens et de quelques primaires. Il arrive parfois que des lycéennes viennent jouer lorsqu'il n'y a pas de « petits » comme elles aiment dire. Depuis la mise en place de cet atelier, nous notons qu'une fois que les jeunes deviennent lycéens, ils ne fréquentent plus cet atelier. Est-ce à cause de leurs nouveaux horaires ou de leur nouveau statut ? Nous nous questionnons encore et cherchons un moyen de garder le contact de manière régulière, avec les lycéens.

B/ *L'atelier vélo* : il se déroule en même temps que l'atelier jeux. Bien que ces deux ateliers fonctionnent sur le même mode, il y a pourtant une grande différence entre les deux. L'atelier jeux a lieu tout au long de l'année, alors que l'atelier vélo est suspendu durant l'automne et l'hiver.
Il connaît une importante fréquentation au printemps et à l'été. Pour continuer à faire vivre cet atelier, il arrive ponctuellement, lorsque la météo le permet, que les éducateurs partent faire une balade à vélo avec un petit groupe de jeunes.

C/ *L'atelier multi-jeux au gymnase* : Se déroulant à un rythme de deux fois par semaine, les mardis et jeudis de 18 à 20h, de nombreux jeunes du quartier se rendent au gymnase soit pour participer aux activités encadrées par des professionnels, soit pour faire des tournois de football entre eux ou simplement pour être spectateurs. Nous avions régulièrement écho de certains, à l'origine de situations conflictuelles, qui participaient aux tournois. Nous avons ainsi commencé à participer à ces temps avec les jeunes. Notre action consiste à encadrer ce temps de jeux, à proposer d'autres types de jeux mais surtout à créer et garder le lien avec des jeunes que l'on ne voit que dans cet espace et nulle part ailleurs sur le quartier.

En plus de ces trois actions régulières, une trentaine de sorties a été mise en œuvre au bénéfice d'un peu plus de 150 jeunes.

Action « Muret Olympiade » :

En partenariat avec le service animation de l'unité long séjour de l'hôpital René MURET, l'opportunité d'une action a été saisie grâce à Mme Nathalie PRUSKI. Lors d'une visite à la

maison de quartier, l'équipe remarque un flyer mentionnant une action ouverte aux non-résidents de cet hôpital. Depuis longtemps, l'équipe nourrissait la volonté de collaborer avec cet hôpital situé à proximité de notre territoire d'intervention, afin de proposer un lieu de stage pour les jeunes accompagnés. Le Muret Olympiade qui est une course mixte composée d'équipes de personnes valides et non valides, a été l'occasion d'établir un réel contact avec l'établissement hospitalier.

<u>Les séjours éducatifs</u> :

Quatre séjours éducatifs ont été organisés par l'équipe sevranaise (Marseille, Blois, Arras et Arcachon). 22 jeunes ont pu bénéficier d'un départ en province, pour changer ponctuellement d'environnement et se confronter aux règles quotidiennes d'une collectivité.

Séjour itinérant à vélo – Châteaux de la Loire

<u>Les chantiers éducatifs et pédagogiques</u> :

En 2019, **2 chantiers** ont été mis en œuvre par l'équipe sevranaise.

- Un chantier éducatif sur le quartier des Beaudottes, allée Jacques CARTIER. 12 majeurs âgés de 18 à 25 ans y ont participé, en se relayant sur six semaines. Toutefois, certains jeunes ont travaillé plusieurs semaines. Les approcher et les côtoyer sur une période plus longue a permis d'identifier plusieurs problématiques à travailler avec eux. Il s'agit notamment de l'accompagnement à l'insertion pour certains et de l'accès au droit : deux dossiers MDPH. Mobilisant un groupe de cinq filles âgées de 16 à 17 ans, **un chantier pédagogique** a été mis en œuvre avec la collaboration de I3F, principal bailleur aux Beaudottes. Le projet consistait à sensibiliser les habitants du quartier aux encombrants, en réalisant du « porte à porte » et en communiquant un message civique. Ce chantier a permis le financement d'une sortie au parc Astérix.

Vignette « Séjour itinérant Vélo »

« Ce séjour s'est déroulé du 24 au 31 Août 2019 sur les bords des Châteaux de la Loire, avec un groupe de 7 garçons âgés de 12 à 14 ans issus du quartier de Rougemont, dans le prolongement de l'atelier vélo mis en œuvre chaque mercredi mobilisant une quarantaine de jeunes et parfois leurs parents pour réparer les vélos.

Ceux qui ont bénéficié de ce séjour sont des jeunes qui ne partaient pas en vacances, il s'agissait ainsi de leur donner l'opportunité de s'évader de la vie de quartier et de pratiquer le vélo dans un environnement différent en découvrant des monuments historiques.

Nous avons fait le choix de faire participer aussi, des jeunes pris en charge et dont nous connaissons les problématiques éducatives : difficulté à se soumettre à l'autorité, à respecter les règles de vie en société. Cela faisait longtemps qu'il n'avait pas pris part à une activité collective.

Le séjour a été organisé en recherchant les différents lieux pour établir un campement, privilégiant campings et auberges de jeunesse. Tous les jours, le planning prévoyait la découverte d'un château en empruntant les itinéraires sous-bois et sur route. Nous avons eu l'occasion de voir le château de Blois, de Chambord, de Cheverny, de Chenonceau et d'Amboise. Des activités complémentaires ont permis aux jeunes de se divertir après l'effort fourni en pédalant, tout en profitant des paysages magnifiques.

Le séjour a permis de dépasser la simple activité de réparation de vélo. La découverte d'une région et de son patrimoine culturel en partageant le quotidien a favorisé la cohésion du groupe. Nous nous sommes efforcés de poser un cadre avec ces jeunes, en veillant à ce que chacun participe aux tâches quotidiennes. »

2.5. Nos partenaires pour agir

Sur la commune de Sevran, les partenaires de l'insertion et de la formation tels que la Mission Locale et Compétence Emploi sont mobilisés au profit des jeunes. En approfondissant cette collaboration, notre volonté s'inscrit dans une coopération consistant à multiplier les offres et la prise en charge des usagers.
Le suivi administratif et social des familles est assuré par le service social de la ville, avec qui une relation privilégiée permet leur accompagnement.

Quant au suivi des jeunes pour leurs problématiques socio-éducatives, nous sommes en lien avec les principaux acteurs institutionnels tels que l'ASE, l'AVVEJ, le PRE et le service social de la ville. Le travail avec ces partenaires se fait naturellement, dès lors qu'une prise en charge est engagée ou qu'un besoin de complément d'information se fait ressentir, nous ne manquons pas de les solliciter pour agir dans l'intérêt du jeune.

Notre partenariat avec la Maison de Quartier mérite qu'il soit renforcé, afin de multiplier les actions communes.

Des relations de qualité avec les associations locales telles que Rougemont Solidarité sont entretenues, un chantier éducatif dans leurs locaux pourrait voir le jour en 2020.
Enfin, avec les collèges Painlevé et Gallois des partenariats se sont engagés. L'objectif consiste à être force de propositions. Une permanence bi-mensuelle dans leur salle d'expression avec un groupe de jeunes identifiés au préalable est à envisager.

Force est de constater qu'à ce jour, avec la municipalité, nous n'avons toujours pas d'interlocuteur privilégié susceptible de concourir aux actions menées.

2.6. Perspectives de travail 2020

Le maintien des actions régulières est prévu, notamment l'atelier vélo et l'atelier jeux que nous mettons en œuvre dans nos locaux, ainsi que notre présence au gymnase.

La présence sociale :

- Renforcer le travail de rue sur les quartiers Savigny, la Roseraie et Charcot.
- Assurer des temps de présence sociale en soirée, à un rythme hebdomadaire.
- Mener une action collective le samedi, à un rythme mensuel.
- Organiser des maraudes vestimentaires et alimentaires. C'est une idée qui a émergé chez plusieurs jeunes et que nous partageons.

Les interventions au sein des collèges :

- Proposer l'atelier « jeux et débat » au sein du collège Paul Painlevé
- Redéfinir avec le collège Gallois, les modalités de l'atelier « Jeux » (objectifs, rythme) avec un bilan à mi-parcours de l'action pour évaluer son efficacité.

Avec l'hôpital René Muret :

- Participer à l'édition 2020 des Muretlympiades, en mobilisant davantage de jeunes et en intégrant des jeunes des Beaudottes.
- Participer au projet « Faire corps en musique » qui débutera en septembre 2020. En coopération avec l'association ProQuartet plus particulièrement le quatuor Akilone, celui-ci sera organisé avec un groupe de 15-20 résidents de l'Unité de Soins Long Séjour et de 10 collégiens. Des rencontres qui s'organiseront autour de la musique, afin de travailler la question intergénérationnelle et celle de la solidarité, tout en faisant découvrir la musique classique et son effet sur le corps.

En interne :

- Externaliser l'atelier « Jeux » mis en œuvre dans nos locaux vers la Maison de Quartier Rougemont : les modalités restent à définir ensemble, mais l'idée serait d'articuler le partenariat en faisant en sorte que les jeunes s'approprient cet espace de droit commun afin de le fréquenter plus facilement.
- Développer un projet « Nutrition et CrossFit : en complémentarité des balades à vélo et activités au gymnase de Rougemont, les mardis et jeudis soir.
- Mettre en place des séances de natation, à raison d'une ou deux séances mensuelles.

Par ailleurs, nous sommes toujours à la recherche d'un élu référent prévention sécurité et continuons à prospecter auprès de la municipalité.

ARRIMAGES prévention spécialisée

EQUIPE DE TREMBLAY EN FRANCE

52, rue de Flandres
93290 TREMBLAY EN FRANCE
Tél : 01.71.84.70.33
https://www.arrimages.org

Effectifs présents au 31/12/2019

Fouad MOKEDDEM	Responsable d'Equipe
Amine BENABDELOUAHED	Educateur Spécialisé
Sophie ROLLET	Educatrice Spécialisée

1. Contexte général d'intervention

L'équipe intervient dans le quartier du Centre-Ville, où résident plus de 7400 Tremblaysiens. Ce périmètre dense, essentiellement composé d'ilots résidentiels, compte, suivant les données socio-économiques issues du dernier recensement Insee de 2012 :
- une population très jeune avec un taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale
- un nombre de familles monoparentales dépassant la moyenne régionale et nationale
- un nombre de logements sociaux élevé, avec un habitat principalement collectif

Le quartier concentre l'ensemble des services publics à proximité de sa population locale. Malgré la présence de ces services (insertion, culture, administrations, services médicaux et sociaux), ceux-ci ne sont pas toujours fréquentés à bon escient par certains jeunes très éloignés de ces structures ou n'y étant pas retourné depuis longtemps.

Sur le plan des ressources humaines, la stabilité au niveau des effectifs, complets depuis le dernier trimestre 2018, permet de reprendre possession du territoire et de préparer les actions à mener en 2019. Au 1er trimestre 2019, l'équipe est ainsi constituée de 3 postes éducatifs et d'un poste d'encadrement. Suite à des départs successifs, le service est refondé rapidement et compte, à partir de septembre 2019, deux nouveaux membres éducatifs en son sein. Un poste reste non pourvu durant le reste de l'année.

L'équipe trouve néanmoins une stabilité suffisante pour mettre en place des temps de présence sociale s'inscrivant dans une fréquence régulière, de développer un travail partenarial plus dense et d'être davantage source de propositions à destination des différents publics et partenaires. La démarche d'évaluation interne finalisée ainsi que le référentiel des pratiques favorisent d'ailleurs, la cohésion de cette nouvelle équipe qui se construit aussi à travers les actions portées.

Des échanges réguliers avec les responsables du service prévention et sécurité de la ville, représentés par son directeur M. Queraudren et Mme Langlois sont organisés. Interlocuteurs privilégiés avec lesquels des entretiens ont été honorés pour rendre compte des actions en cours, une demande a été clairement formulée concernant un diagnostic territorial sur le secteur du Vert Galant. Dans cet objectif, un trimestre entier a été consacré à la réalisation de ce diagnostic qui a mobilisé l'équipe sur de nombreux temps de présence sociale, de rencontres partenariales et d'échanges avec les publics. Le diagnostic réalisé a ainsi permis de mettre la lumière sur de nouvelles collaborations qui pourront se mettre en place en 2020.
Le travail de maillage partenarial permet au service d'être mieux identifié et reconnu dans les missions qui lui sont propres. Nous pouvons ainsi accompagner les jeunes vers les services existants à Tremblay et à l'extérieur du département.

L'année 2019 voit se concrétiser une multitude d'actions portées en lien avec de nombreux acteurs dont :

- Le bailleur CDC Habitat qui a permis la mise en œuvre de plusieurs chantiers.
- L'association « Les Jardins Solidaires » qui anime les projets de jardinage.
- Le CIO et sa directrice Mme Poirier qui accompagne les situations de jeunes sans scolarité.
- Les dispositifs locaux et municipaux comme l'AJT, le PRE…
- Les services départementaux (PMI, ASE, SSD)

2. L'activité éducative

L'équipe de Tremblay-en-France a été en contact avec **265 jeunes** dont :

- 129 jeunes juste connus
- 59 jeunes accompagnés individuellement
- 77 jeunes uniquement concernés par des actions collectives

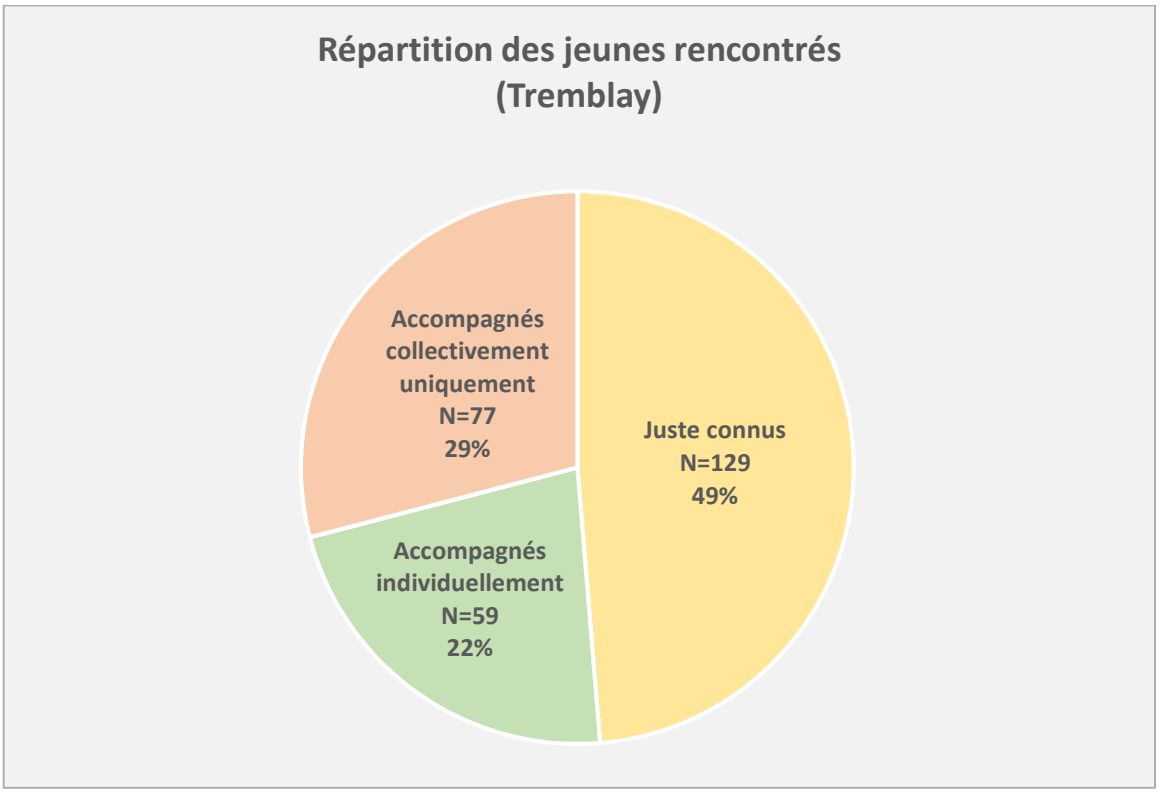

Le pourcentage des jeunes rencontrés par l'équipe Tremblaysienne se répartit comme suit :

- 49% de jeunes « juste connus »
- 22% de jeunes accompagnés individuellement
- 29% de bénéficiaires d'actions collectives

Sur les 129 jeunes connus du service de Tremblay-en-France :
- La part des filles représente 35% (N=45)
- 65% constitue la part des garçons juste connus (N=84)
- Le pourcentage des mineurs parmi les jeunes connus s'élève à 73% (N=94),
- Les majeurs (N=35) atteignent quant à eux, une part de 27%

TOTAL TREMBLAY	Jeunes justes connus			Jeunes concernés par un accompagnement éducatif individuel										
				Ponctuels		dont nouveaux		Réguliers		dont nouveaux		Total jeunes accompagnés		
	G	F	Total	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	Total
Jusqu'à 10 ans inclus	3	5	**8**	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	**0**
11 à 13 ans inclus				1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	**1**
14 à 17 ans inclus	52	34	**86**	13	3	3	2	1	1	0	0	14	4	**18**
18 à 21 ans inclus	29	6	**35**	16	1	2	1	0	2	0	2	16	3	**19**
22 ans et plus				12	5	3	0	3	1	3	1	15	6	**21**
Sous-total par sexe	**84**	**45**		**42**	**9**	**8**	**3**	**4**	**4**	**3**	**3**	**46**	**13**	
TOTAL GENERAL	**129**			**51**		**11**		**8**		**6**		**59**		

2.1. La présence sociale

Avec ces caractéristiques sociales et économiques et son habitat majoritairement collectif, le quartier du Centre-Ville voit se développer au pied de ses différents ilots, des regroupements de jeunes majeurs (18-30 ans) se livrant pour certains d'entre eux, à des activités illicites.

Riche et diversifiée, l'offre de services nécessite des passerelles avec les jeunes qui refusent d'investir ces espaces publics. Il ne suffit pas d'offrir une diversité de services pour qu'elle soit utilisée par ceux qui en sont les plus éloignés.

Une vigilance est à adopter envers cette offre de service qui risque d'enfermer, de cloisonner davantage les populations vivant à proximité. C'est un des effets inattendus d'une offre de service de proximité.

Notre mission consiste à accompagner les populations concernées vers les structures de droit commun, tout en veillant aussi à les faire sortir de leur environnement habituel. L'ouverture vers l'extérieur relève d'une priorité pour extraire notre public de « l'entre soi » et lutter contre l'enfermement. Nous repérons d'ailleurs, sur notre territoire d'intervention, un manque de mixité sociale et culturelle visible.

En 2019, le travail de rue a été poursuivi à un rythme soutenu. Une présence sociale a été renforcée dans les différents ilots du Centre-Ville, où se regroupent les jeunes à différents moments de la journée.

Les contacts établis durant les présences sociales permettent de rencontrer et de repérer de nombreux jeunes, en dehors de toutes les institutions dédiées. Ce sont pour la majorité d'entre eux, des jeunes rencontrés devant les établissements scolaires errant en dehors des temps scolaires.

Pour certains d'entre eux, ils ne sont inscrits à aucune des activités proposées par les différents acteurs de la ville, en dehors de leur scolarité. Ces jeunes se regroupent devant les institutions locales (médiathèques, service jeunesse, parvis de la mairie, services d'insertion…) sans pour autant chercher à bénéficier des dispositifs mis à leur disposition au sein de ces services.

En moyenne, 12 à 15 heures hebdomadaires consacrées au travail de présence sociale de proximité.

2.2. La prise en charge du public

La prise en charge des jeunes est menée de deux façons complémentaires :
Pour aller au-delà de la présence sociale assurée sur les quartiers du Centre-Ville,

- Une prise en charge collective, à travers des activités, des sorties, des séjours, des chantiers pédagogiques et éducatifs
- Une prise en charge individuelle pour les jeunes et leur famille vers les services locaux d'insertion, les services de santé, de scolarité, de formation…

Les accompagnements ont concerné autant de filles que de garçons, des jeunes âgés entre 13 et 25 ans et provenant pour la majorité d'entre eux du Centre-Ville. Nous avons pu également proposer nos services d'accompagnement à des jeunes filles et garçons (environ 20 jeunes) âgés entre 15 et 17 ans et habitant les quartiers limitrophes du Centre-Ville (Bois Saint Denis et Cottages).

Dans le cadre de l'accompagnement de ces jeunes, les parents ont toujours été mobilisés et ont pris leur place pour la majorité d'entre eux.
L'accompagnement s'est fait en s'appuyant sur les différents partenaires locaux et extérieurs comme l'EPIDE.

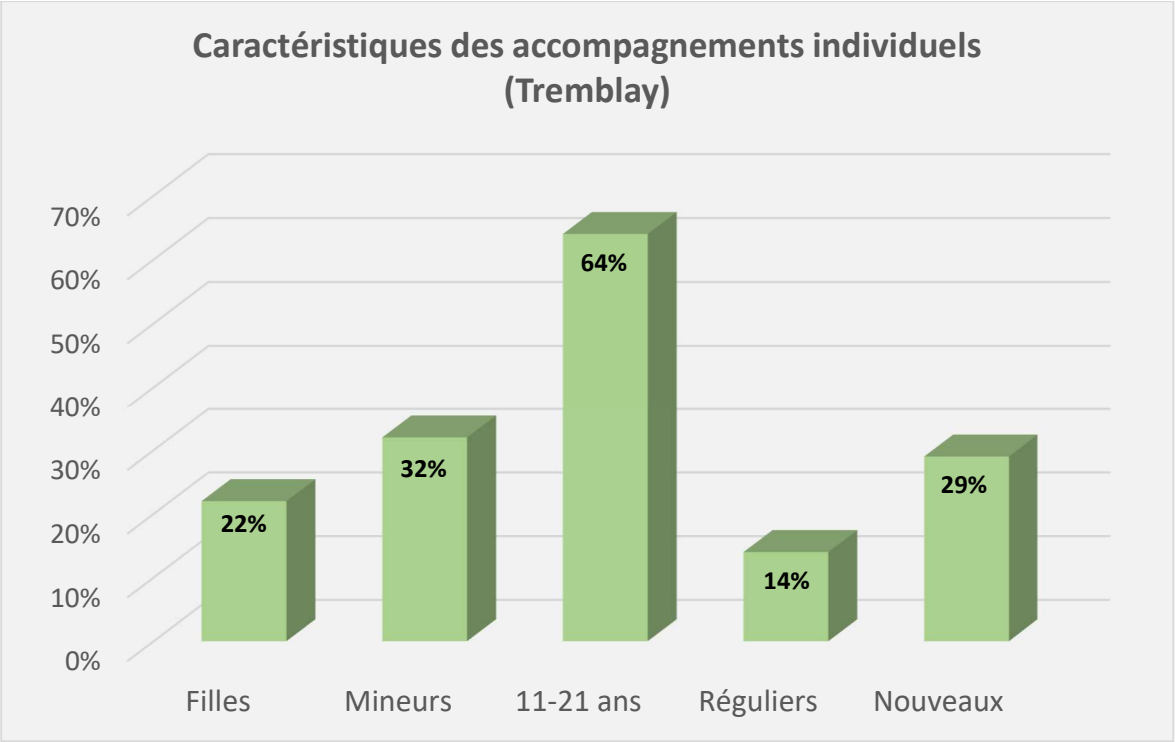

Les caractéristiques des <u>accompagnements individuels</u> de l'équipe de Tremblay montrent :

- Que la part des filles s'élève à 22%
- Que celle des mineurs atteint 32%
- Que le public cible âgé de 11 à 21 ans est représenté à 64%
- Que la part des accompagnements réguliers est de l'ordre de 14%
- Que les situations nouvelles représentent 29% des accompagnements.

L'accès facilité auprès du public féminin s'explique par l'hypothèse suivante : la présence de deux éducatrices durant l'année 2019 favorisant la mixité au sein de l'équipe éducative.

L'année 2019 a surtout été marquée par la volonté de centrer notre intervention autour des établissements scolaires de secteur (collèges Descartes et Ronsard) afin de reprendre contact avec les collégiens. Couplé au travail de rue, la présence éducative aux abords des collèges a permis de nourrir des liens avec des mineurs, représentant un tiers des jeunes accompagnés.

Enfin, le public cible pour lequel l'équipe éducative est missionnée est largement atteint.

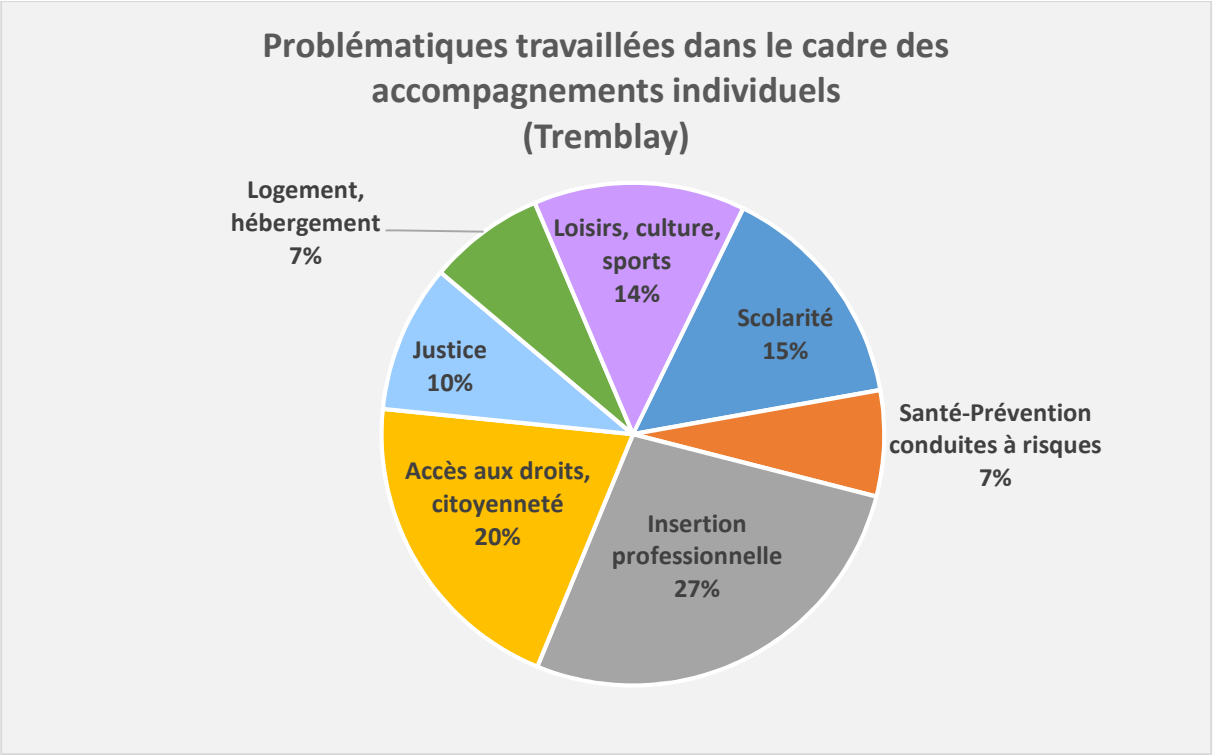

L'équipe de Tremblay a travaillé **147 problématiques** avec les 59 jeunes accompagnés. Ces chiffres traduisent une moyenne comprise entre 2 et 3 thématiques qui ont pu être traitées dans le cadre des accompagnements mis en œuvre.

La répartition des thématiques sur lesquelles les jeunes ont été accompagnés montre que :

- 27% des problématiques travaillées relève de l'insertion professionnelle
- L'accès aux droits et la citoyenneté représentent 20% des thématiques abordées
- La scolarité est une problématique présente à 15%, dans les suivis
- Les activités culturelles et sportives sont représentées à 14%
- Les problématiques liées à la justice reflètent une part de 10%.
- Les questions de santé et de prévention au même titre que le logement, l'hébergement atteignent respectivement 7%.

Les situations de décrochage scolaire, de problème de justice pour des bagarres en bande, des problèmes d'addiction (chicha et parfois cannabis), mais aussi d'alimentation inadaptée font clairement partie des problématiques identifiées et travaillées par l'équipe éducative.

Pendant les différents temps de présence sociale et de permanence au sein des locaux de l'espace Angela Davis (structure jeunesse), des besoins d'insertion et d'accompagnement vers l'emploi sont clairement invoqués par les publics comme relevant de priorités.

2.3. La relation aux familles

Les actions collectives constituent un formidable moyen pour aller à la rencontre des familles et construire une relation de confiance afin de travailler ensemble en faveur de leurs enfants.

En effet, la mise en œuvre d'une action collective en direction des mineurs requiert l'obtention de l'autorisation du représentant légal pour inscrire le jeune. La démarche auprès des parents demeure essentielle et nous amène à des déplacements à domicile pour aller à leur rencontre. Ces démarches administratives au premier abord, peuvent représenter environ 1 heure par famille lorsqu'il s'agit simplement de recueillir leur accord pour la participation de leur enfant. Ces démarches peuvent être plus longues, lorsque les parents sont confrontés à des difficultés financières et sociales.

L'année 2019 a été une année de renouveau dans le travail avec les familles, une grande part de notre travail ayant été concentrée auprès des mineurs et par conséquent, au travail avec leurs parents.

La qualité du lien avec les représentants légaux est fondamentale pour travailler avec le mineur et passe parfois par la mise en œuvre d'actions collectives pour les rencontrer. C'est un support, un levier pour initier la rencontre. Toutes les familles rencontrées ne présentent pas nécessairement de grandes difficultés avec leurs enfants, elles ont parfois besoin d'être en lien de façon occasionnelle avec d'autres interlocuteurs pour faire tiers dans la relation avec leur enfant.

Cette proximité dont nous faisons preuve leur permet de nous interpeller en cas de besoin. Quelques familles en difficulté avec leurs enfants autour des questions de scolarité essentiellement, voire des questions de justice ou de prévention des addictions (5 familles et 7 jeunes concernés) ont d'ailleurs fait la démarche de venir vers nous.

Le travail de soutien a consisté à recevoir la parole des parents dans le cadre d'entretiens et à les accompagner pour certains d'entre eux, vers les services d'orientation de l'Education Nationale ou encore vers les services sociaux.

Dans un véritable travail d'accompagnement régulier, il faut compter en moyenne 2 à 3 heures hebdomadaires par famille pour les orienter vers le(s) partenaire(s) adapté(s) dans l'objectif de résoudre les problématiques soulevées.

Notre réseau partenarial permet aujourd'hui d'être plus réactif pour réinscrire un jeune dans une scolarité et éviter ainsi qu'il reste sans solution. La proximité avec les partenaires permet d'accompagner les familles vers les structures ressources de manière ciblée et de gagner en rapidité et en efficacité, évitant les allers/retours parfois décourageants pour les parents.

2.4. Les actions collectives

S'agissant d'un excellent outil de création et de renforcement de lien avec les jeunes et leurs familles, les mineurs sont davantage concernés par les actions collectives. Quant aux jeunes majeurs, ils sont davantage demandeurs d'un accompagnement vers l'autonomie. Cela n'empêche pas de les impliquer dans certaines actions collectives adaptées, avec un objectif différent comme celui de sortir de l'isolement ou de les orienter vers des démarches de recherche d'emploi… L'intérêt consiste à les extraire des questions d'insertion ou de recherche de logement voire des problèmes judiciaires, en étant force de propositions pour sortir de Tremblay-en-France.

TOTAL TREMBLAY	Jeunes concernés par des actions éducatives collectives								
	Nombre de jeunes concernés			Dont nouveaux			Dont jeunes concernés uniquement par les actions collectives		
	G	F	Total	G	F	Total	G	F	Total
Jusqu'à 10 ans inclus	0	0	**0**	0	0	0	0	0	0
11 à 13 ans inclus	11	14	**25**	11	13	24	11	14	25
14 à 17 ans inclus	38	18	**56**	29	16	45	30	16	46
18 à 21 ans inclus	5	2	**7**	2	2	4	1	0	1
22 ans et plus	8	2	**10**	7	2	9	3	2	5
TOTAL par sexe	**62**	**36**		**49**	**33**		**45**	**32**	
TOTAL GENERAL	**98**			**82**			**77**		

98 jeunes sont concernés par les actions collectives mises en œuvre par l'équipe de Tremblay-en-France, dont **77 uniquement par des actions collectives**.

Les 77 bénéficiaires des actions collectives se caractérisent ainsi :
- La part des filles représente presque 41% (N=32)
- 59% de ces bénéficiaires sont des garçons (N=45)
- Le pourcentage des mineurs atteint aisément les 92% (N=71)

En 2019, les actions collectives ont été davantage tournées vers le champ culturel d'une part, afin d'ouvrir les jeunes sur la culture et les structures locales (TLA, Cinéma Jacques Tati, Scène de l'Odéon) et d'autre part, les faire sortir de Tremblay en-France.

L'équipe s'est également appuyée sur le réseau GEI (Groupement Economique et Insertion) et le Bus de l'Initiative pour mobiliser des jeunes tremblaysiens, les sensibiliser aux questions de l'insertion professionnelle et de la formation.

Quatre rendez-vous ont eu lieu avec l'ensemble des partenaires locaux concernés par ces questions. Ces rencontres ont permis d'entrer en relation avec environ 40 jeunes dont une partie d'entre eux a bénéficié par la suite, d'accompagnement individuel.

Depuis la rentrée de septembre 2019, un atelier « Judo » animé par un éducateur au profit de la classe Relais du collège Ronsard a vu le jour, à un rythme hebdomadaire. Cela représente 7 séances honorées pour 8 jeunes en situation de décrochage scolaire au quatrième trimestre.

Les séjours relèvent d'un excellent outil favorisant les liens avec les jeunes et permettent de vivre un temps fort avec eux. Un séjour en Baie de Somme a été programmé pendant les vacances de la Toussaint pour 5 jeunes bénéficiant d'accompagnement individuel.

Séjour en Baie de Somme

Les **chantiers pédagogiques** sur lesquels des mineurs ont été positionnés ont permis le financement et l'organisation d'un séjour pour 10 jeunes à Prémanon dans le Jura, pendant les vacances d'hiver.

Des chantiers auprès du bailleur CDC Habitat qui nous ont permis de faire travailler 16 tremblaysiens, dont 10 mineurs et 6 jeunes majeurs.

Les chantiers ont un véritable impact dans notre travail. En effet, dans les accompagnements des jeunes majeurs nous sommes régulièrement confrontés à des demandes d'insertion et d'emploi. C'est souvent la première demande des jeunes majeurs lorsqu'on les rencontre sur le terrain. Pour vérifier l'autonomie, la compréhension des consignes, le travail en équipe, la ponctualité… leur offrir la possibilité de s'exercer professionnellement dans un environnement rassurant et maitrisé, en pratiquant une activité de peinture ou de jardinage reste une excellente expérience partagée. Cela permet également d'aller plus loin, en reprenant pour certains le chemin de la formation ou de demandeur d'emploi à la Mission Locale ou à Pôle Emploi.

Les 7 jeunes ayant participé aux chantiers de peinture à Villepinte ou encore à Pantin ont tous souhaité poursuivre sur leur lancée pour continuer à travailler ou se former. Une jeune a été accompagnée vers l'EPIDE, une autre vers la formation continue. Un jeune a souhaité reprendre les cours alors qu'il était en situation de décrochage scolaire pour préparer son bac en candidat libre, et les autres ont souhaité continuer à travailler.

Les chantiers pédagogiques ont concerné 11 mineurs dont certains étaient en voie de décrochage scolaire (2 garçons et 2 filles). Ce sont deux chantiers qui ont eu lieu pendant les vacances scolaires et pendant les mercredis après-midi. Ce qui a permis d'une part, d'offrir des activités pendant les temps extra-scolaires et d'autre part, de découvrir des activités très gratifiantes. Ces chantiers nous ont permis de motiver des jeunes pour s'éloigner du quartier et découvrir les joies de la montagne l'hiver, mais aussi de vivre des moments de travail partagés en plein air. Nous avons profité de cette occasion pour travailler avec leurs parents et échanger avec eux, autour des préoccupations liées à la scolarité de leur enfant.

Vignette

« Bonjour ! Enfile ta tenue et rejoins-nous dans le 2ème local ! 30 min de retard c'est mieux qu'hier, tu vas gagner plus d'argent !! Et surtout merci d'avoir prévenu. On a pu s'organiser facilement aujourd'hui »

Voilà ce qu'ont pu entendre quelques-uns des 7 jeunes tremblaysiens qui ont participé, avec succès, à la réalisation de chantiers éducatifs au cours de cette fin d'année.

Ils avaient entre 18 et 24 ans. Ils étaient 2 femmes et 5 hommes. Et leur mission consistait à repeindre des halls et locaux poubelles d'un ensemble situé à Villepinte, géré par CDC Habitat.

Ils ont ainsi rendu l'environnement des habitants des bâtiments concernés beaucoup plus agréable. Ils ont d'ailleurs été remerciés par divers compliments et victuailles. La présence des 2 jeunes femmes s'activant en tenue de chantier a également soulevé un élan d'enthousiasme. Certains locataires étaient heureux de voir que cette profession n'était pas exclusivement masculine !

Mais pour en arriver là, le parcours pour chacun ne fut pas sans embûche…. En effet, tous devaient fournir différentes pièces administratives permettant l'élaboration de leur contrat. Dans un délai relativement court, ils devaient rassembler leurs documents, dont ils ignoraient parfois l'existence. C'est alors que nous, les éducateurs, pouvions jouer notre rôle de médiation et de soutien dans leur démarche de mise en lien avec les différentes structures concernées (CPAM, Banque, Préfecture…) Avec ou sans nous, selon l'autonomie de chacun, ils devaient donc prendre des rendez-vous, s'organiser, comprendre, s'adapter, négocier… et c'est alors qu'ils étaient déjà en train de développer des savoirs-être cruciaux pour s'intégrer professionnellement.

Une fois cette étape franchie, nous avons vécu l'aventure commune du temps de travail. En effet, ces jeunes salariés n'avaient pas ou peu d'expérience professionnelle ni connaissance du métier de peintre en bâtiment. Ils avaient donc besoin d'être rassurés, accompagnés et formés. C'est pourquoi un encadrant technique était présent pour animer le chantier et faire monter en compétence les jeunes dans ce domaine. D'autre part, un chantier est de courte durée. Il est une étape pour aller plus loin. Par conséquent, ma participation d'éducatrice spécialisée au chantier de peinture avait tout son sens. Moi-même débutante en tant que peintre et peu encline à me vêtir d'une combinaison et de chaussures de sécurité, je ne pouvais me placer en position de supériorité par rapport au jeune. Ainsi, une relation de confiance basée sur le partage d'une activité avec ses contraintes et satisfactions a pu se développer. Elle m'a permis de légitimer mon autorité à proposer un cadre exigeant (horaires, rigueur, attitude…) permettant d'identifier les progressions, atouts et limites des jeunes par la suite. Elle a également posé les fondations d'un travail ultérieur.

A l'issue du chantier, l'accès vers un emploi durable a pu sembler, pour certains, encore lointain. Cependant, valorisés par cette expérience, ils ont tous été dynamisés sur la question de la place qu'ils voulaient occuper dans la société. Ils ont tous entamé un chemin pour lever leurs freins personnels (santé, situation administrative, choix d'orientation, école...). Un jeune a commencé un processus pour développer une association de danse, une autre pour intégrer un EPIDE.

6 jeunes sur les 7 sont inscrits à la Mission Locale, le 7ème s'étant réinscrit au lycée. L'un passe son permis de conduire grâce au dispositif « parcours vers l'emploi ». L'un a trouvé un emploi en CDI depuis. »

2.5. Nos partenaires pour agir

L'année 2019 a permis de concrétiser quelques projets initiés en 2018. Le rapprochement et notre travail partenarial auprès du bailleur **CDC Habitat** a permis la mise en œuvre de chantiers en faveur des jeunes nouvellement accompagnés. Ces mêmes chantiers nous ont permis d'approcher une autre association locale, « **les jardins solidaires** ». Dans une démarche pédagogique, les professionnels compétents et engagés ont accompagné les jeunes positionnés par notre service dans le domaine du jardinage écologique.
Cette collaboration nous a permis de conduire et de mener à bien le travail confié par le bailleur, en s'initiant au travail d'entretien d'espaces verts.

Inscrit dans un groupement partenarial autour des questions d'insertion des jeunes, un travail de développement local a été initié. Dans le cadre du projet « **Bus de l'Initiative** », un véhicule d'information et d'orientation dans les domaines de l'emploi, de la formation et de l'insertion,

a circulé à différents endroits stratégiques de la ville. Ce projet a permis à l'équipe d'être en lien avec les acteurs locaux prenant en charge le public en insertion, et d'intervenir dans une démarche « d'aller vers » à destination des publics de manière concertée.
Ceci a l'avantage d'apporter une meilleure visibilité au travail en prévention spécialisée, auprès des publics et des partenaires, sur un temps annoncé par les médias locaux.
Programmée à 4 reprises durant l'année et dans différents lieux stratégiques de la ville, cette action permet de toucher de nouvelles personnes orientées par les partenaires présents et ayant une meilleure connaissance de notre action.

Une proximité avec le **CIO** s'est construite avec sa directrice qui accorde un accueil privilégié au service, tout en soutenant et accompagnant les situations de jeunes sans scolarité.

Depuis le début d'année, le rapprochement avec les services départementaux **(ASE, PMI et SSD)** se concrétise par plusieurs rencontres entre nos équipes respectives, allant jusqu'à initier un travail de collaboration autour d'accompagnements communs. Cependant, le second semestre a laissé place à un vide qui interroge le service éducatif, malgré notre volonté à inscrire les actions dans la complémentarité.

Dans une dimension stratégique, nous voyons du sens à des rapprochements avec les services municipaux, comme le service prévention et tranquillité ainsi qu'avec les services jeunesse avec lesquels nous souhaitons davantage collaborer. Un **diagnostic territorial** dans le quartier du **Vert Galant** a été l'occasion d'aller à la rencontre de nouveaux partenaires locaux dont le centre social. Son directeur a invité l'équipe, à un nouveau réseau de partenaires sur le quartier qui est en train de se construire et de constituer son comité de pilotage. Ce groupement de partenaires locaux comprend le collège de secteur, le centre social, le service prévention tranquillité, les services jeunesses et enfance de la ville, le cinéma de quartier…

Un travail coopératif est initié avec le **cinéma Jacques Tati** autour d'un projet incluant les jeunes dans la programmation du cinéma mais, du fait de travaux en fin d'année 2019, le projet a été suspendu pour reprendre ultérieurement.

Depuis la rentrée scolaire de 2019, notre intervention avec la classe relais du collège Ronsard consiste en l'animation hebdomadaire d'un **atelier judo** auprès de 7 à 8 jeunes en situation de décrochage scolaire. Cette action collective fera l'objet d'une reconduction en 2020.

2.6. Perspectives de travail 2020

- Améliorer le travail collaboratif local en constituant un regroupement partenarial pour agir ensemble comme lors du « Bus de l'Initiative », mais abordant d'autres questions que l'insertion professionnelle.

- Reconstruire la base d'un travail commun avec les établissements scolaires, en améliorant la représentation qu'ils ont de la prévention spécialisée.

- Le travail auprès des familles de Tremblay en France est réel, mais très difficile à mettre en place du fait de la multitude de services existants et des difficultés pour les services locaux de travailler en collaboration. Il y a beaucoup de services proposés aux familles. Il règne toutefois une confusion dans les rôles et missions des professionnels qui nécessiterait d'être levée pour accompagner les personnes de façon pertinente.

- Afficher et communiquer auprès du public, les missions confiées à chaque acteur institutionnel afin d'offrir un accès adapté selon les problématiques.

- Intervenir sur le quartier du Vert Galant et développer un travail partenarial auprès des publics en présence.

- Poursuivre le travail d'ancrage du service auprès de la collectivité, des publics et des partenaires sur le territoire de Tremblay en France.

VI. Conclusion / Réflexion

Arrimages œuvre en faveur d'une politique décloisonnée, associant étroitement les dispositifs de Protection de l'Enfance à ceux de prévention et d'insertion pour accompagner les jeunes vers des dispositifs socialisants.

Notre cadre d'intervention est guidé par 4 axes prioritaires :

- Intervenir auprès des 11/15 ans pour prévenir les processus de décrochage scolaire.
- Axer les accompagnements des 16/25 ans sur l'insertion sociale et professionnelle.
- S'impliquer en tant qu'acteurs de la prévention, de l'exclusion sociale et de la délinquance.
- Participer à l'expertise locale et être force de proposition.

Les pratiques éducatives relevant de la présence sociale (travail de rue), de l'animation, de l'écoute, du conseil, de la médiation, de l'accompagnement social et du soutien sont mises en œuvre de manière opérationnelle par nos équipes, tout en décloisonnant ces registres.
Cette polyvalence constitue un des points forts du travail éducatif.

Conscients que la réussite de nos accompagnements éducatifs doit s'appuyer sur les instances d'intégration comme la **famille, l'école et le travail**, les équipes entreprennent toute action dans un maillage consolidé. Leurs pratiques ont d'ailleurs pour principal objectif de rompre l'isolement social dans lequel le jeune s'enferme peu à peu.

Le rôle social de ces instances d'intégration est d'ailleurs indéniable, malgré leurs évolutions. C'est sur le fondement de ces piliers structurants que la prévention spécialisée intervient, en asseyant tout acte éducatif sur ce triptyque, vecteur de liens.

La famille : La capacité d'intégration de la famille s'effrite du fait de ses transformations. En effet, l'émergence de nouveaux modèles familiaux remettent en question la norme de la famille « traditionnelle » nucléaire. Les individus peuvent se sentir isolés du fait du divorce et du célibat qui ont progressé. A fortiori, chez ceux qui ont de faibles revenus. Si dans certains cas, la fragilisation des liens conjugaux peut entrainer des difficultés économiques et sociales, dans le même temps, la parentèle joue un rôle de plus en plus important dans la vie des individus. Ainsi, on peut parler de transformation de la famille, de désinstitutionalisation mais pas d'affaiblissement du rôle intégrateur de la famille produisant toujours du lien social. L'individualisme ne conduit pas au repli sur soi, mais permet de nouer de nouvelles formes de relations sociales fondées sur des liens électifs (au sein de la famille, mais aussi au-delà, amis, participation à des associations…).

L'école est une instance contribuant à la cohésion sociale et à l'intégration :

- En accueillant tous les individus quelle que soit leur origine sociale et géographique,
- En transmettant des normes et des valeurs qui servent de base à la culture commune,
- En diffusant des savoirs et en offrant des qualifications qui permettent à la fois de s'insérer sur le marché du travail, mais aussi de participer à l'épanouissement et à l'autonomie.

Cependant, si les diplômés sont moins touchés par le chômage que les non diplômés, la qualification ne garantit plus l'intégration sur le marché du travail. Le chômage de masse a diminué l'efficacité de certains diplômes scolaires.

Le travail est un vecteur essentiel d'intégration car il permet d'avoir un revenu, un statut, des relations… pour autant, son rôle intégrateur est remis en question à cause d'un paradoxe : le travail reste plus que jamais, une condition d'intégration sociale et un producteur de lien social, alors que les conditions d'accès à un emploi stable sont de plus en plus difficiles, notamment pour certaines catégories de la population dont les jeunes non qualifiés que nous tentons d'accompagner.

C'est d'ailleurs souvent dans un discours teinté de désillusion que les jeunes affirment leur réticence ou leur refus de bénéficier d'accompagnement, n'y voyant aucun intérêt. Cela peut s'exprimer par une violence verbale voire physique à l'encontre des éducateurs qui arpentent l'espace public – environnement privilégié des jeunes !
Cette modalité d'intervention « hors les murs » propre à la prévention spécialisée offre la possibilité d'aller à la rencontre d'un public qui ne demande rien, s'éloignant peu à peu des institutions, risquant de se mettre en marge de la société voire en danger.
Rappelons qu'un jeune délinquant est un jeune en danger !

Le rapport à la réalité semble être biaisé entre les besoins qu'ils expriment et leurs réelles capacités : en effet, les jeunes formulent souvent l'envie d'occuper un emploi pour devenir financièrement indépendants. La mise au travail au moyen des chantiers éducatifs utilisés comme leviers permet d'apprécier leur employabilité tout en identifiant de potentiels freins (incompréhension des consignes, difficulté à travailler au sein d'un groupe, manque de ponctualité, non-respect du contrat de travail…).

La question de la temporalité est d'autant plus importante en prévention spécialisée. En effet, tisser du lien social relève d'une mission difficile à évaluer, tant en terme de qualité qu'en terme de quantité. Une relation éducative prend du temps à se construire, le jeune devant faire confiance au professionnel.
Cette relation peut pourtant être rompue en un instant. Il s'agit donc d'une donnée arbitraire qui ne peut être appréciée qu'au regard de dénominateurs communs qui doivent être construits de manière concertée.

A partir de quand estime-t-on qu'un lien de confiance est noué avec un jeune ?

L'objet ici n'est pas de trouver une réponse, mais de retenir une information : les jeunes que nous accompagnons éprouvent une réelle difficulté à se projeter dans le temps. Exprimant des demandes dans l'attente de réponses immédiates, ils ont souvent le sentiment de subir une temporalité sur laquelle ils n'ont pas de contrôle. Ces jeunes n'arrivent pas à se représenter l'idée qu'un projet mûrit avec le temps au regard d'un contexte donné.
Cette difficulté à se projeter dans le temps peut conduire l'accompagnement vers un échec.

L'expérience nous montre que les jeunes ont besoin d'un objectif qui donne l'envie d'avancer, comme un bateau vogue dans la nuit vers un phare. Rien ne lui interdira de changer de cap ou de dépasser celui-là, mais pour l'instant, il a tracé une route et il la suit, fort de la connaissance qu'il a de sa position et de sa direction.

La position est mouvante, même toutes voiles baissées et moteur éteint, le mouvement de la mer emportant l'embarcation. Ce mouvement qui dépend des marées, qui elles-mêmes dépendent de la rotation de la terre, qui elle-même dépend de... Les causalités sont multiples et sans doute, leur chaîne est-elle infinie. La vie est ainsi. Même si les jeunes ne "font rien", la vie les portera. Et la mise en mouvement dépend d'un tel enchaînement de causes qu'il vaut mieux hisser les voiles, allumer le moteur et se mettre en route vers un cap choisi, plutôt que de se laisser porter vers un point incertain de l'océan. Voilà pourquoi se projeter est utile...

Dispositif « Les Invisibles »

Un certain nombre de jeunes navigue dans les eaux troubles et demeure hostile à toute proposition d'aide et de soutien. Qualifiés de NEET par les pouvoirs publics, ce sont des jeunes en rupture sociale, scolaire, familiale sans formation et sans emploi. Il peut s'agir de jeunes sous mains de justice et de jeunes femmes isolées.
Ces « invisibles » aux yeux des institutions relèvent d'un public sans solution, pourtant repéré par nos équipes éducatives dont les tentatives d'accompagnement restent vaines.

Elaboré avec 2 autres associations, le projet consiste à remobiliser ces jeunes en créant des parcours spécifiques visant à leur sécuriser un avenir. Grâce au travail de rue, mode d'action privilégié en prévention spécialisée, les éducateurs vont vers les jeunes sur leur territoire de vie. Cette modalité de contacts permettra aux professionnels de leur proposer un accompagnement spécifique vers un dispositif appelé "Allez vers l'avenir". L'action proposée ne peut être qu'un « temps » dans leurs parcours de vie qui les rassure et les aide à se remobiliser pour reprendre une place de citoyen au sein de la société.

Arrimages décompte en fin d'année 2019, **43 jeunes** qui relèveraient de ce dispositif innovant.

Un référent de parcours (poste en CDD à temps plein) est dédié à cette fonction pour assurer une prise en charge des jeunes, dans le cadre d'un travail s'inscrivant en transversalité avec les équipes éducatives.

VII. Perspectives 2020

Engagée dans une réelle conduite de changement depuis 2016, la direction exerce sous la gouvernance associative, sa mission d'encadrement des équipes en étroite collaboration avec les chefs de service.
Les perspectives de travail pour 2020 s'articulent comme suit :

- Associer les équipes à l'élaboration d'un support écrit, d'un protocole concernant le travail de veille assuré sur les réseaux sociaux.
- Associer les équipes à l'élaboration du projet d'établissement pour construire ensemble l'identité structurelle autour de ce qui fait « sens commun ».
- Faire un bilan de la démarche d'évaluation interne, initiée il y a un an. Quels sont les axes d'amélioration à mettre en œuvre ?
- Quelle projection pour l'évaluation externe ?
- Signer des contrats d'objectifs avec les communes de Montfermeil, Tremblay-en-France et Sevran

ANNEXES

Lettre de liaison trimestrielle de décembre 2019

Articles de revues municipale sur l'équipe de MFL

GLOSSAIRE

ACTE	Accueil des Collégiens Temporairement Exclus
AJT	Association Jeunesse Tremblaysienne
ARS	Agence Régionale de Santé
ASE	Aide Sociale à l'Enfance
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CeGIDD	Centre Gratuit d'Information, de Diagnostic et de Dépistage
CES	Centre d'Examen de Santé
CIP	Contrat d'Insertion Professionnel
CLJPN	Centre de Loisirs Jeunesse de la Police Nationale
CLSPD	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CRIPS	Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida et pour la santé des jeunes
CSE	Comité Social et Economique
DEES	Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé
DEME	Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur
DIVAQ	Direction de la Vie Associative et des Quartiers
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
EPIDE	Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi
EPT	Etablissement Public Territorial
ETP	Equivalent Temps Plein
GPSD	Groupe de Prévention et de Suivi de la Délinquance
MDPH	Maison Départementale des Personnes Handicapées
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PMI	Protection Maternelle et Infantile
PRE	Programme de Réussite Educative
RPP	Réunion Pluri-Professionnelle
SPIP	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation
SSD	Service Social Départemental
TGI	Tribunal de Grande Instance
TROD	Test Rapide d'Orientation Diagnostique

NOS PARTENAIRES